L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1270 - VENDREDI 16 MAI 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



De l'épiaison jusqu'à la fin de la floraison

Surveillez les cécidomyies sur les fleurs du blé



Photo: Réussir

De l'épiaison jusqu'à la fin de la floraison, les blés sont sensibles aux attaques de cécidomyies, période pendant laquelle les femelles pondent rapidement leurs œufs dans les glumes des épis. Les dégâts, provoqués par les larves qui consomment les grains de blé en formation, peuvent occasionner une perte moyenne de rendement de l'ordre de 1q/ha pour une larve par épi. *Page 16*

Encarté avec cette édition: Mailing CRA libre service et occasions (sur certains cantons).

Côte d'Or

› **Chambre d'agriculture et FDSEA**

Fossés ou cours d'eau ?



Nièvre

› **Assemblée générale de la FDSEA 58**

Pour un dialogue constructif avec les Pouvoirs publics



Yonne

› **Biodiversité**

Valoriser les cultures en protégeant les busards





Portes ouvertes les 24 mai, 25 juin, de 9 h à 17 h.

Nos Formations

➢ 4ème et 3ème (*Stages tous secteurs d'activités*)

➢ CAPA PAUM (Productions agricoles/Utilisation de matériel)

Options :

✓ Productions animales (bovins, équins, ovins),

✓ Productions végétales/ Agroéquipement.

➢ BAC PROFESSIONNEL

✓ CGEA (Système à dominante élevage), en partenariat avec une autre structure ;

✓ Agroéquipement.

Maison Familiale Rurale

Petite rue du Crot - 21430 LIERNAIS

Tél : 0380844160 - mfr.liernais@mfr.asso.fr

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Service de remplacement : Des sacs remplis d'idées
• PRI Infos

Côte d'Or
04 • Colza-blé-orge: Une rotation *«au bout du rouleau»?*
05 • Cambriolages: *«Ça n'arrive pas qu'aux autres»*
06 • Travail engagé par la FDSEA et la Chambre d'agriculture: Fossés ou cours d'eau ? On saura bientôt
07 • Un agriculteur témoigne: Une éolienne, combien ça rapporte ?

Nièvre
08 • 68ème assemblée générale de la FDSEA 58: Pour un dialogue réfléchi et constructif avec les Pouvoirs publics
10 • Fédération départementale de Groupama: Des adaptations dans la politique commerciale et institutionnelle

Yonne
11 • Foire de Sens: Une foire aux couleurs agricoles
12 • FDSEA: Assemblée générale ce vendredi à Nitry
• Biodiversité: Valoriser les cultures en protégeant les busards
13 • Filière Bio: Conférence Agriculture Biologique
14 • Fleurs de vigne: Les vignerons sont de retour sur les quais

Bourgogne...
15 • Gestion des ressources humaines: Agri-Ressources plébiscité
16 • Cultures: Surveillez les cécidomyies oranges sur les fleurs du blé
17 • Firmes & Machinisme

Services
18-19 • Cours et marchés
20-21 • Petites annonces
22-25 • Annonces légales
26-27 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Orges d'hiver brassicoles

Les clés de l'itinéraire cultural

Arvalis-Institut du Végétal organise une visite d'essais le 21 mai à Arc-sur-Tille.

La Bourgogne est la première région française productrice d'orges d'hiver brassicoles. Les producteurs se doivent de répondre à un cahier des charges toujours plus précis, défini par les malteurs et les brasseurs, au travers de la mise en place d'un certain nombre de techniques culturales.
Arvalis-Institut du Végétal invite tous les agriculteurs et techniciens intéressés mercredi 21 mai de 9h30 à 12 heures sur sa plateforme d'essais orges d'hiver à Arc-sur-Tille. Les participants à cette demi-journée pourront échanger sur quatre thématiques : la génétique (actualité variétale), la jaunisse nanisante (variétés et stratégies de lutte), la fertilisation azotée (variétés, doses, fractionnement) et les maladies (stratégies de lutte).
Cette visite d'essais sera animée par Nathalie Robin, spécialiste des ravageurs céréales basée à Montardon (64), Yves Messmer, ingénieur régional de Lorraine basé à Laxou (54) et l'équipe régionale de Bourgogne/Franche Comté.


Quatre thématiques seront au programme : la génétique, la jaunisse nanisante, la fertilisation azotée et les maladies.

Agroalimentaire Cinq entreprises bourguignonnes à l'assaut du marché chinois

Du 13 au 15 mai, cinq entreprises bourguignonnes du secteur agroalimentaire ont été présentes sur le grand salon du SIAL CHINA. Sous la bannière de Vive la Bourgogne, ces entreprises se sont regroupées sur un stand où se côtoient : le Moulin Bio Decollogne, la fromagerie Delin, Mulot et Petitjean, Apidis et Nectars de Bourgogne. Ce stand collectif bénéficie du soutien financier du Conseil régional de Bourgogne dans le cadre du Parex et Capéco IAA. Globalement l'agro-alimentaire représente 8% de nos exportations vers la Chine avec un potentiel de croissance particulièrement important. Les exportation de vins et spiritueux ont augmenté de 80%, hors vins et spiritueux les produits de l'agro-alimentaire progressent de 27%. La boulangerie-pâtisserie notamment constituent un formidable marché avec des chaînes de boulangeries asiatiques et une grande distribution étrangère très actives qui utilisent et achètent de préférence des produits importés.



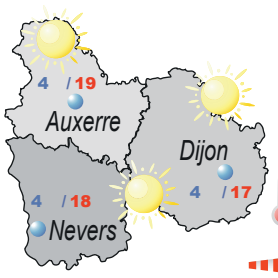
Rendez-vous

23/05 Assemblée générale de la MSA de Bourgogne

L'assemblée générale de la MSA de Bourgogne se déroulera le 23 mai à 9h au Palais des Congrès à Beaune. Les délégués cantonaux titulaires des quatre départements de Bourgogne sont convoqués pour cette réunion régionale. Interviendront à cette occasion : Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture et Jean-François Chadelat, médiateur de la Mutualité sociale agricole.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 16 au 25 mai

Vendredi 16 Mai

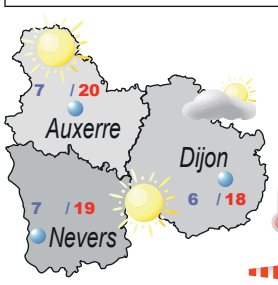


Ensoleillé
Un ciel clair et un soleil généreux en perspective pour ce vendredi. Les vents seront modérés.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Nord-Est 30 km/h

St Honoré
Soleil : 06:08 - 21:18
Lune : 23:09 - 07:38

Samedi 17 Mai



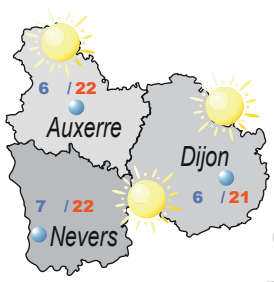
Beau temps
Le soleil restera présent mais sera localement accompagnée de quelques nuages.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Pascal
Soleil : 06:07 - 21:19
Lune : N.C. - 08:36

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 18 Mai



Belle journée
Le soleil brillera généreusement ce dimanche. Les températures seront en hausse l'après-midi et les vents faibles.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

St Eric
Soleil : 06:06 - 21:20
Lune : 00:04 - 09:41

Prévisions à 7 jours

Lundi 19 au Mercredi 21 Mai :
De nombreuses précipitations en perspective.
Vents : Est-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 6 à 13 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Jeudi 22 au Dimanche 25 Mai :
Des averses sont attendues pour ces prochains jours et seront accompagnées d'orages ce jeudi.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 9 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

clin d'œil



Service de remplacement

Des sacs remplis d'idées

Le congrès national s'est déroulé les 5, 6 et 7 mai à Dijon. Trois Bourguignons reviennent sur ce rassemblement très constructif.



Alain Joliet (canton de Genlis, 21), Benoît Mouffron (canton de Courson-les-Carrières, 89) et Claude Verrier (canton de Pouilly-en-Auxois, 21) devant le Parc des Expositions.

Trois jours : ça laisse le temps de se poser, réfléchir et échanger un maximum avec ses collègues des autres régions. Alain Joliet, Benoît Mouffron et Claude Verrier, trois des représentants de la Bourgogne à ce congrès, ne diront pas le contraire. *«Ce rendez-vous a été très constructif»* soulignent-ils à l'unanimité. Les congressistes locaux reviennent sur trois moments-clés : le speed-meeting, une projection sur l'année 2025 et une réflexion sur l'aspect marketing.

Rencontres inter-régionales

«Concernant la partie nommée speed-meeting, les différentes régions présentaient chacune leurs façons de travailler, nous changions tous les quarts d'heure de salle. C'était très intéressant» signale Benoît Mouffron, président du service de remplacement de l'Yonne. *«Nous avons discuté avec des personnes venant des régions Franche-Comté, Centre, Midi-Pyrénées, Bretagne et Aquitaine»* mentionne Claude Verrier, président du service local Auxois/Morvan. *«On se rend compte qu'il y a des secteurs très différents»* relève Alain Joliet, président du service local de l'Est de la Côte d'Or, *«en Bourgogne, nous avons de petits volumes d'activités. J'étais assis à côté d'une personne venant de la Mayenne, en pleine région d'élevage laitier. Elle avait plus d'adhérents et plus d'activités que moi, alors qu'elle ne gère que cinq communes et moi, huit cantons !»*.

Des idées à mûrir

Benoît Mouffron retient la diversité des modes de fonctionnements : *«il y a plus ou moins de proximité selon les régions et les départements. Dans l'Yonne, la gestion se fait principalement au niveau départemental. Ça peut être effectivement un inconvénient dans certains cas»*. Alain Joliet revient sur une idée soulevée et déjà adoptée par la région Centre : *«leur service de remplacement fait appel à de jeunes retraités, principalement des chefs d'exploitations. C'est un public qui existe de plus en plus. Faire appel à eux présenterait un double intérêt : cela nous apporterait de la compétence au niveau des remplacements. Pour eux, il y aurait un volet social non négligeable : les chefs d'exploitation qui ont travaillé toute leur carrière ne se sont pas levés très tôt pendant 40 ans pour uniquement pour gagner leur vie : ils aiment l'agriculture et certains ont besoin d'une certaine reconnaissance par le travail»*. Pour Claude Verrier, ce type de recrutement pourrait être utile en cas de besoins de remplacements *«au pied levé»* : *«il n'est parfois pas facile de trouver du monde. Là, les agents seraient directement opérationnels. C'est une idée sans doute à mûrir»*. Le Côte d'orien retient également les différences d'organisation entre régions : *«je ne sais pas si nous devons nous en inspirer, mais certains travaillent à l'heure, alors que nous, on travaille à la journée. Dans certains endroits, c'est le salarié lui-même qui récupère les motifs de remplacement et les divers justificatifs. Il fait même la facture !»*.



Le speed-meeting a permis à différentes régions de présenter leurs fonctionnements respectifs.

Quel service en 2025 ?

Les congressistes ont été invités à réfléchir sur l'avenir et le mode de fonctionnement de leur service de remplacement en 2025. *«Sans être Madame Soleil, nous avons tous émis des hypothèses»* informe Alain Joliet, *«je pense que les agents seront encore plus spécialisés. Nous devrons adopter d'autres formules de recrutements, les élargir aux secteurs non agricole et être encore plus ouverts. L'idée serait d'offrir un panel de compétences encore plus important qu'aujourd'hui. Des exemples ? Je pense aux domaines de la transformation, à l'aquaculture...»*. Pour Claude Verrier, *«nous pourrions avoir des appels d'offres venant de l'extérieur qui pourraient, en quelque sorte, nous handicaper et créer une certaine concurrence. A nous d'être encore plus à l'écoute des agriculteurs. Le service de remplacement a fait ses preuves mais doit encore évoluer. Le congrès national nous permet de prendre conscience de ces choses là»*. Benoît Mouffron espère quant à lui voir davantage d'agriculteurs faire appel au service de remplacement en 2025 et même avant : *«c'est une sécurité et encore beaucoup trop de monde passent à côté. Je pense notamment aux sociétés. Si trois agriculteurs travaillent ensemble et que l'un d'eux, pour une raison ou pour une autre, ne peut pas travailler, il y a forcément un manque. S'ils travaillent à trois, il y a du boulot pour trois»*.

Aspect marketing

Un intervenant est venu parler de marketing dans les dernières heures de ce congrès. *«Il nous a enlevé toutes nos certitudes !»* lance Alain Joliet, *«si l'on veut vendre notre service, il n'y a pas de mystère selon lui, il faut faire appel à des professionnels qui savent le faire. L'objet de la démarche est bien qu'un maximum d'agriculteurs puissent bénéficier de notre service»*. Claude Verrier dresse la même interprétation : *«on nous a dit qu'il ne fallait pas avoir peur de se mettre en avant. Les services de remplacement ne le font sans doute pas assez aujourd'hui. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles encore beaucoup trop de jeunes ne font pas appel au service de remplacement. Oui, il y a visiblement du travail à faire»*. Benoît Mouffron évoquera cette notion de marketing à la prochaine assemblée générale du service de remplacement de l'Yonne, le 5 juin : *«je pense la mettre à l'ordre du jour et même évoquer l'éventualité de faire appel à un commercial qui pourrait vendre un peu plus notre service sur le terrain. Pour l'instant, ce n'est qu'une réflexion personnelle, à voir !»*.

AURÉLIEN GENEST

Installation

PRI info

Côte d'Or

«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne

La retraite ça se prépare.

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

Colza-blé-orge

Une rotation «au bout du rouleau»?

Les membres du bureau de la Chambre d'agriculture ont débattu lundi 5 mai sur une problématique récurrente dans le département.


A l'image de cette vue aérienne de Poinçon-lès-Larrey dans le canton de Laignes, la rotation colza-blé-orge est omniprésente en Côte d'Or.

«*D'un point de vue technique, on se dirige vers la fin de la rotation colza-blé-orge. La chimie nous propose de moins en moins de solutions*» déplore Fabrice Genin, responsable du service «*productions végétales annuelles*» de la Chambre d'agriculture. Des problèmes grandissants liés au salissement des parcelles sont cités. Les coûts de désherbage de colza, et même en céréales, atteindraient 170€/ha dans plusieurs exploitations des plateaux. «*Ces montants sont bien trop élevés*» regrette le responsable professionnel, pour qui «*miser l'intégralité de son chiffre d'affaire sur seulement trois cultures n'est pas non plus la meilleure des solutions, avec les pics climatiques et économiques que l'on connaît aujourd'hui*». Le président Vincent Lavier ajoute quant à lui la «*limitation générale de la productivité*», liée à des retours trop fréquents de ces cultures sur une même parcelle.

Quelles alternatives?

Un allongement des rotations est évoqué. Mais alors quelles autres cultures insérer dans ce cas ? «*Nous n'avons malheureusement pas encore la réponse. Beaucoup se posent la question. C'est beaucoup plus facile à dire qu'à faire*» reconnaît Fabrice Genin. Les cultures de printemps, aujourd'hui minoritaires, seraient tout de même à privilégier : «*elles permettraient au moins de contrer les mauvaises herbes*» poursuit Fabrice Genin. Le tournesol, le pois, le soja et la luzerne sont alors cités : «*encore faudrait-il disposer d'une réserve utile satisfaisante, avoir la possibilité d'irriguer ou bien tomber sur une année pluvieuse… Sans oublier la notion de filières derrière chacune de ces productions. Non ce n'est vraiment pas facile*». Pour Vincent Lavier, cette problématique est certes «*complexe*» mais la Chambre d'agriculture se doit de «*regarder sur le long terme*» : «*nous savons que cette rotation colza-blé-orge aura une fin. Quitte à diminuer légèrement la rentabilité sur le court terme, allonger les rotations permettra de s'y retrouver à plus long terme*».

AURÉLIEN GENEST

Point sur les cultures

Échos du bureau

Retour d'une année «normale» ?

Que donnera la campagne 2014, après les inondations de l'an passé, le gel de 2012 et la sécheresse de 2011 ? Une année «*normale*» ou «*moyenne*» -pour reprendre l'expression de nombreux agriculteurs- fera t-elle enfin son retour ? «*C'est tout ce que je peux souhaiter*» répond Vincent Lavier, pour qui une nouvelle année difficile ne serait pas la bienvenue dans les plateaux, après les difficultés de 2011 et 2012.

Pluies «salvatrices», mais pas partout

Le président de la Chambre d'agriculture se montre quelque peu mitigé sur le retour des pluies: «*c'est évident, elles ont fait du bien là où elles se sont manifestées. Mais cela ne concerne qu'une moitié de la Côte d'Or. Plusieurs secteurs de la zone plateau et du centre du département connaissent un début de sécheresse qui ne serait pas sans conséquences, notamment sur les orges d'hiver. Quelques pluies ont été salvatrices par endroit et les cultures repartent plutôt bien, mais pas pour tout le monde malheureusement…*»

Bienfaits de l'irrigation

Pour François-Xavier Lévêque, le président du syndicat des irrigants de Côte d'Or, d'importantes différences de rendement devraient être observées à l'issue de la moisson, entre les parcelles irriguées et non-irriguées le mois dernier : «*je pense qu'il n'y aura pas photo, là où les débuts ont été particulièrement difficiles. Le potentiel des parcelles de céréales qui ont été irriguées a été maintenu mais pas les autres, cela se voit facilement aujourd'hui. Cet exemple démontre encore une fois l'avantage de l'irrigation dans les céréales*».

Interrogations sur la méiose

Damien Ronget, responsable du service «*grandes cultures*» à la Chambre, se méfie des «*quelques coups de gels*» ayant, peut-être, impacté les épis. La méiose des céréales attire aussi toute son attention : «*J'espère qu'elle s'est bien réalisée, pour que les grains puissent se remplir. La méiose s'est déroulée pendant une période de froid, ce qui n'est pas très favorable… A l'inverse, il y avait un bon rayonnement et ça, c'est une bonne chose. Nous en saurons davantage d'ici deux semaines dans la plaine dijonnaise et une quinzaine de jours plus tard dans le Châtillonnais*».

Fourrages en baisse ?

Si les récentes pluies ont été bénéfiques aux céréales, la pluviométrie n'a pas été assez importante pour relancer la production d'herbe dans des proportions correctes. «*On ne se considère pas encore dans une année sèche mais nous nous tenons déjà en alerte*» signale Vincent Lavier, «*il y aura sans doute une petite production de fourrages cette année. Le point positif vient des stocks : ils sont visiblement importants suite à une campagne 2013 favorable aux fourrages*».

Prix du blé

En ce qui concerne les prix, les conflits géopolitiques en Ukraine n'est pas sans conséquences sur la commercialisation du blé. «*Ce pays est un grand exportateur de céréales, il pèse sur le marché. Avec les incertitudes économiques, il se dit que les agriculteurs locaux n'auront pas suffisamment de moyens pour investir dans leurs cultures et devront peut-être réviser leur production à la baisse. Cela devrait tirer les prix du blé vers le haut*» commente Vincent Lavier.

AURÉLIEN GENEST

Assolement

Le lin, pour lutter contre les géraniums


Implantée à la mi-septembre en semis direct, cette parcelle de 28 hectares devrait être récoltée juste après les blés.

Le lin, pour lutter contre les géraniums.

Jean-Paul Brulard tente à nouveau sa chance. «*J'avais déjà essayé le lin en 2010*» relève l'habitant Chaignay, «*suite à cette première expérience, je n'avais pas poursuivi car le rendement n'était pas très bon par rapport au potentiel de la parcelle. Le prix payé n'était pas intéressant lui non plus. Mais devant la problématique récurrente des géraniums dans le colza, avec une hausse des coûts du désherbage qui, en plus, n'est pas toujours concluant, j'ai recommencé cette année pour créer une rupture dans la rotation*». En terme de désherbage, les pois de printemps étaient une autre option pour ce membre du Geda de la Tille : «*ses atouts agronomiques sont intéressants mais cette culture n'est pas possible dans toutes les parcelles de l'exploitation, suite aux dégâts de gibier et notamment de sangliers*» précise le Côte d'orien. En visite la semaine dernière sur sa parcelle «*bleu clair*», Jean-Paul Brulard dressait une interprétation plutôt positive : «*la culture a retrouvé de la vigueur suite aux récentes pluies. Celles-ci ont rattrapé, en partie, les dégâts occasionnés par un mois d'avril très sec*». Implantés à la mi-septembre en semis direct, ces 28 hectares de lin devraient être récoltés juste après le blé, vers la fin du mois de juillet, voire un peu plus tôt si l'avancée du stade végétatif des plantes se confirme. Les graines seront dédiées à l'alimentation humaine ou animale. La commercialisation sera assurée par Lin 2000, une coopérative du département de l'Oise.


«*Le lin fait de nouvelles fleurs chaque jour, pendant deux à trois semaines*» signale l'agriculteur.

AURÉLIEN GENEST

Cambriolages

«Ça n'arrive pas qu'aux autres»

Le préfet s'est rendu chez le président de la Chambre d'agriculture afin d'illustrer la lutte contre les vols dans les exploitations.



Is-sur-Tille fait partie des cantons où les méfaits sont les plus nombreux dans le département.

La délinquance mobile est de plus en plus efficace et organisée. Les exploitations agricoles sont de plus en plus étendues. Il y a de moins en moins de monde dans les fermes. Le matériel, de plus en plus sophistiqué, augmente la *«tentation»*. La sécurisation des exploitations ne fait pas forcément partie des réflexes des agriculteurs. Voici le contexte général dressé mardi 6 mai à Saulx-le-Duc, sur l'exploitation de Vincent Lavier, en présence du préfet Pascal Mailhos et du colonel Jean-Luc Favier, commandant le groupement de gendarmerie de Bourgogne.

Alertes par SMS

Pascal Mailhos a annoncé les principales mesures du plan départemental de sécurité des exploitations agricoles, visant à prévenir, réagir et sensibiliser, en se basant notamment sur de nouveaux dispositifs. Le préfet a insisté sur quatre points : *«Le premier concerne la connaissance de votre exploitation. Un diagnostic doit être établi, éventuellement avec l'appui de la sûreté départementale. Il y a ensuite les mesures de prévention, très importantes, qui doivent dissuader ou ralentir les malfrats qui abandonnent généralement au bout de quelques minutes. Le troisième point est la notion d'alerte : plus vite elle est donnée, plus il y a de chances de retrouver les auteurs des faits. Le quatrième point est celui de la répression : ça, c'est l'affaire des forces de sécurité, pas celle des agriculteurs»*. Concernant les nouveaux dispositifs, une convention a été signée ce mardi 6 mai afin de mettre en place un système d'alertes par SMS en cas de vols ou de cambriolages. *«Nous devons travailler tous ensemble»* insiste le préfet.



Dominique Guyon et Fabrice Faivre, représentant la FDSEA, ont alerté le préfet sur des vols récurrents d'animaux et de carburants à plusieurs endroits du département. Le matin même de cette visite, le cadavre d'un jeune veau égorgé fut découvert à Tillenay dans le canton d'Auxonne. L'animal a été amputé de l'épaule droite et laissé en plein pré.

Des réflexes à prendre

Pour Vincent Lavier, le sujet de la délinquance dans les exploitations agricoles ne faisait pas encore partie des préoccupations majeures de la profession jusqu'à aujourd'hui, mais risque de le devenir : *«Nous sommes dans des secteurs où il y a peu de monde et la gendarmerie n'a pas la possibilité de surveiller continuellement les exploitations. C'est pourquoi la profession souhaite devenir co-actrice dans cette lutte contre les vols et les cambriolages. Nous devons travailler ensemble sur la communication et la prévention. L'idée n'est pas de dépenser beaucoup d'argent dans des systèmes très sophistiqués, mais de trouver des solutions les plus simples possibles pour se protéger. Le plus dur, à mon avis, c'est d'acquérir les bons réflexes»*.



Vincent Lavier : «L'idée n'est pas de dépenser de l'argent pour des systèmes très sophistiqués, mais trouver des solutions les plus simples possibles pour se protéger».

Aurélien Genest

▸ En pratique

«Rendre le contexte le moins favorable au malfrat»



Le major Alain Michaut, référant sûreté en Côte d'Or, propose ses services pour établir un diagnostic sur les exploitations (contact : 06 77 17 88 42). Plusieurs conseils pratiques ont été donnés ce mardi 6 mai : cacher les cuves de carburant et le matériel d'outillage portatif, s'équiper d'une alarme et éventuellement d'une vidéo, ne pas laisser les clés sur les machines, se munir d'un éclairage à détection.... *«L'objectif est d'augmenter la difficulté à voler, rendre le contexte le moins favorable au malfrat»* insiste le major, tout en invitant les agriculteurs à déclarer systématiquement les vols. Trois ordres de grandeurs existent en termes de temps d'action : *«une grande partie des malfrats abandonnent au bout de cinq minutes, d'autres lâchent après 10 minutes de tentatives. A 15 minutes, quasiment tout le monde abandonne. Plus il y aura de résistances et plus vous serez à l'abri. Un ensemble de mesures sont à prendre, établir une stratégie dans les exploitations peut être bénéfique»*.

▸ Formations

21-23/05 Réunions publiques sur le projet de gazoduc Val de Saône

Une nouvelle phase de concertation publique sur le projet de gazoduc du Val de Saône va commencer. Dix réunions sont prévues du 23 mai au 3 juin, afin de présenter le projet de construction de la future canalisation de transport de gaz naturel d'une longueur de 190 km environ, entre Voisine (Haute-Marne) et Etrez (Ain). Quatre réunions concernent le département de la Côte d'Or :
Mercredi 21 mai : Parc Magnien à Brazey-en-Plaine
Mercredi 21 mai : Salle polyvalente de Pouilly-sur-Saône, route de Dijon
Jeudi 22 mai : Route de Lux à Til-Châtel
Vendredi 23 mai : Salle des fêtes de Magny-Saint-Médard
Ces réunions font suite au débat public organisé fin 2013, l'objectif est désormais de préciser le tracé avant son instruction par les services de l'Etat à partir de novembre 2014.

19/05 au 23/05 et du 26/05 au 26/05: Instants Santé de la MSA à Beaune

La MSA Bourgogne propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles âgés de 25 à 74 ans. C'est l'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Ces bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge, se dérouleront pour le canton de Beaune, du 19 au 23 mai et du 26 au 28 mai de 7h30 à 11h30 à l'agence MSA de Levernois.



Travail engagé par la FDSEA et la Chambre d'agriculture

Fossés ou cours d'eau ? On saura bientôt

Suite aux épisodes d'inondations catastrophiques amplifiés par le non entretien des fossés et cours d'eau, la profession agricole a été force de proposition auprès de l'Administration pour faire évoluer le dossier.





Plusieurs déplacements sont prévus en Côte d'Or afin d'évaluer la pertinence des critères de différenciation retenus lors d'un travail en salle.

«*On s'attaque un peu à l'Everest*» reconnaît Jean-Luc Loizon, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture, «*ce sera un travail conséquent, qui prendra sans doute beaucoup de temps. Le but est d'obtenir une définition claire entre un cours d'eau et un fossé et adoptée par toutes les parties prenantes. A terme, l'objectif est de ne plus avoir ce flou qui fait qu'aujourd'hui, un agriculteur ou un président d'association foncière ne sait pas s'il a un fossé ou un cours d'eau en face de lui. Dans le deuxième cas, l'entretien est réglementé*».

Après plusieurs réunions en salle et la prise en compte de critères de différenciation entre un fossé et un cours d'eau, le groupe de travail composé de membres de la profession agricole, de l'administration et de l'Onema s'est rendu sur le terrain mercredi 7 mai dans le Val-de-Saône, afin d'évaluer la pertinence des critères retenus. «*Nous nous sommes inspirés de clés de détermination déjà utilisées dans d'autres départements*» précise Jean-Luc Loizon. Cette première sortie a mis en évidence l'attitude constructive des personnes de la DDT et de l'Onema constituant le groupe de travail. Six déplacements sont prévus dans des zones spécifiques de la Côte d'Or afin d'adapter au mieux la pertinence de ces critères de différentiation.

AURÉLIEN GENEST



La présence d'un gammare, petit crustacé, amène les agents de l'Onema à penser qu'il s'agit d'un cours d'eau.

Réaction des responsables professionnels



Pierre-Étienne Contesse (FDSEA 21)
«Pour ce type de visite, le contexte climatique a un impact important. Nous sortons de deux années très humides qui ont enrichi la faune aquatique et, à l'inverse, le mois d'avril a été très sec et a asséché de nombreux fossés ! Nous devons donc prendre du recul et continuer à perfectionner les critères que nous étudions avec la DDT et l'Onema. Pour l'instant, le dialogue est ouvert et constructif avec tous les partenaires de ce dossier et chacun mesure la complexité du travail à accomplir. Chaque visite de terrain est aussi l'occasion de réfléchir avec l'Onema sur les méthodes d'entretien, le but est de diffuser un guide à destination des propriétaires et gestionnaires de fossés ou cours d'eau».



Véronique Laville (Pôle environnement CA 21)
«Le manque d'entretien des cours d'eau est responsable, pour partie, des problèmes d'inondations à répétitions que certains secteurs rencontrent. Le département est découpé en plusieurs bassins versants. Des études sont réalisées sur chaque bassin afin d'établir des programmes d'action qui permettront de maintenir ou de rétablir le bon état écologique des rivières. Pendant ce temps, un entretien minimum est assuré sur les cours d'eau, l'entretien des fossés est partiellement figé. La charge financière mobilisée par ces études pose des problèmes au niveau de la gestion de trésorerie des syndicats de rivière. Il est urgent pour la profession agricole de se munir d'une règle de définition d'un cours d'eau ou fossé et d'une méthode d'entretien qui nous permettra de rétablir l'écoulement de l'eau tout en respectant l'état quantitatif et qualitatif de celle-ci, et surtout, de limiter les pertes économiques sur les exploitations agricoles».

Arrivée d'une juriste à la Maison de l'agriculture

Une question en droit rural ? Elle est là

Aurélie Lucas vient de poser ses valises au 42, rue de Mulhouse.

Son agenda est partagé entre la FDSEA et la Chambre d'agriculture, ses deux employeurs. Aurélie Lucas est la nouvelle juriste en droit rural de la Maison de l'agriculture. Pour la FDSEA, c'est une création de poste. Pour la Chambre, il s'agit d'un appui -Christelle Mignard étant amenée à exercer des fonctions supplémentaires-. Fille de viticulteurs à Cognac, titulaire d'un master en droit du patrimoine, la jeune femme de 26 ans répondra à toute question relative au droit rural, sur le statut du fermage ou tous autres points annexes (cessions ou résiliations de baux, assurances, droits de la famille...). «*J'assisterai les élus dans les commissions CDOA et les commissions Safer, j'animerai les sections syndicales «fermiers et métayers», celle des bailleurs...*» *mentionne la néo-dijonnaise*. Le développement d'un service de rédaction d'actes juridiques est également à son programme.

AURÉLIEN GENEST



Originaire de Charentes, Aurélie Lucas occupait un poste similaire à la FDSEA du Rhône jusqu'à fin mars.

Un agriculteur témoigne

Une éolienne, combien ça rapporte ?

Les parc éoliens se multiplient en Côte d'Or : l'occasion de se pencher, entre autres, sur la question des indemnisations agricoles.



Le parc de «*Bretelle Echalot*» comprend 23 éoliennes sur les cantons d'Aignay-le-Duc et Saint-Seine-l'Abbaye.

«*Sincèrement, quand on m'a téléphoné pour me dire que l'un de mes champs rentrait dans le projet, ce ne sont pas les questions financières qui ont primé dans mon esprit*» relate Patrick Schummer, agriculteur à Étalante, dans le canton d'Aignay-le-Duc, «*ma première interrogation a été de connaître l'utilité d'un tel ouvrage haut de 140 mètres, ses impacts visuels et sonores... Le sujet des indemnisations n'est venu que dans un second temps*». Le projet du parc «*Bretelle Echalot*» a été initié il y a un peu plus d'une dizaine d'années. «*Il n'a été inauguré que l'an passé avec ses 23 éoliennes. Oui, les démarches ont été longues, mais cela paraît logique au vu de cette construction qui est colossale et de toutes les interrogations qui se sont posées*» reconnaît l'exploitant. Ce fameux coup de fil de la compagnie éolienne n'était finalement «*qu'une demi-surprise*» pour lui après tant de consultations.

Une emprise de 25 ares

L'agriculteur s'est finalement lancé dans le projet après une visite organisée dans un parc éolien déjà mis en route : «*les indemnités ont été abordées entre temps, bien entendu. Pour ma part, je perçois 2 000€ par an et par mégawatt produit. Sachant que l'éolienne qui est près de chez moi a une puissance de deux mégawatts, je touche 4 000 euros chaque année. Oui, c'est intéressant. L'emprise n'est que de 25 ares avec les chemins d'accès. Ramené à l'hectare de blé, sur le plan financier, il n'y a pas photo, surtout qu'ici, nous avons des terres à faibles potentiels. J'ai également été indemnisé lors des deux premières années, pour pertes de récoltes : les travaux se sont étendus sur près de trois hectares. Je n'ai donc rien semé ni récolté durant deux campagnes à cet endroit. Je suis rentré dans mes comptes avec un barème établi par la Chambre d'agriculture*».

Après un an de recul

Patrick Schummer dresse un bilan «*plutôt positif*» de l'année écoulée, même si plusieurs «*bémols*» figurent dans ses propos : «*il faut reconnaître qu'une éolienne fait un peu de bruit quand même. Personnellement, je m'y suis adapté mais je peux comprendre certaines personnes encore perplexes*». Sur cet aspect sonore, des travaux acoustiques ont été réalisés dans plusieurs villages voisins. «*Des micros ont été installés à plusieurs endroits pour une étude qui a duré une année entière*» souligne Patrick Schummer, «*les résultats ont incité la compagnie à ralentir les éoliennes selon l'orientation et la vitesse des vents pour limiter les nuisances sonores. C'est un dossier que nous suivons de près à la mairie, je suis moi-même au conseil municipal*». Sur l'aspect visuel, l'agriculteur spécialisé dans les productions végétales s'est là aussi adapté : «*quand je déjeune le matin dans ma cuisine, il y a une alternance de jour et de nuit avec l'ombre des palles (ndlr : hélices) mais on s'y fait... Pour information, j'habite à 800 mètres de l'éolienne qui est dans l'un de mes champs*». Dernier point abordé par Patrick Schummer : les traces laissées par les travaux : «*on nous avait dit que tout allait être remis comme avant, mais avec la quantité de cailloux que se trouvent par ici, je pense que les traces des travaux resteront encore quelques années...*».

Aurélien Genest

Rencontre agricole, artisanale et commerciale

Made in Liernais

Le Comice agricole et la Maison familiale rurale organisent un grand rassemblement de l'économie locale, samedi 24 mai, dans le parc de la MFR.



Les savoir-faire du canton seront mis en avant la semaine prochaine, à l'occasion d'une fête très originale.

Cette idée lui tournait dans la tête depuis un petit moment déjà : «*Notre comice n'avait plus rien organisé depuis 1986, il fallait bien que ça s'arrête un jour !*» lance le président Gérard Sagetat. Ce jour interviendra dans une semaine, le 24 mai. Les agriculteurs du comice organiseront une rencontre agricole, artisanale et commerciale, dans le parc de la Maison familiale à partir de 9 heures. «*La MFR a accepté de se joindre à nous. Sans elle, cette manifestation n'aurait pas été possible*» mentionne le président du comice. Tous les secteurs économiques du canton seront représentés, y compris l'agriculture pour laquelle dix-neuf élevages apporteront leurs animaux. La partie artisanale et commerciale sera elle-aussi bien garnie avec 27 exposants. «*Ça ira du maçon au plombier, en passant par le boulanger, le traiteur, les travaux publics, le menuisier ou encore les entreprises Mortier !*» cite avec enthousiasme Gérard Sagetat, informant que chaque professionnel aura à cœur de présenter son métier. Les animations seront nombreuses avec des balades en calèches, des sauts d'obstacles pour les chevaux, des démonstrations de tonte de moutons, de déchiquetage de bois, de sciage... Pierre Poillot, conseiller général, se félicite d'une telle synergie des économies locales: «*Certains pensent qu'il n'y a pas d'avenir ici... Cette grande diversité des activités présentes ici démontre le contraire*». Les élèves et formateurs de la MFR participeront activement à l'évènement. Ce 24 mai sera d'ailleurs la journée portes-ouvertes de l'établissement. Pour la directrice Julie Lopes, ce sera «*l'occasion de faire d'une pierre deux coups*» en venant découvrir la MFR et ses diverses formations. L'entrée sera gratuite. Un repas sera proposé le midi, les réservations peuvent se faire au 03 80 84 41 60.

Aurélien Genest

▸ Formations

Certiphyto: Obtenir son certificat Décideur en Exploitation Agricole

Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 20 et 23 mai – secteur châtillonnais et session spécifique bio : les 27/05 et 03/06
Contact : Céline France (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 89 09
Responsable de stage : Corinne Delage (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 74

Concevoir une aire de lavage du pulvérisateur

Raisonner sa fertilisation et enregistrer ses interventions en tenant compte des nouvelles références de la méthode des bilans et de la nouvelle réglementation spécifique aux zones vulnérables
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 22 mai 2014 à Saint Julien et 16 juin à Longecourt en Plaine
Public concerné : Agriculteurs(trices) dont l'exploitation est située en zone vulnérable.Contact :
Responsable de stage : Anne Hermant (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 28 81 29
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Directive Nitrates : faites le point sur les évolutions

Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 26 mai 2014 - Bligny sur Ouche ; 3 juin 2014 - Agencourt ; 6 juin 2014 plombières les Dijon
Public concerné : Agriculteurs(trices) dont l'exploitation est située en zone vulnérable.
Responsable de stage : Anne Hermant(Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 28 81 29 -
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▸ Agenda

16/05 Portes ouvertes au Lycée agricole du Morvan

Le Lycée agricole du Morvan tiendra des Portes ouvertes vendredi 16 mai, de 13h30 à 18h. L'objectif est de présenter aux jeunes intéressés les 4è et 3è de l'enseignement agricole, le Bac Pro conduite et gestion de l'exploitation (support bovin, ovin ou équin), le BTS ACSE en alternance, le BP REA en présentiel ou en formation ouverte et à distance, et le lieu-test pour l'installation. Contact: 03 86 79 49 80 ou site internet: http://formavenir.pronde.net.

19/05 AG de Service de remplacement - Nièvre

L'assemblée générale annuelle du Service de remplacement Nièvre se déroulera le 19 mai, à partir de 19h à la salle des fêtes de Rouy.

21/05 AG du SCPEN et de la Société d'agriculture

Les assemblées générales respectives du Syndicat de contrôle des performances des élevages nivernais (SCPEN) et de la Société d'agriculture de la Nièvre auront lieu mercredi 21 mai, à la ferme du Marault à Magny-Cours, de 9h à 11h pour le premier et de 11h à 12h30 pour la seconde. Un repas convivial conclura la demi-journée. Contact: SCPEN au 03 86 93 40 40.

22/05 Examen de la peau à la MSA

La MSA Bourgogne propose à la population agricole de bénéficier gratuitement d'un examen de la peau, le jeudi 22 mai, soit à la MSA de Nevers (5, avenue Colbert) de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h20, soit au bureau MSA de Corbigny (2 bis, rue des Essais) de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h20. Compte tenu du nombre de places limité, l'inscription est obligatoire, par téléphone au 03 86 93 50 31.

68ème assemblée de la FDSEA 58

Pour un dialogue réfléchi et constructif ave

L'AG de la FDSEA 58 avait lieu, mardi 13 mai, à la ferme du Marault, en présence de plus de 150 adhérents et invités. Christiane Lambert, 1ère vice-présidente de la FNSEA et agricultrice dans le Maine-et-Loire, en était l'invitée d'honneur. Après un rapport d'orientation très vif de Stéphane Aurousseau, secrétaire général adjoint sortant, sur le thème *«Pour des relations de travail pertinentes entre Pouvoirs publics et profession agricole»*, une table ronde a tenté d'éclairer sur les moyens de renouer un dialogue, souvent mis à mal dans la Nièvre au cours de l'année passée.



Jean-Pierre Condamine présidait sa dernière assemblée générale de la FDSEA58, avec Christiane Lambert, 1ère vice-présidente de la FNSEA en invitée d'honneur, aux côtés de Didier Ramet, Stéphane Aurousseau, Michel Loison et Paul Dourneau.

Figure montante du syndicalisme majoritaire et secrétaire général adjoint sortant de la FDSEA58, réélu au Con-seil d'administration et promis à de nouvelles responsabilités, Stéphane Aurousseau a livré un discours combatif et emprunt de l'agacement ressenti par les élus du syndicat au cours de l'année passée, dans les relations qu'ils ont eues avec les Pouvoirs publics sur certains dossiers particuliers. *«Ce rapport porte l'aspiration à une amélioration de la qualité des relations de travail entre la FDSEA, qui porte les préoccupations des agriculteurs, et les administrations, qui portent les attentes des instances politiques… Le service rendu par nos administrations n'est pas au niveau de ce que les agriculteurs sont en droit d'attendre dans un pays aussi moderne que le nôtre, et plusieurs difficultés que nous avons dû gérer en 2013 dans la Nièvre sont là pour le rappeler»* a-t-il introduit. Le ton était donné. Dans le viseur, le responsable s'est d'abord attaché à dénoncer *«la multiplicité des administrations… Hier les services de la préfecture étaient seuls, aujourd'hui d'autres bureaucrates lui disputent le droit à l'initiative, à l'imagination, à la réglementation: elles sont désormais logées au Conseil général, au Parc naturel du Morvan, au Conseil régional, à Bruxelles bien sûr, dans certaines communautés de communes, dans les agglomérations… Chacune y va de ses propres politiques agricoles, de ses propres règlements d'intervention, sans beaucoup se soucier, parfois, de leur cohérence. Cela a pour conséquence une sur-administration de notre métier, portée à des niveaux jamais atteints, à la limite du supportable»* a-t-il lancé. Plaidant pour *«un renouveau des cadres de la concertation»*, Stéphane Aurousseau a aussi souligné que *«lorsque l'administration, enfermée dans sa rigidité réglementaire et législative, se trouve confrontée à un blocage sur certains dossiers, le syndicalisme devient tout à coup non plus le problème mais la solution, le recours. Et l'on vient frapper à la porte de la FDSEA pour éviter qu'un drame professionnel n'évolue en drame personnel et familial»*. Il a par exemple cité le cas, rencontré l'an dernier, de l'abattage de dizaines de bovins nivernais, ordonné par l'administration *«au motif d'une prétendue contamination par la tuberculose, jamais catégoriquement identifiée et sans aucune prise en compte de la détresse dans laquelle on plongeait une famille d'éleveurs»*. Ou encore le cas d'une agricultrice ayant rencontré un problème de transfert de DPU l'an passé et *«qui a continué à travailler toute l'année, sans salaire et malgré la perte de la majeure partie de ses aides compensatoires 2013»* sans jamais *«ressentir la moindre compassion ni aucune détermination à trouver une issue»* de la part de l'administration, *«rien que fuite de ses responsabilités»*.

Rigidité réglementaire et dialogue renouvelé

Le secrétaire général adjoint de la FDSEA s'est ensuite rappelé *«le psychodrame»* de Saint-Brisson, à l'automne 2013, lors de l'affaire des clôtures de cours d'eau dans le Parc du Morvan. *«N'aurait-on pas pu l'éviter si les penseurs du projet avaient eu le souci de la concertation, une vraie concertation, pas seulement avec le syndicat de son coeur? C'est plus exigeant de discuter avec un syndicat pragmatique, unitaire, dont la règle comportementale est la responsabilité et qui porte les vraies attentes des agriculteurs nivernais… On peut continuer de s'asseoir sur la légitimité syndicale issue des urnes mais dans ce cas, on nous trouvera en travers du chemin, de façon parfois excessive, parfois violente. Nous regrettons le recours à la manière forte dans l'action syndicale mais c'est toujours la conséquence de l'échec des étapes précédentes. En revanche, la cause du département avancera toujours plus vite quand, de concert, les administrations et la FDSEA élaboreront des compromis et les porteront ensemble. Nous appelons de nos voeux une collaboration, fondée sur le travail, le professionnalisme, la recherche du juste équilibre entre nos attentes et les objectifs de modernisation de l'agriculture portés par les instances politiques »* a-t-il nuancé, comme une méthode espérée et un dialogue renouvelé.

Tour de table enrichissant

Voulant rompre avec une *«image ancienne et romantique de l'agriculture d'hier»*, Stéphane Aurousseau a ensuite lancé le débat avec les intervenants qui avaient pris place dans la salle Roger Laurisson. L'administration de l'Etat était absente aux travaux pour cause de réserve électorale (ndlr: avant les élections européennes du 25 mai) mais, courageusement, aux côtés de Christiane Lambert et de Didier Ramet, Jean-Philippe Caumont, le directeur du PNR du Morvan, Daniel Barbier, vice-président du Conseil général, et Eric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, ont accepté de témoigner. Souhaitant *«montrer que le dialogue doit être permanent, la crise devant nous servir à avancer collectivement»*, Jean-Philippe Caumont a toutefois voulu *«s'inscrire en faux par rapport à certains termes du rapport d'orientation»*: il n'a pas apprécié se voir reprocher de ne

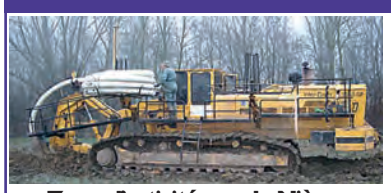
Le nouveau Conseil d'administration de la FDSEA 58

2014 était une année de renouvellement des instances syndicales de la FDSEA à tous les échelons. Après l'élection des présidents de syndicats locaux et régionaux, c'était au tour des administrateurs départementaux d'être désignés, lors de l'AG, sur des listes par arrondissement. Tous les candidats ont été élus, au cours du scrutin qui s'est déroulé au moment de l'apéritif. Les résultats ont été proclamés à la reprise des travaux, en début d'après-midi, par François Torcol, président de la commission de contrôle des élections. Voici donc la composition du nouveau Conseil d'administration de la FDSEA58, qui siègera jusqu'en 2017. Une première réunion devrait avoir lieu la semaine prochaine afin d'élire le nouveau bureau départemental: Arrondissement de Château-Chinon: Stéphane Aurousseau, Marie-Bernard Benoist, Pierre Bobin, Eric Boucher, Jean-Luc Flory, Olivier Laporte, Pascal Lebel, Michel Loison, Michel Prévotat, Philippe Rault; Arrondissement de Clamecy: Didier Bonnotte, Paul Dourneau, Philippe Guillien, Joëlle Lebeaut, Thierry Vernillat; Arrondissement de Cosne-sur-Loire: Olivier Cadiot, Jean-Pierre Condamine, Cyrille Forest, Alain Namy; Arrondissement de Nevers: Guillaume Colmont, Francis Maenhout, Benoit Mathé, Didier Ramet, Béatrice Thibaudat.



2014 étant une année d'élections internes, quatre urnes étaient installées dans le hall d'entrée de la ferme du Marault, afin que les adhérents désignent leurs représentants d'arrondissement au sein du nouveau Conseil d'administration de la FDSEA58

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

...vec les Pouvoirs publics



A l'issue du rapport d'orientation présenté par Stéphane Aurousseau sur le thème des relations entre la profession agricole et les Pouvoirs publics, une table ronde a tenté d'éclairer sur les pistes pour renouer le dialogue. Réserve électorale oblige, l'administration n'était pas présente mais Didier Ramet (secrétaire général sortant de la FDSEA58), Christiane Lambert (1ère vice-présidente de la FNSEA), Jean-Philippe Caumont (directeur du Parc naturel régional du Morvan), Daniel Barbier (vice-président du Conseil général de la Nièvre) et Eric Bertrand (président de la Chambre d'agriculture) ont répondu aux questions du même Stéphane Aurousseau, qui animait les débats sur ce thème.



Figure montante du syndicalisme majoritaire nivernais, Stéphane Aurousseau, en tant que secrétaire général adjoint sortant et administrateur réélu, a présenté le rapport d'orientation de la FDSEA58, axé cette année sur les relations de travail entre la profession agricole et les Pouvoirs publics. Dans un discours offensif et vif, il a aussi fait 7 propositions pour renouer le dialogue, propositions aussitôt saluées par Christiane Lambert comme symboliques *«d'un syndicalisme qui conteste et qui s'indigne mais aussi d'un syndicalisme responsable qui finit toujours par proposer».*

travailler qu'avec des syndicats aux affinités préférées et a rappelé que *«les groupes de travail du Parc sont ouverts à tous. Je me retrouve aussi dans le rapport lorsque à l'échelle locale il dit qu'il faut renforcer les liens pour traiter les problèmes localement. Que l'on travaille entre nous pour mettre à plat les désaccords... Il n'est pas question de mettre le territoire sous cloche et nous devons concilier préservation de l'environnement et développement»* a-t-il affirmé, tout en se payant le luxe de se faire applaudir à deux reprises. Daniel Barbier, quant à lui, s'est interrogé, dans le contexte de la suppression des Conseils généraux: *«Il faudra trouver un autre acteur pour lui confier les compétences confiées par la loi. C'est une idée très dangereuse. Pas sûr qu'il sera capable d'apporter les mêmes financements à tout ce pan qui est co-construit et co-animé entre le Conseil général et les organisations professionnelles agricoles, par nos échanges avec la Chambre et la FDSEA!»* A la question de savoir comment améliorer les relations, c'est Eric Bertrand, en tant que président de la Chambre, élu sur la liste FDSEA/JA, qui a eu le dernier mot: *«ce qui me rendrait service, c'est que la FDSEA ait parfois un avis plus tranché sur un certain nombre de dossiers, de sorte qu'en CDCEA ou en CODERST, nous n'en soyons pas réduits à dire peut-être bien que oui ou peut-être bien que non. Ce n'est pas toujours confortable quand en amont le débat n'est pas tranché»* a-t-il lancé en rappelant que la Chambre participait chaque année à plus de 430 réunions diverses et variées. En conclusion, Christiane Lambert a émis plusieurs voeux: *«que ce débat, qui est d'une grande richesse, se poursuive dans les cantons et avec l'administration, qu'il essaime dans d'autres départements où l'on ne se pose pas toujours ce type de question, que les 7 propositions de la FDSEA (lire encadré) se mettent en oeuvre, et que les Français, qui aiment l'agriculture, comprennent que les agriculteurs souffrent des mensonges portés par certains médias et structures environnementalistes ou anti-viande sur des sujets aussi délicats que les gaz à effet de serre, le chômage, les lisiers, les phytosanitaires, le bien-être animal»*... Preuve que la communication, nécessaire avec les Pouvoirs publics, ne doit pas s'arrêter aux portes des administrations mais aussi séduire et convaincre bien au-delà... Et que le syndicalisme majoritaire y a tout son rôle à jouer.

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ Repères

7 propositions pour améliorer les relations avec les Pouvoirs publics

Salué par Christiane Lambert comme symbole d'un *«syndicalisme qui conteste et qui s'indigne mais aussi d'un syndicalisme responsable qui finit par proposer»*, le rapport d'orientation présenté par Stéphane Aurousseau, secrétaire général adjoint sortant, a défini 7 propositions visant à améliorer les relations de la profession agricole avec les Pouvoirs publics, *«pour que notre département progresse... et avance au gré d'ambitions partagées»*: Mise en place urgente de rencontres mensuelles entre l'administration préfectorale et la FDSEA. *«Cela permettrait régulièrement de traiter les problèmes à la source, d'aborder, dans le bon tempo, les dossiers et de tenter, dans la concertation, d'y apporter les réponses adaptées. Ces réunions devront rester ouvertes afin de pouvoir y associer des partenaires et interlocuteurs dotés de leurs compétences et/ou étant directement concernés par les sujets traités»*; Engagement de l'administration à envoyer systématiquement aux exploitants un justificatif de réception des pièces reçues pour tout dossier administratif, *«afin d'éviter tout désagrément du type de celui que nous avons connu sur le dossier «transfert de DPU»*; Fluidifier et optimiser le transfert d'informations quotidien entre nos organisations pour une vision partagée des différents dossiers impactant l'économie agricole et territoriale de la Nièvre: *«mieux vaut prévenir que guérir et anticiper les évolutions réglementaires, législatives et politiques nous permettra, ensemble, d'être plus réactifs, plus prompts à travailler au service du territoire et des agriculteurs»*; Rencontres régulières avec les élus du Conseil général de la Nièvre, à l'instar des rencontres envisagées avec l'administration préfectorale, *«de manière à renforcer l'efficacité du portage des politiques publiques agricoles mises en place dans le département»*; Traiter localement des problématiques locales, à chaque fois que c'est possible: *«beaucoup de dossiers transitent par notre fédération départementale mais bon nombre d'entre eux pourraient être traités localement si les communes, communautés de communes et autres syndicats mixtes faisaient l'effort d'associer à leurs travaux et réflexions nos militants de terrain»*; Réinvestir le domaine de la réflexion avant l'action: *«Aussi bien nous sommes exigeants avec l'administration,* **a dit Stéphane Aurousseau, *aussi bien nous devons l'être avec nous-mêmes. L'action musclée doit demeurer au niveau qui doit être la sienne, le dernier recours. Nous devons faire l'effort d'être plus dans l'action construite que dans la réaction. Voir, juger, agir étaient l'une des exigences intellectuelles de la JAC et du CNJA à sa création. Cette exigence demeure... »*; Désarmement des agents de l'Onema: *«de grâce, Madame la préfète... rien dans ce qui constitue le quotidien de leur travail ne justifie d'avoir le revolver à la ceinture, cela n'a pour effet que d'attiser les tensions. Quelle autre catégorie professionnelle est aujourd'hui l'objet de contrôles, portant sur son activité professionnelle, par des hommes armés? Personne d'autre, et il doit être mis fin à ce traitement particulier imposé aux agriculteurs, dangereux par nature».***

▸ Agenda

25/05 Voyage à Aubrac avec les Anciens de Challuy

L'Amicale des anciens des lycées agricoles de Magny-Cours-Challuy organise une journée à la Fête de la transhumance, à Aubrac (Aveyron), le dimanche 25 mai prochain. Le voyage se fera en car au départ de Challuy. Tarif: 28 euros pour les adhérents et 32 euros pour les non-adhérents. Information et réservations auprès de Carole Duvernoy au 07 86 88 82 50.

27/05 Visite d'essais à Suilly-la-Tour

Soufflet agriculture organise une visite de sa plate-forme d'essais à Suilly-la-Tour, mardi 27 mai à partir de 9h. Programme: blé, essai variétés; orge d'hiver, essai variétés (brassicoles, fourragères, hybride...) dont nouvelle variété tolérance JNO et comparaison de différents traitements de semences sur Casino; colza, essai variétés (lignées et hybrides de référence, nouveautés 2014 et variétés en cours d'inscription) et essai fongicides; tournesol, essai variétés. Un repas est prévu ainsi qu'une visite libre des stands des firmes, semenciers et machinistes l'après-midi. Réservation obligatoire avant le 16 mai. Contact: Emmanuel Bonnin, technicien cultures Ramel-Seragri au 06 86 26 61 10 ou par mail: ebonnin@soufflet-group.com.

Série 6
Technologie à haute concentration





• de 101 à 184 cv
• transmission TTV
• nouvelle cabine MAXIVISION

MALECOT POIRIER AGRI
SAME DEUTZ-FAHR
58 St Loup 03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
18 Crézancy 02 48 79 02 30
NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - *Varzy* Hydroméca - *Thou*
Ets Huygen - *Béon* Ets Voisin - *Château-Chinon*
DEUTZ FAHR

Fédération départementale de Groupama

Des adaptations dans la politique commerciale et institutionnelle

La Fédération départementale des caisses locales de Groupama dans la Nièvre a tenu son assemblée générale annuelle, au Casino de Pougues-les-Eaux. Une table ronde a permis de préciser les changements faits par l'assureur mutualiste dans sa politique comerciale et institutionnelle.



Franck Gacon, Isabelle Chopin, Denis Geofffroy et Patrick Fouchez (de gauche à droite) ont dévoilé les contours de la nouvelle organisation commerciale et institutionnelle de Groupama dans la Nièvre.

Animée par Denis Geoffroy, le président de la caisse locale du Grand Nevers, la table ronde réunissait Isabelle Chopin, référente formation dans la Nièvre, Patrick Fouchez, directeur départemental institutionnel, et Franck Gacon, le nouveau responsable commercial régional, qui ont chacun précisé les adaptations apportées dans le fonctionnement de Groupama aux niveaux départemental et régional. La principale nouveauté réside dans le nom et les fonctions donnés à ce dernier intervenant. *«Avant, Groupama fonctionnait par marchés, avec des directeurs commerciaux et des chefs des ventes mais l'inconvénient c'est que c'était un fonctionnement en silo sans qu'aucun d'entre eux n'ait une vision globale de l'activité commerciale. Depuis le 1er février 2014, nous avons gardé les mêmes spécialités par marché mais en créant 7 régions commerciales au sein de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, dont celle de la Nièvre-Saône-et-Loire que je dirige»* a expliqué Franck Gacon. Il a désormais pour mission d'observer aussi bien le marché agricole que celui des artisans-commerçants ou celui des associations, et de les rendre pro-actifs, le tout avec l'ensemble des responsables territoriaux de Groupama. Rien que pour la Nièvre, il chapeaute dorénavant le réseau commercial qui, pour 218 000 habitant, atteint un taux de pénétration de 18%, et compte 20000 sociétaires, 14 agences, 26 conseillers commerciaux dont 6 conseillers *«agriculture»*, 25 caisses locales et près de 300 élus. *«Un réseau, dans un département essentiellement rural, qui constitue une vraie force pour soutenir le développement de Groupama»* a-t-il lancé devant près de 150 sociétaires.

Objectifs: rentrer des bons risques d'assurance

Et Franck Gacon a précisé les objectifs et la méthode de cette nouvelle organisation: *«cela va nous permettre de nous développer qualitativement sur les marchés en rentrant de bons risques assurances mais aussi dans les domaines de la finance et de la banque. Je veux faire progresser la satisfaction des sociétaires en travaillant à une relation privilégiée avec eux, que quand ils rentrent dans une agence Groupama, ils se disent qu'ils sont chez un assureur différent des autres»*. Pour cela, le nouveau directeur régional compte s'appuyer sur les sociétaires et les élus: *«que l'on rentre dans les associations de commerçants pour être mieux représentés, ainsi que dans les organisations professionnelles agricoles* (ndlr: le taux de pénétration agricole est de 30%) *mais aussi chez les artisans commerçants, en nouant des partenariats avec la Capeb notamment, et évidemment aussi dans le secteur associatif. Je veux que l'on accentue la relation du réseau et des élus, afin que vous nous fassiez rentrer chez les personnes et les entreprises que vous connaissez bien ou via des prospects»* a-t-il annoncé. Tandis que Denis Geoffroy retenait les priorités, - *«fidélité et proximité»*-, Patrick Fouchez, le directeur départemental institutionnel se montrait rassurant sur le devenir des caisses locales. *«A la fin des années 80, nous avons eu une politique de regroupement des caisses locales. Il y en avait alors 206 et aujourd'hui nous sommes stabilisés à 25 à l'échelle cantonale. Nous ne pouvons plus envisager de fusion mais nous devons renforcer les conseils d'administration. Plus le territoire est vaste, plus il est difficile de mailler le terrain»* a-t-il assuré, en s'engageant vers *«une politique de renouvellement, de rajeunissement, de féminisation et d'ouverture des caisses locales»*. Pour ce faire, Groupama va organiser, en 2014, des réunions inter-caisses, *«ce qui permettra à des gens d'une même profession de se retrouver pour échanger et débattre avec des intervenants extérieurs spécialistes d'un point technique précis. Avec cette nouvelle organisation commerciale, qui est une bonne démarche, chaque collaborateur est concerné et peut identifier de potentiels nouveaux administrateurs afin de contribuer au développement de l'ensemble. Je crois aussi beaucoup aux réunions d'accueil de nouveaux sociétaires, comme récemment à Corbigny et à Brinon-sur-Beuvron, où je suis sûr que certains pourront devenir administrateurs. Enfin, dans chaque caisse locale, la direction régionale a validé l'idée de désigner un correspondant institutionnel local, dont les premiers bénéficieront d'une formation avant l'été»*.

«Notre reconnaissance: la formation»

Parmi les actions qu'il prévoit, Patrick Fouchez en retient quelques unes particulièrement essentielles à court terme: un plan d'action *«prévention»* sur les incendies, *«pour limiter le nombre de sinistres»* à cause de non-conformité ou d'imprudence, un effort vers le marché agricole *«sur lequel nous avons un temps d'avance par rapport à d'autres marchés mais que nous devons reconquérir, en envoyant des flashs infos sur l'évolution de l'offre ou en identifiant des prospects»*, participation au Mondial Charolais, fin août au Marault, où Groupama au niveau national interviendra durant deux jours d'animation, enfin par des opérations dans des fermes ouvertes *«où il s'agira de cibler des sociétaires qui pourront être parrains de leurs voisins non sociétaires»*. C'est une véritable politique de relance tous azimuts que Groupama tente ainsi de mettre en oeuvre auprès de ses sociétaires *«mais il y a une condition. Nous avons souvent pêché faute de retour auprès de ceux qui s'investissaient. Aujourd'hui, notre reconnaissance passera par la formation»*. Référente formation pour la Nièvre, exploitante agricole à La Machine, présidente de la caisse locale Les Bords de Loire et élue départementale et régionale, Isabelle Chopin en a dressé les contours. *«Nous nous sommes engagés à former les nouveaux élus lors des assemblées générales et nous avons commencé à le faire. La réflexion est partie du haut de la pyramide, au niveau national, où Groupama a considéré qu'il était essentiel que tous les élus aient les mêmes bases, les mêmes connaissances partout afin qu'on puisse leur demander d'être des ambassadeurs de Groupama, de diffuser l'offre et de faire de la prévention»*. Il y aura donc plusieurs niveaux de formation. Une journée pour les nouveaux élus (par an) permettra de faire connaître les abbréviations et les rouages de l'assureur, ou de se perfectionner, une autre formation concernera spécifiquement les présidents de caisse locale et enfin une autre s'adressera aux administrateurs départementaux et régionaux. Là-encore, l'objectif est de mettre de l'huile dans les rouages et de rendre le réseau plus performant et plus pertinent. Et Isabelle Chopin de conclure: *«cela permettra aussi de faire remonter ce qui va ou ce qui ne va pas»*.

EMMANUEL COULOMBEIX





Foire de Sens

Une foire aux couleurs agricoles

Héritière des traditionnelles foires franches du moyen âge et des foires commerciales apparues après la première guerre mondiale, la foire de Sens a pris depuis quelques années, l'habitude d'accueillir pour invité d'honneur, un représentant des différentes filières rattachées au monde agricole.



A l'heure de l'inauguration. Aux ciseaux : Jean Denaux



Un cocktail plutôt *«détonnant… !»*



Sourire 100 % féminin pour accueillir les visiteurs du stand de la Chambre d'agriculture.



Inauguration du pôle agricole de la foire. A la tribune: le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot.

Après le secteur laitier, avec la fromagerie Lincet en 2012 et le monde céréalier avec les Moulins Dumée l'année suivante, cette 87e édition a mis en avant l'élevage et la filière viande, en mettant à l'honneur Jean Denaux, dont l'entreprise installée en zone des Vauguillettes à Sens est passée maître dans la maturation des viandes d'exception. A l'heure de l'inauguration de la foire, chacun y est allé de son petit mot pour saluer, comme l'a rappelé la députée-maire de la ville, Marie-Louise Fort, le parcours atypique d'un *«représentant d'une longue lignée d'artisans bouchers, qui a su mettre sa connaissance du monde de l'élevage au service des professionnels de la restauration et des particuliers…»* Hommage également du président du Conseil général, André Villiers, pour cet *«ambassadeur du département et de l'élevage de notre pays, devenu expert au plan international, de la maturation des viandes, ce qui lui confère une reconnaissance sur les plus grandes tables des cuisiniers du monde, portant bien au-delà, les couleurs de l'Yonne »*. Le patron de l'exécutif départemental rappelant au passage le poids de l'élevage en région Bourgogne : *«on y compte autant de vaches que d'habitants, 1,5 million !»* Comme à l'accoutumée, l'espace du pôle agricole sur la foire de Sens a permis de présenter des facettes parfois méconnues de l'agriculture icaunaise d'aujourd'hui, que ce soit à travers le secteur de l'enseignement et de la formation, ou d'entreprise d'insertion comme les *«Jardins de la Croisière»*. L'occasion également pour le grand public, de découvrir sur le stand de la Chambre d'agriculture les différentes filières départementales et le rôle joué par des structures comme Alysé, pour l'appui au monde de l'élevage. Rappelant dans son intervention que le département comptait encore 26 000 vaches allaitantes et 14 000 vaches laitières, le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot, s'est pour sa part interrogé sur le nombre de jeunes broutards partant chaque année à l'engraissement en Italie: *«pas moins de 150 000 animaux, dont on peut penser qu'il est dommage de laisser partir cette valeur ajoutée et on espère toujours relancer l'engraissement dans le département, grâce notamment à cet outil majeur qu'est la Sicavyl, à Migennes, et parvenir à développer la transformation de nos animaux afin de les valoriser…»*



Il y a des patronymes prédestinés… Qui dira après cela, que le vin (bu avec modération), n'est pas bon pour la… santé !



Même en résine et même quand on est un *«grand»* de six ans, une vache, ça fait *«vachement»* peur !

▸ Agendas

27/05 Assemblée Générale du Syndicat Betteravier de l'Yonne

Le Syndicat Betteravier de l'Yonne tient son assemblée générale mardi 27 mai, à partir de 9 h, à la Ferme de la Margottière, à Vallery. Après la partie statutaire, assemblé d'information avec: Pascal Amette (Délégué Régional ITB Champagne Yonne) sur le *«Projet Sypre et apports de la technqiue dans la quête de compétitivité»* et de Timothé Masson (Service économique de la CGB) sur le thème *«Marché mondial du sucre: quelles forces en présence et quelle place pour l'Europe?»* Avec la participation d'Eric Laine, Président de la Confédération Générale des Planteurs de betteraves

03/06 «Expérimentales 2014» à Evry

SeineYonne (union de 110 Bourgogne et Capserval), organise ses *«expérimentales 2014»* le 3 juin à Evry, à partir de 8 h 15. Journée organisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne. En plus des traditionnelles nouveautés génétiques, phytosanitaires et des itinéraires techniques, la visite du matin sera axée sur la plateforme pluriannuelle Artemis et sur les débouchés filières. L'après-midi sra dédié à la démonstration de techniques innovantes : Precision, Strip Till. Présence également d'un village fournisseurs.
Présence à confirmer avant lundi 19 mai, par courrier, fax, mail ou directement sur votre espace Net 110 sur www.110bourgogne.fr

SeineYonne
110 BOURGOGNE
CAPSERVAL La qualité au quotidien
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR – YONNE
NE RATEZ PAS LES EXPÉRIMENTALES 2014
MARDI 3 JUIN 2014
EVRY (89 140)
MERCREDI 28 MAI 2014
COULMIER-LE-SEC (21 400)
N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE AUPRÈS DE VOTRE COOPÉRATIVE.





FDSEA

Assemblée générale ce vendredi à Nitry

«Quels visages pour l'agriculture de l'Yonne demain… ?» C'est sur ce thème que plancheront les adhérents et administrateurs de la FDSEA de l'Yonne, réunis en assemblée générale vendredi 16 mai, de 9h30 à 17h30, à la salle multiculturelle de Nitry.

La matinée en huis clos sera consacrée au bilan économique, administratif, politique et syndical, suivi d'un échange et débat entre les adhérents et le Secrétaire Général de la FNSEA, Dominique Barrau.
L'Assemblée Générale officielle commencera à 15 heures sur la thématique : *«Quels visages pour l'agriculture de l'Yonne demain?»*

A l'heure de la mise en place d'une nouvelle réforme de la Pac qui va impacter lourdement les exploitations icau-naises et bourguignonnes, le débat sur les modèles agricoles revient en force. Comment faire face à cette nouvelle réforme ? Peut-on rester sur un modèle d'agriculture traditionnellement *«familial»* ?

Quels leviers actionner pour passer ce cap ? Agrandissement, spécialisation des productions, gains de productivité, diversification, valorisation des productions au sein des filières…

Entre une ferme avec 40 vaches et 52 hectares - modèle que paraît prôner le Ministère de l'Agriculture - et une ferme à 1 000 vaches et 1 300 hectares, il existe peut-être plusieurs options pour que les agriculteurs vivent dignement de leur métier.
Loin des partis pris, la FDSEA veut ouvrir la discussion avec ses adhérents pour aborder le plus sereinement pos-sible la question des changements profonds de notre agriculture. Pour envisager toutes les dimensions de ce sujet, participeront à la table ronde :

- Dominique Barrau, agriculteur dans l'Aveyron, Secrétaire Général de la FNSEA.

- Robert Bilbot, Directeur Général de l'union Cérévia (Cérévia est une union de 7 groupes coopératifs céréa-liers de Bourgogne, Franche-Comté et Rhône Alpes, créée pour mutualiser les coûts de logistique et de commercialisation des céréales. Cérévia représente aujourd'hui 7 % du marché français).

- Emmanuel Bernard, éleveur dans la Nièvre, Secrétaire Général Adjoint de la Fédération Nationale Bovine.

- Arnaud Danjean, Député Européen, amènera son éclairage sur les modifications réglementaires en cours et les orientations de fond de l'Union Européenne sur l'agriculture.

Cet après-midi se veut propice aux débats et aux questions entre tous les participants.

FDSEA 89

Biodiversité

Valoriser les cultures en protégeant les busards

Une plaquette d'information vient d'être éditée conjointement par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne et la Chambre d'agriculture, visant à protéger les jeunes populations de busards nichant dans les parcelles.

Dès les premiers beaux jours d'avril, on peut les observer, planant inlassablement à quelques mètres au dessus du sol, dans les plaines céréalières de l'Yonne, à la recherche de campagnols, leur nourriture de prédilection. Les busards sont des rapaces élégants, dont les mâles se reconnaissent facilement à leur plumage gris et à la pointe des ailes noire. Les femelles arborant un plumage brun avec une tache blanche à la base de la queue. Dans le département, deux espèces cohabitent : le busard cendré, migrateur hivernant en Afrique et le busard Saint-Martin, présent toute l'année. Entre cinquante et cent couples seraient présents dans l'Yonne pour le premier, plus d'une centaine pour le second. Les deux étant reconnues comme espèces protégées, du fait d'un nombre limité de populations.
Les busards nichaient autrefois dans des milieux ouverts comme les landes, les friches, les jachères et les marais. Face à la disparition progressive de ces habitats, les oiseaux ont pris pour habitude de se réfugier désormais dans les zones de grandes cultures qui font office de milieu de substitution. Le nid est construit directement au sol, dans les parcelles d'escourgeons, de blé ou de colza. Déposés en mai, les œufs éclosent en juin et les nichées directe-ment menacées par des moissons de plus en plus précoces, intervenant le plus souvent, avant l'envol des pous-sins, particulièrement dans les cultures d'escourgeons. Les jeunes busards sont de ce fait, directement menacés par les engins agricoles et le plus souvent happés par la moissonneuse avant même de savoir voler. Sans action de protection, 60% des nids seraient ainsi détruits avant l'envol des jeunes.


Sabine Mongeot
Nichée de busards Saint-Martin.

Un partenariat gagnant pour le monde agricole

Un peu partout en France, des mesures de protection des nids de busards ont été mis en place depuis une ving-taine d'années, afin de sauvegarder les couvées. Dans l'Yonne, une dizaine de bénévoles de la LPO, parcourent ainsi d'avril à juillet, les plaines céréalières de l'Aillantais et de Forterre, après avoir demandé l'autorisation de pé-nétrer dans les cultures, pour repérer les nids des deux espèces. Un travail de reconnaissance conduisant à mettre en place un panier grillagé d'1 m2 autour du nid, afin de protéger ses habitants lors du passage des engins agri-coles mais aussi, contre les prédateurs terrestres. Faute de moyens humains, ce dispositif n'est malheureusement pas encore déployé partout dans le département et il est absent notamment dans le Sénonais, le Gâtinais et le Tonnerrois. Si des mesures sont prises localement, en collaboration avec les exploitants agricoles sur le terrain, la LPO et la Chambre d'agriculture de l'Yonne, viennent d'éditer une plaquette, destinée à présenter en détail la pro-blématique et les actions menées, afin d'étendre le périmètre d'information. La contribution des acteurs agricoles passe par des gestes simples, comme d'alerter la LPO en cas de découverte d'un nid, ou d'avertir des dates de moisson. Avec à la clé, une aide à la protection des cultures de certains ravageurs, quant on sait qu'un couple de busards et sa nichée, peuvent consommer jusqu'à 500 campagnols pendant toute la période printanière. Les oi-seaux complétant leur régime alimentaire avec des insectes et autres petits animaux. Pour sa part, la Chambre d'agriculture de l'Yonne a fait le choix de diffuser cette plaquette d'information à tous les OS du département, les invitant à accueillir favorablement cette initiative et à la faire connaître auprès de leurs adhérents.
Pour tout renseignement ou contact en cas de découverte d'un nid :
Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne
14 avenue Courbet 89000 Auxerre
Tél 03 86 42 93 47
Email : yonne@lpo.fr
Site Internet :
http://lpo.yonne.free.fr

DOMINIQUE BERNERD



Filière Bio

Conférence Agriculture Biologique

La conférence Agriculture Biologique de l'Yonne se déroulera mercredi 4 juin à la Chambre d'agriculture autour de deux thèmes spécifiques : la filière œuf et la préservation de la qualité de l'eau.

Dans le prolongement des débats autour du *«Grenelle de l'environnement»*, la Chambre d'agriculture de l'Yonne (première structure à s'être dotée en son temps de compétences bio) a poursuivi ses actions en faveur du développement de l'agriculture biologique. A ce titre, elle organise chaque année depuis 2009 en partenariat avec le Groupement des Agro-Biologistes de l'Yonne (Gaby) et le Service d'EcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne (Sedarb) : la conférence Agriculture Biologique de Yonne. Pour Claude Boursier, élu de la Chambre d'agriculture : *«les partenariats et les collaborations avec le Sedarb et le Gaby développés depuis de nombreuses années, contribuent au déve-loppement de l'agriculture biologique dans notre département. La Chambre d'agriculture pour-suit ses expérimenta-tions culturales et accompagne les agriculteurs ou futurs agriculteurs à la conversion, à l'installation en AB ou à la diversification. Les demandes sociétales étant de plus en plus nombreuses, la Chambre d'agriculture a cette mission de mise en adéquation des besoins exprimés avec les offres du marché dans un souci de viabilité et de durabi-lité des exploitations icaunaises»*.

Pour 2014, après avoir dressé un bilan du développement de la filière bio dans le département, la conférence Agri-culture Biologique de Yonne abordera deux thématiques spécifiques :

- la filière *«Œuf de consommation bio»* avec l'intervention de l'opérateur industriel CDPO (Centre de Distribution et de Production d'œuf) ainsi qu'un producteur d'œuf qui commercialise en vente directe
- la préservation de la qualité de l'eau avec l'intervention d'une Commune qui témoignera sur la réflexion menée autour de la maîtrise des pollutions diffuses par les produits phytosanitaires, complétée de témoignages d'agriculteurs sur des bassins d'alimentation de captage.

Rendez-vous le mercredi 4 juin à 9h30 à la CA 89

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Déborah Colard au 03 86 94 22 19

Evolution de la bio dans l'Yonne

Ces dernières années de grands changements ont impacté le paysage bio icaunais. Le nombre de fermes bio a doublé dans le département, passant de 121 exploitations en 2008 à 244 fin 2013. Les surfaces bio ont suivi la même tendance, passant de 8 323 ha en 2008 à 16 885 ha en 2013. La grande majorité des conversions a eu lieu entre 2008 et 2010, depuis le rythme s'est ralenti et se stabilise autour d'une douzaine de conversions chaque année. Le secteur de production où les conversions restent les plus nombreuses est les grandes cultures du fait d'un contexte économique



favorable. Un regain de conversions, toutes productions confondues, est attendu en 2015 suite aux annonces du Plan Ambition Bio 2017 et à la réforme de la Pac.

CHAMBRE AGRICULTURE 89

Programme

09 h 30 : Accueil - Introduction
Claude Boursier, Vice-Président de la Chambre d'Agriculture de l'Yonne
Francis Houchot, Président du Groupement des Agrobiologistes de l'Yonne (Gaby)
10 h 00 : Etat des lieux de l'agriculture biologique dans l'Yonne
Gaby
10 h 10 : La filière œuf de consommation
10 h 15 : Filière longue (Etat des lieux dans l'Yonne, perspectives de développement en bio, éléments économiques)
Philippe Lapie (CDPO)
10 h 40 : Accompagnement de projet en filière courte
Alice Demolder, conseillère en diversification à la Chambre d'agriculture
La vente directe d'œufs
Intervention d'un producteur d'œufs en vente directe
11 h 20 : Préservation de la qualité de l'eau
Introduction
Etienne Henriot, Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, sur la problématique de la qualité de l'eau, des différents leviers à activer et des conditions de réussite
11 h 25 : Développement de la bio dans les BAC (Atouts, contraintes, opportunités et menaces) Chambre d'agriculture de l'Yonne, Gaby
11 h 35 : Témoignages
M. Baeli, en charge du dossier de la qualité de l'eau sur la commune de Villeneuve la Guyard jusqu'en 2014 : réflexion menée par une commune sur la problématique des phytosanitaires avec la gestion d'un programme global
12 h 30 : Conclusion suivie d'un verre de l'amitié

PAC 2014-2020

Et si la réforme vous conduisait à de nouveaux choix stratégiques ?

Les changements de la nouvelle Pac étant nombreux et avec des impacts forts sur vos exploitations, la Chambre d'agriculture vous propose une journée pour comprendre cette réforme, mesurer les impacts et identifier les pistes d'adaptation sur votre exploitation.

Mise en place pour la période 2014-2020, la nouvelle PAC induit des changements importants pour votre exploitation. De nombreuses questions viendront ponctuer votre réflexion :

- comment adapter le statut juridique de votre exploitation ?
- comment adapter vos ateliers d'élevage ?
- comment répondre au verdissement ?
- comment évaluer et optimiser les surfaces d'intérêt écologique ?
- comment répondre aux exigences de diversité des cultures et des rotations ?
- comment valoriser les cultures riches en protéines ?

Il est aujourd'hui crucial pour tout agriculteur de réfléchir aux adaptations à mettre en œuvre et d'en calculer l'incidence.

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose une formation gratuite* d'une journée pour connaître les effets de la PAC sur le département mais surtout sur votre exploitation. Vous déterminerez les pistes d'adaptation possibles avec un outil de simulation développé par l'APCA, l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture.

Des sessions de formations ont été mises en place pour les céréaliers et les éleveurs :

- Lundi 26 mai, à Auxerre (Grandes Cultures)
- Lundi 2 juin, à Auxerre, (Grandes Cultures)
- Lundi 16 juin, à Gron (Grandes Cultures)
- Lundi 23 juin, à Avallon (éleveurs)

Pour tous renseignements ou inscription, contactez le 03 86 94 28 48.

*Formation cofinancée par le VIVEA (Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant) et l'Union Européennes.

Chambre Agriculture 89

Conditionnalité 2014 : dérogation au brûlage des chaumes et des pailles

L'arrêté préfectoral du 5 mai 2014 fixant les conditions dérogatoires de brûlage des chaumes et des pailles dans la département de l'Yonne pour la campagne 2014 précise que le brûlage des chaumes et des pailles est autorisé à titre exceptionnel et dérogatoire, en respectant certaines prescriptions, uniquement pour les parcelles destinées à être ensemencées en colza au cours de la campagne 2014/2015.

Afin de ne pas entraver la mise en place des cultures suivantes, est également autorisé par dérogation, le brûlage :

- des graminées utilisées en production de semences fourragères ;
- des résidus de chanvre après récolte ;
- des résidus de lin après récolte.

Une déclaration préalable doit être établie par l'exploitant agricole auprès de la mairie de la commune du lieu de brûlage, 48 heures au minimum avant la date prévue pour la brûlage.

Des contrôles du respect de ces prescriptions seront effectués notamment au titre de la conditionnalité des aides.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter

- La mairie ou
- La DDT 89- Service Economie Agricole / tel : 03 86 48 42 59 - courriel : ddt-sea@yonne.gouv.fr - site internet : www.yonne.gouv.fr

Formations

Votez pour Noyers-sur-Serein !

Dans le cadre de l'émission "Le village préféré des Français 2014", sur France 2, les internautes et téléspectateurs sont invités à voter pour départager les 22 villages sélectionnés pour cette troisième édition, dont celui de Noyers-sur-Serein, dans l'Yonne. Vous avez jusqu'au jeudi 22 mai, pour soutenir la candidature du village icaunais, en vous rendant sur le site www.France2.fr ou par le lien direct : http://www.France2.fr/emissions/le-village-prefere-des-francais/village/noyers-sur-serein/71-531

Un site web consacré à l'émission permet aux internautes de découvrir les 22 villages en compétition, grâce à une présentation en images de chaque petite cité. Les résultats du classement seront dévoilés par Stéphane Berne, lors de l'émission spéciale diffusée en juin prochain, sur France 2

19 et 26/05 Certificat phytosanitaire Opérateur

Formation au certificat phytosanitaire Grandes cultures et polyculture/élevage, destinée aux salariés, jeudis 19 et 26 mai, organisée par la FDSEA de l'Yonne, en ses locaux du 37 rue de la Maladière à Auxerre

Formation sur 2 journées, de 9 h à 17h 30. Objectif : rappeler le cadre règlementaire. Approfondir ses connaissances sur la protection de l'utilisateur, de l'environnement et du consommateur lors de l'utilisation des produits phytosanitaires, appréhender les aspects pratiques de la protection intégrée

Délai d'inscription : lundi 28 avril.

Renseignements au 03 86 49 48 10



▶ A noter

Droits à Paiement Unique (DPU) 2014: ouverture des réserves nationales

Les programmes départementaux, notamment celui visant à revaloriser les DPU de faible valeur, ne sont pas reconduits en 2014. Seul le programme *«grands travaux»* est reconduit partiellement. Les soldes des réserves départementales 2013 remontent donc en réserve nationale.

Les exploitants peuvent demander à bénéficier d'une dotation de DPU par la réserve nationale 2014 qui comporte deux programmes :

- le premier programme *«nouveaux installés avec DPU de faible valeur»* s'adresse aux exploitants installés depuis moins de 5 ans (soit installés entre le 16 mai 2009 et le 15 mai 2014) dont le montant moyen des DPU est inférieur à la moyenne départementale des DPU (310 €);

- le second programme *«nouveaux exploitants 2014»* s'adresse aux exploitants installés entre le 16 mai 2013 et le 15 mai 2014. Il leur permettra de bénéficier en 2015 de DPB (Droits à Paiement de Base) tenant compte de leur historique, c'est-à-dire d'un *«ticket d'entrée»* pour l'attribution de DPB.

Il est rappelé qu'une société n'est éligible à ces programmes que si tous les associés sont éligibles et qu'un agriculteur ne peut bénéficier que d'un seul programme.
Les formulaires de demande, à déposer avant le 15 mai 2014, sont disponibles sur le site TelePAC (www.telepac.gouv.fr) ou à la DDT.

DDT 89
Service Economie Agricole

(ndlr : considérant que le délai fixé au jeudi 15 mai pour le dépôt des dossiers était trop court, par rapport à la date de parution de ce communiqué (jeudi 7 mai), la FDSEA de l'Yonne a adressé un courrier à la préfecture, cosigné avec JA 89 et la Chambre d'agriculture, afin de demander le report de la date butoir jusqu'au 15 juin).

Fleurs de vigne

Les vignerons sont de retour sur les quais

Pour sa 8e édition, la grande fête des vins de l'Yonne est de retour ce dimanche sur les quais auxerrois récemment rénovés

Le printemps et les beaux jours revenus, les vignobles de l'Yonne se teintent d'une subtile couleur blanche : les fleurs de vigne. Cette floraison, qui annonce la récolte dans 100 jours, est devenue depuis 2005, le symbole de cette manifestation qui réunit tous les deux ans les viticulteurs de Chablis et du Grand Auxerrois, pour une dégustation *«grand format»* des vignobles et du terroir de l'Yonne.
Cette année, pour sa 8e édition, *«Fleurs de vigne»* revient dimanche 18 mai, sur les quais d'Auxerre, récemment rénovés et profitera ainsi d'un espace réaménagé au bord de l'eau, pour se réinventer. L'occasion, pour une centaine de professionnels du vin, de proposer à la dégustation des cuvées issues de la dizaine d'appellations dispo-nibles sur le terroir icaunais. Seront présents des viticulteurs de : Bourgogne Chitry, Bourgogne Côtes d'Auxerre et Saint-Bris, Bourgogne Coulanges-la-Vineuse, Irancy, Bourgogne Tonnerre et Epineuil, Bourgogne Côtes Saint-Jacques, Bourgogne Vézelay, Chablis, Crémant de Bourgogne (détail des exposants sur www.fleursdevigne.fr). Avec pour seul passeport, le verre dégustation vendu sur place 5 €, marqué aux couleurs de l'édition 2014 (vendu en pré-vente avant le 18 mai, pour 4 €, à l'Office de tourisme, 1 quai de la République)

Spectacles et animations pour tous

Fleurs de vigne est aussi l'occasion de présenter et faire découvrir le terroir du département, grâce notamment à la vingtaine de producteurs en métiers de bouche du réseau Bienvenue à la Ferme, présents dans plusieurs espaces de restauration, pour vous faire partager leur passion.
De multiples animations autour du vin seront proposées, comme la traditionnelle Cave aux Arômes ou des nouveautés comme l'éco-musée de la vigne, de Quenne, qui présentera une partie de sa collection. Après l'inauguration officielle, à 11 h et les intronisations des confréries des Trois Ceps et de la Truffe, spectacles et ani-mations pour tous, tout au long de la journée (voir encadré). Bal à partir de 15 h animé par le Dans'Club Auxerrois, sur le parvis Cadet-Roussel. Pour les plus jeunes : la Ferme de Flo et ses animaux, un atelier et une exposition éco-ludiques, une animation autour des légumes, dégustations et musique. Pour les plus petits, une nurserie est à disposition. Autre nouveauté : la possibilité pour les visiteurs, de venir se détendre dans un stand bien être consa-cré à la vinothérapie, avec des animations et des démonstrations autour de produits cosmétiques et de soins corpo-rels à base de raisin.
Plus de renseignements et d'infos sur www.fleursdevigne.fr et sur Facebook

Dominique Bernerd

▶ Spectacles

Celtic Ocean
Cadence et chaleur des grands classiques des chansons de la mer et de la culture celtique
Fontaine des quais : 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h

Accent Jazz
Notes charmeuses et envoûtantes du répertoire de jazz classique du groupe auxerrois
Parvis Saint-Nicolas : 10 h 30, 13 h, 15 h 15, 17 h 45

Jazzogène
Rythmes outre-atlantique de la Nouvelle Orléans
Déambulation sur la fontaine : 11 h 15, 15 h 15
Représentations sur le kiosque à musique : 13 et 17 h

Années 60
Musique de la variété française
Kiosque à musique : 15 h

La Compagnie Louxor
Char amphibie sur terre et sur eau, pour un spectacle vivant et poétique
Embarcadère quai de la Marine : 10 h 15, 14 h, 16 h 15

Amédée Bricolo
Théâtre comique sur l'histoire du vin «C'est la faute à Bacchus»
Kiosque à musique : 12 h 15, 14 h 30, 16 h 30, 18 h

Les Oenomagiciens
Spectacle de magie autour du vin
Parvis Saint-Nicolas : 11 h 45, 14 h 15, 16 h 30

La Compagnie Lunatic
Spectacle de danse aérienne sur tissus et cordes
Kiosque à musique : 12 h, 14 h 15, 16 h 15

Démonstrations de sports nautiques
Proposées sur l'Yonne par le Club de Ski nautique de Vaux, l'Olympique Canoë-Kayak Auxerrois et les Joutes d'Accolay
15 11 h 15, 13 h, 14 h 45, 17 h

A noter

Remboursement de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE) applicables aux consommations de gazole non routier, de fuel lourd et de gaz naturel (TICGN)

La mesure de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) applicable aux consommations de gazole non routier, de fuel lourd et de gaz naturel (TICGN) est prolongée jusqu'au 31 décembre 2014 dans les mêmes conditions que pour les campagnes précédentes. Le remboursement ne s'applique plus aux consommations de fuel domestique. Les demandeurs continueront d'indiquer séparément leur consommation des premier et second semestres.
La procédure de remboursement concerne le même public, à savoir:
- les exploitants agricoles à titre individuel ou sociétaire,
- les entreprises de travaux agricoles et forestiers,
- les coopératives d'utilisation en commun du matériel agricole (Cuma),
- les autres sociétés ou personnes morales ayant une activité agricole au sens des articles L 722-1 à L722-3 du code rural.
Le montant de remboursement partiel au titre des consommations 2013 sont maintenus au niveau de 2012, il s'élève à :
- 5 euros par hectolitre pour les quantités de gazole non routier acquises entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013,
- 1.665 euros par 100 kilogrammes net pour les quantités de fuel lourd acquises entre le 1er janvier et 31 décembre 2013,
- 1.071 euros par millier de kilowattheures pour les volumes de gaz acquis entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013.
Les taux de TICPE sont modifiés à compter du 1er avril 2014 :
- TICPE sur le GNR : 7.20 €/hl à 8.86€/hl à compter du 1er avril 2014 et ce taux sera porté à 10.84€/hl en 2015 puis 12.83€/hl en 2016.
Comme précédemment, le formulaire, complété, doit être accompagné des pièces suivantes:
- copie des factures de gazole non routier, de fuel lourd et/ou de gaz naturel dont la date de livraison est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013 inclus, établies au nom du demandeur (personne physique ou société) ; seules les factures correspondant à des volumes donnant droit au remboursement doivent être comptabilisées (toute fraude ou fausse déclaration qui viendrait à être constatée lors de contrôles sur dossier ou sur place expose son auteur aux sanctions prévues par l'article 441-6 du code pénal). Concernant le gaz naturel, s'il s'agit de contrats d'approvisionnement, le demandeur devra présenter un justificatif permettant de déterminer les quantités de gaz naturel livrées pendant la période concernée. (Ce remboursement ne s'applique pas au gaz propane et butane déjà exonérés de taxe) ;
- relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur ;
- copie de relevé de cotisations du demandeur à un régime de sécurité sociale agricole (MSA), comme bénéficiaire d'un tel régime ou en tant qu'employeur de salariés relevant de ce régime
- les sociétés non spécifiques de la production agricole devront joindre en outre un extrait des statuts ou extraits K-bis mentionnant la nature agricole (production agricole, exploitation forestière, travaux agricoles ou forestiers) de tout ou partie de leurs activités. Ceci s'applique notamment aux SARL, aux Cuma dont l'activité ne se limite pas aux travaux agricoles, aux autres coopératives dont l'activité n'inclut généralement pas la production agricole ;
Pour que la demande soit acceptée par l'administration, toutes les pièces jointes (factures, RIB, relevé de cotisations sociales, etc.) doivent être au nom de la personne ou de la société figurant sur le formulaire de demande.
Pour chaque type de remboursement, il n'est accepté qu'une seule demande par personne ou société. Toutes les demandes multiples seront rejetées.
Les formulaires de demande, remplis et complétés par toutes les pièces nécessaires, doivent être envoyés à l'adresse suivante :
Direction départementale des finances publiques
Cellule remboursement TIC
Rue Marie Noël
89000 Auxerre

Se renseigner en direction départementale des territoires au 03 86 48 41 21
Les formulaires sont disponibles sur le site internet des services de l'Etat (www.yonne.gouv.fr)

DDT 89
Service de l'économie Agricole

SNC BRUNET
20, Rue La Courtine - 18140 Argenvières
Tel. 02 48 76 55 96 / Fax 09 70 60 19 99
Mail: sncbrunet@orange.fr - site: www.sncbrunet.fr
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
> Fosse à lisier
> Réserve d'incendie
> Bassin de rétention
STATION D'ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX Collectives et Agricoles
Fourniture GÉOMEMBRANE

Gestion des ressources humaines

Agri-Ressources plébiscité

Le cycle de formation *«Agri-Ressources»*, initié par les FDSEA 21 et 89, pour accompagner les exploitants employeurs de main d'oeuvre, s'est achevé au printemps 2014. L'occasion de revenir sur ses objectifs et d'en évaluer les effets.



La réussite d'une entreprise qu'elle soit artisanale, industrielle ou agricole, passe aussi par une bonne gestion des hommes. La gestion des ressources humaines est aujourd'hui une nécessité reconnue et l'agriculture n'échappe pas à cet impératif. Le salariat s'est développé, les organisations ont évolué, le travail et son environnement juridique et réglementaire aussi. Dans un contexte en évolution rapide, il n'est pas toujours facile de disposer des moyens et des outils facilitant et organisant la gestion du personnel.

Quand on parle de gestion des ressources humaines on pense souvent d'abord à la gestion administrative, la notion de ressources humaines restent encore abstraite et méconnue. En fait comme tout acte de gestion, elle s'évalue en temps et en argent, la GRH constitue le "volet social" du métier d'agriculteur et comprend le recrutement du personnel, le volet administratif, l'organisation du travail, l'encadrement, la formation, la communication et l'information.
Que l'exploitation emploie un ou plusieurs salariés ne change rien à ses obligations, mais plus la structure est petite, plus l'employeur peut avoir de difficultés à bien identifier les temps de la GRH et à mettre en oeuvre les moyens et les outils nécessaires. C'est tout l'enjeu de l'action Agri-Ressources, développée par les services emplois des FDSEA de l'Yonne et de la Côte d'Or. Une formation-action qui se construit à partir du diagnostic initial de l'exploitation de chaque agriculteur volontaire.

Il s'agit dans un premier temps de lister et d'analyser les points forts et les améliorations à apporter dans quatre domaines principaux : hygiène-sécurité, réglementation, management et organisation du travail. Ce travail d'audit réalisé, le programme de formation va s'attacher à remédier aux point faibles tout optimisant les conditions de l'amélioration de la motivation et de la performance des salariés.

Outre le diagnostic individuel initial, des temps sont réservés à l'expression et à l'information en groupe. Echanges d'expériences et de pratiques très appréciés par les participants.
Huit responsables d'exploitation agricole, employeurs de main d'oeuvre (4 en Côte d'Or et 4 dans l'Yonne), ont suivi ce premier cycle de formation Agri-Ressources, entre octobre 2013 et mars 2014.

Tous ont apprécié ce temps de "mûrissement" et de questionnement individuel entre l'audit (1/2 journée), les jours de formation collective (2 jours), le suivi individuel (1/2 journée) et le bilan de la formation (I/2 journée). Chacun a pu ainsi élaborer un plan d'action personnalisé, acquérir les connaissances complémentaires indispensables à une gestion efficace des ressources humaines et mettre en oeuvre les actions d'amélioration ainsi identifiées.

Deux des participants nous font partager leur expérience et reviennent sur le bilan de cette formation.



Témoignages

Eric Allouis
Senailly (21): Personnalisation, formalisation et prévention, un tiercé gagnant...

«Le premier atout de la formation Agri Ressources c'est la personnalisation. La démarche est bien pensée car chaque cas est particulier et c'est important d'avoir un regard extérieur sur son exploitation. Le fait marquant de la formation c'est bien le diagnostic individuel, cela personnalise le contenu de la formation et permet à chacun de se mettre vraiment dans les clous de la réglementation en réfléchissant à ses pratiques et à ses besoins réels. Le deuxième avantage, c'est la formalisation de certaines procédures ; ce qui se concrétise par un écrit, une fiche. C'est l'occasion de prendre conscience de tous les points importants en terme de prévention des risques notamment. Dans la pratique quotidienne ce sont des étapes qui sont souvent présentes mais sans formalisme et sans écrit. L'accueil, les consignes, le suivi, c'est souvent fait oralement et sur un coin de bureau. Ce formalisme amène un autre regard en tant que chef d'entreprise sur certaines procédures et l'attitude du salarié s'en trouve aussi modifiée. C'est un niveau de responsabilisation supplémentaire pour le salarié, comme pour le patron.
Nous avons d'autant mieux profité de tous les apports de la formation que dans le groupe tout le monde était motivé. Les mises en commun n'en ont été que plus intéressantes. Concrètement, sur notre exploitation, cette formation nous a permis de valider le tableau d'affichage, la fiche de suivi, la fiche d'accueil, c'était plus ou moins fait, mais de façon informelle, là c'est acté. On s'aperçoit en mettant en place les différentes procédures que ce n'est pas monstrueux à faire, toutefois cela demande quand même du temps et de la disponibilité. La loi s'impose à tous, mais il faudrait quand même trouver le moyen d'encourager les bonnes volontés.
Cette formation m'a amené aussi à m'interroger sur la formation des jeunes, qui devraient très tôt être sensibilisés au port des équipements de protection individuelle : casque, chaussures et surtout gants... Nous avons notre rôle à jouer en tant qu'employeur, mais la sensibilisation et la pratique des EPI doivent intervenir dès la formation initiale, dans les établissements d'enseignement, si l'on veut ensuite que les consignes soient mieux intégrées et suivies».

Eglantine Borgnat
Escolives Saintes-Camille (89)
Une chance à saisir...

«De nos jours, les ressources humaines constituent un point sensible dans nos petites entreprises. Nous sommes assujettis aux mêmes exigences administratives que les grandes, mais nous avons rarement les moyens d'embaucher une personne dédiée sur un poste, sans retour sur investissement à en attendre a priori.
Participer à cette formation est une chance pour nous. L'implication des formateurs dans nos problématiques personnelles, par la réalisation d'un audit, nous a permis d'entrer dans le vif du sujet. Le deuxième rendez-vous de débriefing au domaine nous a conduit à mettre tout de suite en place des actions. L'ampleur des textes de loi, tous les cas particuliers de nos conventions collectives, les décrets, les avenants... que nous sommes censés connaître, tout cela a de quoi effrayer. C'est donc très intéressant de pouvoir cibler les points essentiels, les expliquer et remettre de l'ordre dans les priorités. Le partage d'expérience avec les autres stagiaires est aussi très précieux ; rassurant par certains côtés, stimulant dans d'autres.
L'organisation de cette formation est à mon sens une des clés de sa réussite et de l'efficacité de son impact, notamment grâce au nombre limité de participants et aux rencontres personnalisées des formateurs avec les stagiaires, au sein de leur propre structure».

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Arvalis – Institut du végétal

Surveillez les cécidomyies oranges sur les fleurs du blé

En 2009, la présence significative de cécidomyies a été observée dans les plaines de Bourgogne avec d'importants dégâts sur les grains à la clé (entre 5 et 15 q/ha). Depuis, ce ravageur s'est fait plus discret mais il est présent tous les ans provoquant des dégâts dans les situations les plus à risque.

De l'épiaison jusqu'à la fin de la floraison, les blés sont sensibles aux attaques de cécidomyies, période pendant laquelle les femelles pondent rapidement leurs œufs dans les glumes des épis.
Les dégâts sont par la suite provoqués par les larves qui consomment les grains de blé en formation. On peut considérer, qu'en moyenne, une larve par épi occasionne 1q/ha de perte de rendement.

A l'approche de l'épiaison, il convient donc de suivre le vol des cécidomyies à l'aide de cuvettes jaunes dans les parcelles de blé.
Femelle de cécidomyie orange en position de ponte

Prévoir le risque cécidomyies oranges

Une grille d'évaluation du risque agronomique est disponible depuis 2012. Elle permet de cibler rapidement les parcelles pour lesquelles la surveillance du ravageur est à privilégier. Chaque parcelle reçoit une note de 0 à 8 qui renvoie à un conseil d'observation.

Sensibilité variétale	Historique de la parcelle	Rotation sur la parcelle	Dominante du type de sol	RISQUE
Variété résistante (*)				0
Variété sensible	Historique sans cécidomyies	Rotation sans blé/blé	Sableux	1
			Limoneux	1
			Argile (+ craie)	2
		Rotation avec blé/blé	Sableux	3
			Limoneux	3
			Argile (+ craie)	4
	Historique avec cécidomyies	Rotation sans blé/blé	Sableux	5
			Limoneux	5
			Argile (+ craie)	6
		Rotation avec blé/blé	Sableux	7
			Limoneux	7
			Argile (+ craie)	8

(*) Résistance aux cécidomyies orange. Attention, il existe une autre cécidomyie : la cécidomyie jaune (Contarinia tritici), qui peut ponctuellement être présente et occasionner des dégâts, même sur les variétés résistantes aux cécidomyies orange.
NB1: Un semis précoce (avant le 10 octobre) augmente le risque de cécidomyies.
NB2 : Le labour provoque un étalement des émergences dans le temps rendant plus difficile leur contrôle Préconisations suivant la note de risque
0 : Parcelle ne présentant aucun risque. Ne pas traiter. Rappel : les variétés résistantes n'empêchent pas les adultes de voler, mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d'où l'absence de dégâts.
1 à 4 : Parcelle présentant un risque faible, la pose d'un piège est tout de même conseillée afin de surveiller les populations.
5 et 6 : Parcelle à risque. La pose de cuvettes jaunes doit être effectuée afin de surveiller si un traitement est nécessaire (seuil = 10 cécidomyies/piège/24h).
7 et 8 : Parcelles à fort risque d'attaque. Une observation toutes les 48h, voire journalière, à l'aide de cuvettes jaunes est préconisée afin de déclencher le traitement à la bonne date. Le semis d'une variété résistante est conseillé. Remarque :
- Si un traitement est déclenché, le faire seulement lorsque les cécidomyies sont en plein vol (au crépuscule et par temps calme). Aucun produit insecticide n'a d'effet ovicide.
- Une attaque de cécidomyies provoquera des dégâts seulement si elle a lieu pendant la période sensible du blé (début épiaison - fin floraison) ; la pose de pièges en dehors de cette période n'est pas nécessaire.
- Le risque cécidomyies orange est fortement dépendant de la météo. S'il n'y a pas de pluie (+ irrigation) importante associée à des températures chaudes en Avril-Mai, alors les émergences sont plus faibles.

La résistance variétale, une solution efficace

Des différences variétales existent vis-à-vis de la tolérance aux cécidomyies. La lutte insecticide est inutile sur les variétés résistantes. Dans les situations où les attaques sont fréquentes, le recours à ces variétés est une solution très efficace. Les variétés bien adaptées à nos régions sont Altigo, Barok, Belepi, Boregar, Koreli, Lyrik, Oregrain et Rubisko. A noter qu'il est possible d'observer des cécidomyies dans ces parcelles mais aucun dégât ne sera occasionné par ce ravageur.

Comment piéger pour déclencher un traitement

Avant de déclencher un traitement contre les cécidomyies, respecter les étapes suivantes :

• Mettre en place 2 cuvettes (contenant de l'eau, du gros sel et quelques gouttes de liquide vaisselle par parcelle à partir de l'épiaison (le haut de la cuvette devant être positionné à la base des épis),
• Faire un relevé tous les 2 jours (matin ou soir) jusqu'à l'apparition des cécidomyies,
• Dès l'apparition des premières captures, faire un relevé journalier (matin ou soir),
• Si 10 cécidomyies orange sont capturées en moyenne par cuvette et sur 24h, observer le soir si il y a des cécidomyies en position de pontes (conditions : temps orageux, température > 15°C en soirée et vent < 7 km/h),
• Si c'est le cas, déclencher le traitement le soir même.
La pluviosité enregistrée au cours de la deuxième décade de mai (plus de 35 mm) semble également à prendre en compte.

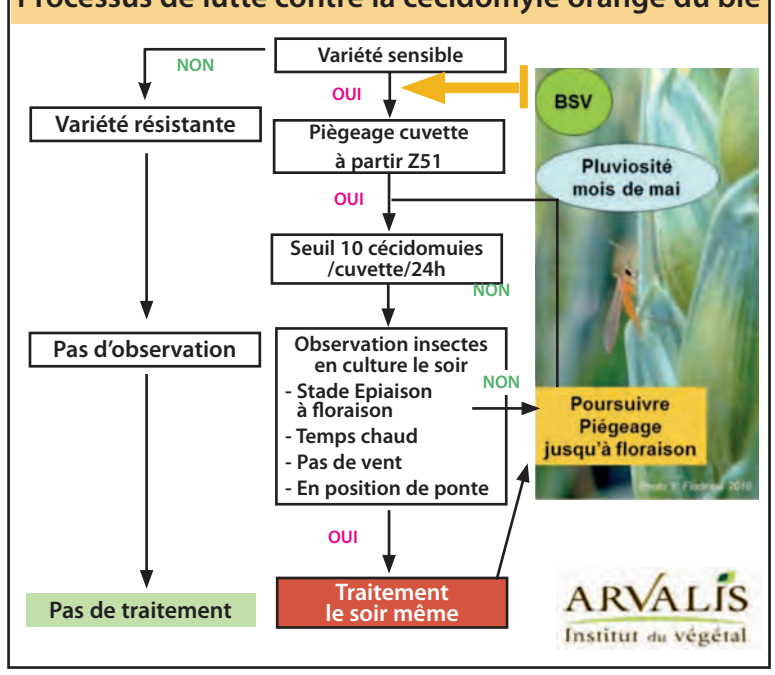
Les insecticides en végétation autorisés sur cécidomyies des fleurs du blé

Les insecticides utilisables étant principalement des produits de contact, ils n'ont d'efficacité que lors des vols (en soirée). Rappelons par ailleurs que, dans toutes les situations, la lutte insecticide ne présente qu'une efficacité moyenne ou aléatoire.



Femelle de cécidomyie orange en position de ponte

Processus de lutte contre la cécidomyie orange du blé



En cas de vols répétés, une réintervention peut se justifier si les conditions citées ci-dessus sont à nouveau réunies (la persistance d'action des insecticides n'excédant pas 3 jours).

LUC PELCE
ARVALIS – INSTITUT DU VÉGÉTAL

Spécialité commerciale				Substance active			Coût hec. en euros
Nom	Firme	Dose Homologuée En l ou kg/ha	Prix du litre ou du kg (1) en euros	Nom	Concentration en g/l ou %	Dose G/ha	
Decize Expert (2)	Bayer CropScience	0,063	126,88	Deltaméthrine	100 g/l	6,3	7,99
Decize Protech (2)	Bayer CropScience	0,42	19,64	Deltaméthrine	15g/l	6,3	8,25
Fastac	BASF Agro	0,3	37,00	Alphaméthrine	50g/l	15	11,10
Fury 10 EW Minuet 10 EW Satel	Belchim Crop protection	0,1	55,00	Zétacyper méthrine	100g/l	10	5,50
Karate Zeon (3)	Syngenta Agro	0,075	110	Lambda cyhalothrine	100g/l	7,5	8,25
Karate Xpress (3)	Syngenta Agro	0,15	55	Lambda cyhalothrine	5%	7,5	8,25
Keshet)	Makhteshim Agan	0,063	105	Deltaméthrine	100g/l	6,3	6,62
Mageos MD Clameur	BASF Agro	0,1	113,00	Alphaméthrine	15%	15	11,30
Mavrik Flo. Talita	Makhteshim Agan	0,15	57,00	Tau-fluvalinate	240g/l	36	8,55
Pool (3)	Phyteurop	0,15	56,00	Lambda cyhalothrine	5%	7,5	8,40
Proteus (4)	Bayer CropScience	0,625	29,36	Thiaclopride + deltaméthrine	100g/l + 10g/l	62,5 + 6,25	18,35

Source dépliant Arvalis - Institut du végétal - juillet 2012
(1) Prix tarif H.T. juillet 2013 pour le conditionnement le plus avantageux. (2) Pour chaque formulation de Decis, deux autres noms : Pearl et Split (ex : Decis expert=Pearl expert=Split expert) (2) Decis protech : autres noms Pearl protech et Split protech (3) Karate xpress et Zeon autorisés sur blé, orge, seigle; autorisé sur avoine jusqu'au stade BBCH 12, 1 seule application. (4) Proteus autorisé sur avoine, blé et triticale. Le nombre maximal d'application par cycle cultural de céréales est de 1.Non autorisé sur seigle en raison de l'absence d'analyse de résidus sur cette espèce.

Nouveau bâtiment, nouveau libre-service

Ets Morisot, bien plus qu'une concession agricole

Mon arrière-arrière-grand-père a acquis le moulin de Chatellenot le 20 juillet 1875. Notre fils Baptiste est la 6ème génération à travailler à cet endroit». En deux phrases, Michèle Bongard, qui dirige l'entreprise avec son mari Etienne et leur fils Baptiste, résume près de 140 ans aux côtés du monde agricole. Depuis 6 générations, la famille Morisot, basée à Terrefondrée dans le canton de Recey sur Ource, s'exerce à apporter à cette région à faible densité de population (7 habitants au km²), un service de proximité. Fruit de cette adaptation, les 24 et 25 avril derniers, la concession Valtra inaugurait son nouveau bâtiment qui abrite un magasin libre-service de 400 m². Etienne Bongard, tout en remerciant les fournisseurs, les clients présents et les 11 collaborateurs de l'entreprise pour leur dévouement, a rappelé le côté visionnaire de son beau-père André Morisot. En effet, celui-ci lui avait *«soufflé»* l'idée de réunir les deux bâtiments construits en parallèle par une structure commune. C'était il y a 25 ans !



Verre de l'amitié et tournebroche géant attendaient les visiteurs dans le cadre bucolique de la concession.

Frédéric Vitrant, le maire de Terrefondrée, a souligné le dynamisme de l'entreprise: *«Malgré les difficultés et déconvenues rencontrées par le passé (2 changements de marques notamment), la famille Bongard préserve et développe les emplois à la campagne»*. Avec cet investissement, un nouvel emploi de magasinière a été créé. Le nouveau libre-service vise à satisfaire les agriculteurs, les éleveurs, les forestiers, les artisans et les particuliers. L'espace motoculture de plaisance a été agrandi avec davantage de machines en exposition. Au cours de ces 2 journées où la bonne humeur était de rigueur, les visiteurs ont pu découvrir un large aperçu des gammes de matériels distribuées par la concession : Valtra, Merlo, Kuhn, Amazone, Krone, Kverneland, Kockerling, Delaval…Par ailleurs, l'embauche d'un commercial est en projet en vue de développer l'activité et le service.



Traditionnels discours inauguraux avant de couper le ruban.

Inauguration de la base de Nevers

Et de 5 pour le groupe Buchez !

Annoncée fin 2013, l'inauguration de la base de Nevers s'est déroulée du 25 au 27 avril dernier. En investissant faubourg de la Baratte sur la commune de St Eloi, le groupe Buchez renforce la couverture de son secteur. Cette cinquième base permet en effet au concessionnaire Valtra et Fendt de renforcer la proximité avec ses clients du sud du département. *«Il nous manquait ce relais pour être au plus près de nos clients du sud nivernais»*. explique Gérard Buchez, le patron de la concession *«Jusque-là, nos clients devaient se rendre à Corbigny ou Bazolles, situés entre 50 et 70 km, une distance parfois rédhibitoire. C'est pourquoi, nous avons choisi de fermer Bazolles, proche de Corbigny, pour nous concentrer sur Nevers. L'opportunité d'un bâtiment adapté à notre métier et idéalement situé a été l'élément déclencheur»*. Quelques mois de travaux d'aménagement ont été nécessaires pour rafraichir le bâtiment : un magasin libre-service CAMPA de 400 m² a été créé ainsi qu'un atelier de préparation des matériels.



Nevers : futur centre occasions

Avec 4300 m² couverts, qui plus est au bord d'une route très passante et en sortie de rocade, les occasions du groupe seront, dans les prochains mois, rassemblées à Nevers. *«Nous souhaitons qu'un maximum de nos occasions soient à l'abri pour proposer à la revente des matériels les plus propres possible. Concentrées sur un site facile d'accès, même pour les visiteurs venant de loin, nos occasions seront mieux mises en valeur»*. justifie Gérard Buchez. Durant ces 3 jours, marqués par la visite du maire de St Eloi, satisfait d'accueillir une nouvelle entreprise sur la commune, les agriculteurs ont pu profiter d'une large exposition de matériels : Fendt, Valtra, Kuhn, Lely Welger,… pour ne citer que les principales et de nombreuses offres sur le magasin libre-service.

Des professionnels à votre service

nouveau
6 513 €HT
Polaris 570 Sportsman
Agent
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

L'Eleveur Bourguignon
• Caillebotis • Barrières
• Logettes • Rateliers
• Cornadis
Conseils et devis
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35





Et si une maladie ou un accident vous empêchait d'exercer votre activité professionnelle ? Capital Santé de Groupama compense vos pertes de revenus. Si vous devez être remplacé dans votre activité, la garantie service de remplacement vous permet d'alléger vos frais. Contactez un conseiller dédié pour un diagnostic personnalisé et gratuit.

Solution Prévoyance Capital Santé à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09- N° de SIRET 779 838 366 000 28 - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75009 Paris - Les produits d'assurance vie sont ceux de Groupama Gan Vie, SA au capital de 1 371 100 605 € ; siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris ; 340 427 616 RCS Paris. Entreprises régies par le Code des assurances. Document et visuels non contractuels - Crédits photos : Shutterstock - 03-2014.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 07/05/2014	Bourg-en-Bresse 13/05/2014	St Christophe-en B. 07/05/2014	National 07/05 au 13/05/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,15 €	4,16 €
	R	3,80 €	3,75 €	3,90 €	3,77 €
	O	-	3,55 €	-	3,37 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,45 €	3,45 €	-	3,41 €
Vaches lait (L)	O	-	3,10 €	-	3,06 €
	P	-	2,80 €	-	2,80 €
Génisses VML	U	-	4,50 €	4,92 €	4,46 €
	R	-	4,00 €	4,30 €	3,87 €
	O	-	3,50 €	-	3,27 €
Taureaux VML	URO	2,95 €	2,85 €	2,82 €	2,86 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 13/05

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,28	3,07	
250-300 kg	-	3,26	2,90	
300-350 kg		3,03	2,91	
350-400 kg	-	2,91	2,80	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	2,65	
250-300 kg	-	2,70	2,62	
300-350 kg	-	2,66	2,50	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	2,91	2,80	
400-450 kg	-	2,81	2,60	
450-500 kg	-	2,71	2,59	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,66	2,50	
350-400 kg	-	2,56	2,42	
400-450 kg	-	2,47	-	
450 kg et +	-	2,30	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,73	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,70	2,23	1,98	-
5 -10 ans	2,87	2,14	1,92	
+10 ans	-	1,99	1,73	1,57
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,41	2,17	-	

Bovins : 989

Broutards-Taurillons : Bonne demande. Vente rapide et quasi totale à des cours, fermes à haussiers.

Laitonnes-Génisses : Vente régulière. Les cours sont à peine reconduits avec une valorisation plus facile dans les sujets herbés.

Taureaux : Cours en légère baisse.

Vaches et Génisses 3 ans : La demande est prudente. Les transactions sont plus lentes et sélectives, surtout dans le bétail inférieur ou âgé. Cours en légère baisse.

Divers :
Broutards culards de 324 à 389 kg: 1050 à 1170€ (3,01 à 3,24)
Génisses 30 mois culardes 538 à 736 kg : 2300 à 2760€ (3,75 à 4,28)
1 Génisse 1 an culard 250 kg : 1410€ (5,64)

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 12/05

Bovins (228)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
250 à 400 kg	760 - 1090	2,70 - 3,17
400 à 460 kg	-	-
420 à 520 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
420 à 515 kg	1100 - 1360	2,61 - 2,75
Laitonnes		
250 à 375 kg	650 - 940	2,51 - 2,64
310 à 400 kg	-	-
Génisses		
285 à 430 kg (16-24mois)	-	-
480 à 770 kg (24-36mois)	1080 - 1680	2,04 - 2,30
Taureaux		
950 à 1190 kg	1650 - 1960	1,65 - 1,74
Vaches		
suitées mâles et femelles	1220 - 2590	
légères	850 - 1110	
entre-deux	1120 - 1400	
lourdes	1410 - 1660	

En mâles l'écart des prix entre les sujets herbés et de stabulation continu à se creuser. Tarifs sensiblement reconduits pour les animaux de prés.
En femelles lourdes et grasses, la demande est plus calme à des tarifs en replis. Placement rapide pour les femelles jeunes et herbées.
Stabilité des tarifs en taureaux.
Cours facilement reconduits en génisses et vaches maigres avec peu d'invendus.

Prochain marché bovins le lundi 19 mai, aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 14/05/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,05
250 à 300 kg	3,10	2,80
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,60
300 à 350 kg	2,81	2,55
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,52	2,20
Vaches		
- 5 ans	2,18	2,08
de 5 à 10 ans	2,10	1,97
+ 10 ans	-	1,79

Broutards : Marché calme, cours reconduits en mâles et femelles

Laitonnes-Génisses : cours reconduits dans toutes les catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 13/05/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,50 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	nc

Tendance : Cours reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 5/05/14 au 11/05/2014*

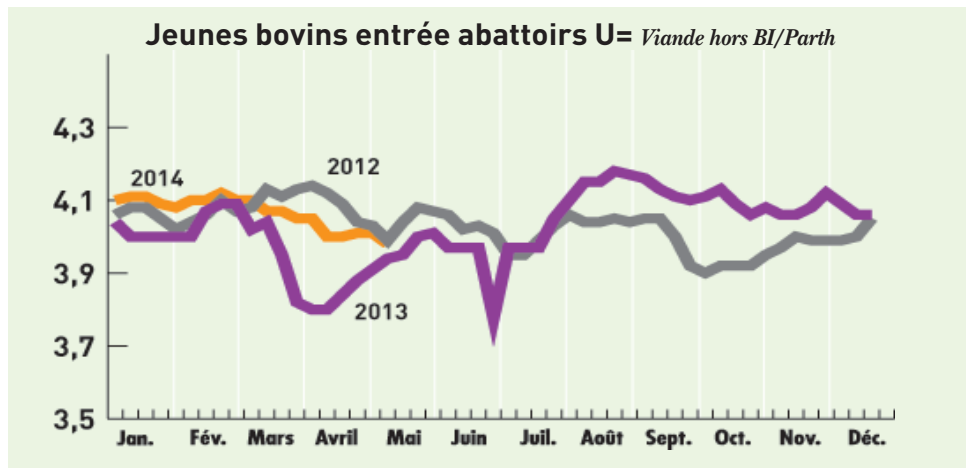
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,82 €	-
350 kg	-	2,73 €	-
400 kg	-	2,60 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,52 €	-
500 kg	-	2,40 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,61 €	2,45 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	2,35 €

Tendance :
Demande soutenue sur les sujets herbagers

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 5/05/14 au 11/05/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,98 €	-	-			
Races mixte		-	3,64 €	3,62 €	-	-	
Races lait					-	3,37 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,24 €	4,16 €	4,03 €	3,79 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,24 €	4,10 €	4,01 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,61 €				
Races mixte	-	-	-	3,67 €	3,63 €	-	-
Races lait				-	-	3,17 €	3,11 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,77 €	4,57 €	4,32 €	4,21 €			

Tendance : Baisse dans les jeunes bovins. peu de variation sur les femelles.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 5/05/14 au 11/05/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,12 €	4,09 €	4,06 €		-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,82 €	4,42 €	4,37 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,13 €	4,08 €				
Races mixte					3,55 €	-		-
Races lait						-	3,18 €	3,12
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,08 €	4,65 €	4,47 €	-				

Tendances SEM. DU 12 AU 16 MAI 2014

Bovins de boucherie

Avec les travaux de saison, les éleveurs sont moins disponibles à la vente avec une très grande majorité des animaux qui profitent dans les herbages. Cette modestie de l'offre n'engendre pas de dynamisme particulier sur le marché, car face à une consommation peu soutenue, les industriels sont décidés à ne pas jouer la surenchère. Les transactions sont régulières avec des tarifs sans grand mouvement pour les charolaises haut de gamme ou limousines de qualité bouchère. Le placement reste compliqué dans les bonnes vaches charolaises viandées avec des tarifs très discutés dans les plus âgées. L'ambiance commerciale est calme et seule la modestie de l'offre permet un maintien des prix dans les génisses ordinaires et les vaches allaitantes de choix secondaire. En réformes laitières, les échanges demeurent fluides avec des tarifs qui progressent légèrement dans les frisonnes, abondances et montbéliardes. En jeunes bovins, les échanges sont calmes avec des tarifs plus discutés dans les charolais ou Limousins. ■

Broutards

L'activité commerciale reste régulière face à des volumes restreints de fin de saison. Les acheteurs peinent à fournir leurs clients dans la qualité demandée malgré une demande prudente sur l'Italie. Les transactions sont régulières avec des tarifs stables dans les bons mâles de repousse. Dans les plus lourds, les acheteurs se positionnent sur les premiers sujets d'herbe. Dans les femelles, les échanges sont un peu plus réguliers dans les bonnes laitonnes charolaises pour l'Italie, et les tarifs se stabilisent pour celles expédiées sur l'Espagne. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

Les acheteurs sont prudents et si les tarifs résistent à la pression dans les bonnes génisses et jeunes vaches avec du potentiel, le placement est plus sélectif pour le bétail ordinaire à herbager. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale est assez régulière sur des marchés modestement approvisionnés. La demande est suivie avec des tarifs qui progressent que ce soit dans les veaux montbéliards, frisons, abondances ou croisés laitiers convenables. En veaux de race à viande et croisés mixtes, la modestie de l'offre sur les marchés permet un écoulement régulier et un maintien des cours pour les bons veaux frais, viandés et buveurs. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis
(au 05 mai)

«L'offre se raréfie en femelles et mâles laitiers, et les sorties de jeunes bovins viande s'écoulent sans difficulté. Malgré des semaines d'abattage réduites en raison des «ponts de mai», une remontée progressive des prix doit donc s'observer dans les différentes catégories.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 28/04*

Agneaux (327)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**3,35 -3,71**	**2,92 - 3,40**
Gras (38-44 kg)	-	**3,25 - 3,72**	**3,17 - 3,33**
Gras (+44 kg)	-	**2,93 - 3,40**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	**3,60 - 3,64**	**3,35 - 3,41**
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	**3,41 - 3,67**	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (195)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg) 88 à 125€	**1,10 - 1,44**	**1,02 - 1,20**	-
Divers			
Béliers: 119 € à 141 €	**1,23 - 2,23**		
Agneaux maigres :			
Chèvres : 5 à 40 €			
Boucs :			

Ovins : 580
Les effectifs augmentent, mais restent mesurés. 99% de vendus.
Agneaux : présentation de très bonne qualité entraînant une vente rapide et totale à des cours en très légère baisse. On note cependant qu'un lot d'agneaux exceptionnels de 49 kg s'est négocié 191€.
Brebis : vente active et cours inchangés. L'offre ne couvre pas la demande.
Béliers, caprins : demande suivie etcours reconduits.
Effectifs :
Agneau : 355
Brebis : 195
Béliers : 7
Caprins : 23
Prochain marché :
Lundi 26 mai et jeudi 12 juin aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 05/05*

Ovins : 40	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**130 - 148**	**3,04 - 3,61**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**75 - 85**	**0,97 - 1,00**
Béliers		

Pas beaucoup d'apports mais de bonne qualité entraînant une vente rapide à des tarifs plus fermes dans l'ensemble des catégories. Vente totale.

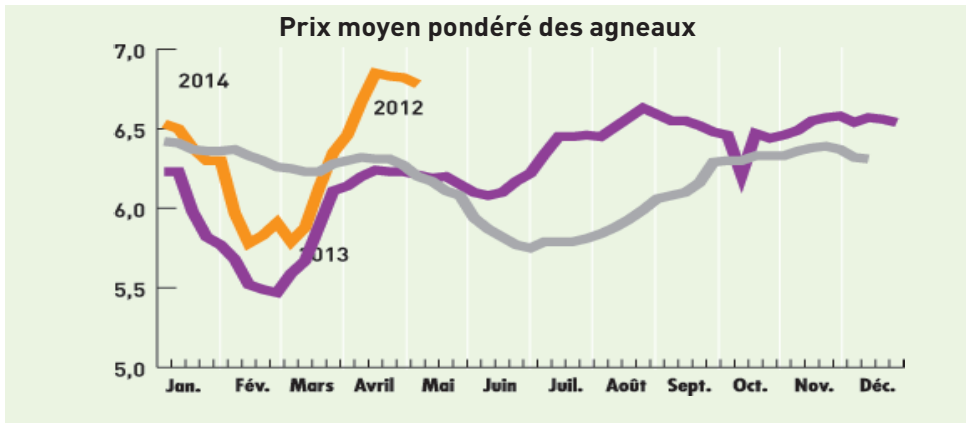
Prochain marché ovins le lundi 12 mai aux horaires suivants :

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 5/05/14 au 11/05/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,95 €**	**6,60 €**
Couvert	16-19 kg	**7,35 €**	**6,94 €**	**6,53 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,22 €**	**6,00 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 5/05/14 au 11/05/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,78 €	**7,23 €**	**2,17 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 05/05/2014 au 11/05/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	7,45 -0,11	7,45 -0,09	6,69	-	-	-	-
	R *Var.*	7,02 -0,11	7,04 -0,11	6,93 -0,12	-	6,94 -0,07	7,00 -0,03	-	-
	O *Var.*	6,20 0,04	6,07 -0,01	-	-	6,66 =	6,66	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	7,33 -0,10	7,25 -0,11	6,43 -0,04	-	7,35 0,08	7,15 0,04	-
	R *Var.*	6,97 -0,14	7,00 -0,10	6,82 -0,09	6,18 -0,02	6,95 -0,02	6,94 -0,03	6,73 -0,04	6,39
	O *Var.*	6,70 0,05	6,64 0,05	6,48 0,06	5,95	6,60 =	6,53 -0,02	6,37 -0,07	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	6,22 0,03	6,06 0,09	-
	O *Var.*	-	-	-	-	-	6,00 -0,05	-	-

Zone Nord : Agneaux : les cours des agneaux U et R souffrent du manque d'activité commerciale. Incompréhension de la commission concernant l'évolution descours en agneaux O. Brebis : plus d'offre avec une activité commerciale stable. **Zone Sud :** Malgré une hausse des apports, les cours se maintiennent.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 11 à 6
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
11-12/2014		**64 963**	**0,235**	-	-	**6**
13-14/2014		**112 560**	**0,234**	-	-	**6**
15-16/2014		**27 000**	**0,213**	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 23 avril 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,80 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,30 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180€
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

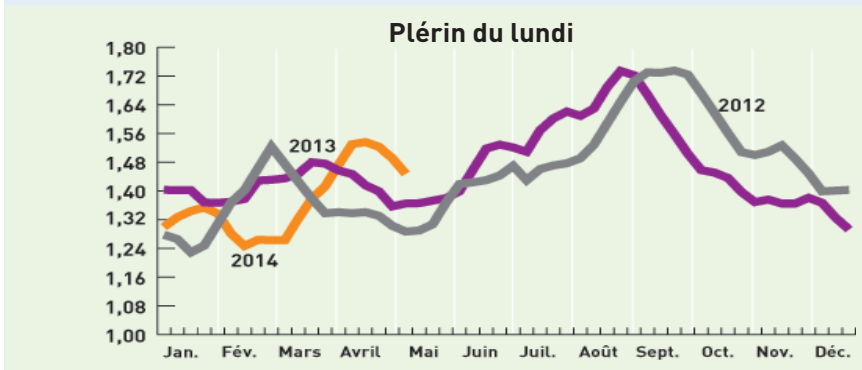
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin 11 362 porcs présentés) — *Cotations du lundi 12 mai 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,448 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 2/05 au 8/05/14*

1,72 €/kg/carcasse euros



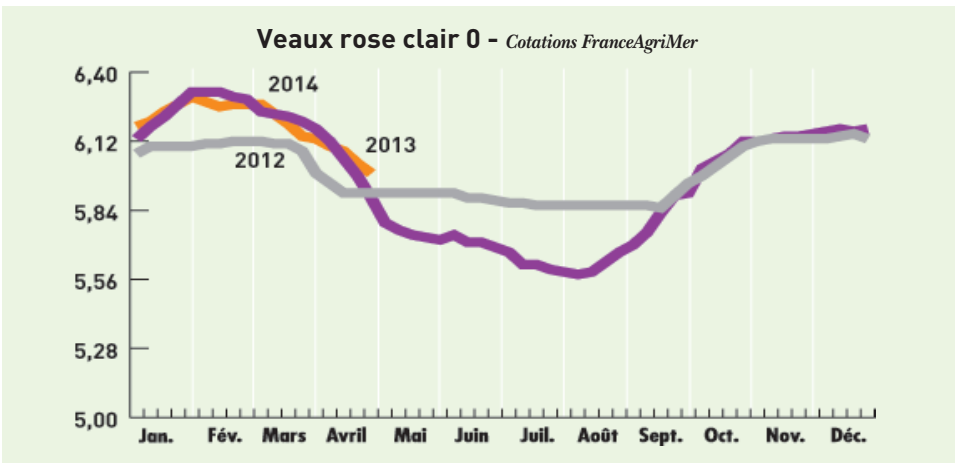
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 5/05/14 au 11/05/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,87 €**	**6,81 €**	-
O	-	**5,99 €**	**5,19 €**	**4,45 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 12/05/14 au 16/05/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**73**	**490-630 €**	**330-540 €**	**250-325 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-580 €**	**260-490 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**312**	-	-	**170-320 €**	**85-155 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**861**	**270-540 €**	**240-500 €**	**125-320 €**	**85-185 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 5/05/14 au 11/05/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,32 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,14 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 06 mai 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	mai-juin	184	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11% mini	mai-juin	187	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11% mini	mai-juin	190	V C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	juil.-déc.	192	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg/hl	mai-juin	157	V C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	mai-juin	162	V C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	mai-juin	158	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	sans limitation d'orgettes 61-62 kg/hl	6 de juil.	170	T C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mai-juin	140	V C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		mai-juin	170	N C
Aube/Yonne		mai-juin	168	V C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mai-juin	260	N C
Côte d'Or		mai-juin	260	N C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		juil.-déc.	240	N C
Côte d'Or		juil.-déc.	250	N C

Matériel

Tracteur

07 - Cherche tracteur 50 à 80 CV sans cabine 4x4 en bon état
✆ **06 77 01 42 90**

21 - VENDS tracteur NH M 135, 1997, 6 700 h, clim., TBE, pneu 20% usure, exo. de TVA, 19 000 euros (réf. 1904)
✆ **06 37 53 84 99**

21 - VENDS tracteur BM Volvo 600, pneus 16/6/38 AR, 750/18 AV BE, direction assis., cab. TIM, - RECHERCHE 100 cv. ancien (réf. 2002)
✆ **03 80 89 04 36**

71 - Vds c. cess. Claas Arion 630, 2.170 H, 140 CH, Rlt 75-14 RS + charg. fauch. Kuhn FC 280, and. Kuhn 410, TBE.
✆ **06 10 13 29 25**

73 - Vds tracteur Massey Ferguson 4245, 85ch, 2001, 3300 heures, cabine luxe inv hyd milo bati quick TBE 18 000 euro.
✆ **06 76 82 92 50**

73 - Vds Renault Ceres 335, 2003, pneus neufs, 2 800 heurs, très bon état, sans TVA 73.
✆ **04 79 63 10 53**

Récolte

21 - Cause cessation VEND presse JD 580 BM, pickup large (réf. 19VB2)
✆ **06 81 09 20 82**

26 - Vds andaineur Deutz-Fahr KS85ON larg 2,50 m petit prix
✆ **06 31 26 47 10**

38 - Vds round baller Hesston 5700, bon état de marche, prix intéressant.
✆ **04 74 58 38 45**
06 77 14 07 00

42 - Vds faneuse Krone 2003 très bon état 6.70m 6 toupies
✆ **06 76 98 29 93**

42 - Rech. presse balle ronde 1230x120 ou vol.variable - moiss. batt. NH Claas Fahr
✆ **06 23 19 33 18**

58 - VENDS MB MF 520, 3.60 m. en bon état (réf. 190C)
✆ **03 86 25 37 89 HR**

58 - Cause cessation VEND presse JD 580 Balemaster Pickup 1.81 hydraulique, TBE, - vis grains 8 m., diam. 100 (réf. 200D)
✆ **06 15 93 10 18**

71 - Vds ensileuse Taarup 502 char 4M, andaineur Kuhn GA 280, montebotte Le Dynamic + couloir épi maïs.
✆ **03 85 50 41 87**
HR 13 h - 21 h

71 - Vends presse Claas 250, ficelle HPS, année 2003, 7.000 bottes environ, bon état.
✆ **06 78 41 61 46**

71 - Vds faucheuse Kuhn GMD500, année 2000, TBE, courroies neuves.
✆ **06 78 11 12 07**
03 85 70 64 18 H.R.

71 - Vends presse Claas Roland 66, pirouette Kuhn GF 5001 hy., Brabant tri-socs, le tout TBE - foin enrubannage.
✆ **03 85 47 31 80**
06 84 13 84 01

Arbo-viti

71 - Vds pressoir Véritas 22 hl, cage fibre, cuves émaillées avec drapeaux 44-25-15-11 hl, climatiseur.
✆ **06 08 72 61 37**
03 85 35 60 28

Epandage

26 - Vds semoir engrais DPXPRIMA 1200 L largeur 21M prix 2300 euros
✆ **0658395842**
ou 04 75 70 43 77

Irrigation

42 - Vds tuyaux irrigation alu raccord Bauer 23 tuyaux diam 76 long 6m + 25 tuyaux diam 50 prix à débattre
✆ **04 77 22 57 99**

Manutention

01 - Cse retraite vds valet de ferme Veidemann 3064 h révisé largeur 1m30 godet croco + dent fourche balle ronde hauteur 2m50 CU 400 kg tbé
✆ **04.74.24.30.46. hr**

Agri. divers

01 - Vds andaineurs 3m40 Kuhn et Krone 3,40 m - dérouleur grillage état neuf robot
✆ **06.23.03.13.05**

01 - Vds tracteur Ford 6600 mot HS + 2 RB 1 Class Marquand 66 + 1 JD 410 liage ficelle faire offre + divers mat. agricole
✆ **06.88.82.06.31**

01 - Vds épareuse Kuhn 4951P, 1000 H, rotor neuf bon état
✆ **06.74.18.58.43**

01 - Vds 2 cellules - 1 vis à grain 9 m diam 125 petite roue
✆ **03.85.30.91.35**

18 - Vends presse Claas Variant 180, ficelle filet, rameneur rotatif double, TBE, 7.000 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Vends faucheuse Lely Splendimo TC, 6 assiettes, avec conditionneur, de 99 - faneuse Krone 770 KW, de 98.
✆ **06 10 82 67 16.**

18 - Vends retourneur de foin Dion 6096, 7.000 euros - faucheuse cond. Pottinger, 2.500 euros - canadiens, prix à débattre.
✆ **06 88 49 58 45.**

18 - Vends tank à lait, 1.200 l, très propre et très bon état.
✆ **06 77 11 03 13.**

18 - Vends autochargeuse 1006 New Holland - épareuse Mac Connel à courroie - faneuse Gustin, vis à grain diamètre 100 - semoir à scorie Sulky, 4 m - MB Claas Gigant pour pièces, moteur 6 cylindres.
✆ **02.48.64.69.29.**

18 - Vds cse retr. : fauch. Vicon DM F2800, 2,8 m, 2006 , TBE, 2.000 euros - 10 cornadis, 5 m, 7 plac., 2007, TBE - 2 cornadis, 6 m, 10 plac., 2003, TBE, 100 euros l'un.
✆ **02.48.71.73.46.**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 190B)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS nourrisseur à veau Mazeron, clôture électrique sur secteur Lacmé 2000 (réf. 2005)
✆ **03 80 20 11 92**

30 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vd presse case F200 + pièces + groupeur + monte bottes 9 m + scie à ruban 380 v.
✆ **04 74 59 35 61**

38 - Vend caisson isothermes réfrigérés 300 l et autochargeuse 24 m3 Krone bon état.
✆ **04 76 06 06 41 HR**

38 - Vends tonne à eau galvanisée 600 l : 100 euros - pompe à lisier ou à eau en 380 w : 150 euros - char à bois : 100 euros.
✆ **06 31 80 13 93**

38 - Vds tracteur Fiat 6566S DT 5100 heures adaptation fourche Agra 4 fonctions - Bétaillère 4x2,30m séparation intérieure - élévateur noix 4,5 m vertical ou horizontal.
✆ **06 07 10 71 79**

38 - Vends andaineur Kuhn 280 - pulvérisateur Berthoud 12 m - semoir maïs Nodet 4 rangs.
✆ **06 85 71 84 55**

38 - Vds tracteur Fiat 100-90 + treuil télécommande, presse BR120, pirouette 4 t etc.
✆ **04 76 38 33 85 HR - 20 h**

38 - Vds faucheuse Kuhn 5 assiettes bon état.
✆ **04 74 57 85 93 HR**

38 - Vds vis à grain diam. 100, L 8 m, 220/380 mot. 1,5 kw + 1 ventilateur cellule moteur 2,2, 2800 t/mn, laisser message :
✆ **06 80 92 49 05**

42 - Vds andaineur Stoll 415DS 4.15m essieu tridem état neuf 3000 euros semoir mais Nodet pneumasem2 état moyen 400 euros
✆ **06 20 80 10 88**

42 - Vds cse ret. tract Ceres 75 - épand fumier 7 T - presse BR - ép. engrais 400 kg - bétaillère 4 b - pique boule
✆ **04 77 24 15**
ou 06 28 28 03 36

58 - VENDS MF 6245, 2 600 h, - MF 390, 7 900 h + fourche MX 80 3G + surl Bugnot, - MF 240, 300 h, 2 R + fourche, - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - faucheuse 6 DS 240, - andaineur 353, - Vicon kver, - bétaillère 3 m., - pulvérisateur Berthoud 400 l. – mois. Bat. 087 MF, 2.50 m., - cureuse déportée Amagri diam. 0.40, - matériel divers (réf. 18VB3)
✆ **03 86 22 22 19**

69 - Vends : tank à lait 1710 litres - Charrue verger 4 socs - Pics botte arrière - Vieux char - Semoir à maïs monosem 2 rangs - Crible en fer.
✆ **06 06 03 33 65 60**

71 - Vds 745XL IH, 1980, 4 x 4, avec cabine, fourche Mailleux MX.255 en 14 x 34 et 11 x 24, bon état, Soméca type Som 45, TP, 1961 en 16 x 9 x 30, révisé, bon état, épareuse Nicolas type 4250, couteaux et boitier neufs, débardeuse bois, chassis Robert 9,8, grue Atlas avec piano et vérins neufs, machine à bois, combiné Tournier type C260 triphasé, dégauchiseuse raboteuse et mortaiseuse.
✆ **06 12 52 15 47**

71 - Vends gyro-broyeur Girax 1,80 m, 85 CV, 1.000 euros. 1 pneu 520/85/38, 30% usure, 350 euros.
✆ **03 85 82 64 59 ; 06 88 36 83 55**

71 - Vds remorque Rolland 14 T 16 T Maître 5,5 T plateau four 7 m, bétaillère Bruneau 5,5 m, paill. Lucas.
✆ **03 85 79 26 52 H.R.**

71 - A V rotatives pendulaires Kuhn GMD 602, à partir de 3.200 euros HT, TA Deutz Agrotron 90 CV.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V faneuse Krone KW640, 6,40 m, 6 rotors, 2 andaineurs Kuhn, 4,10 m, dont 1 avec essieu tandem.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V faneuses Kuhn 6,30 m, 6 rotors Deutz-Fahr 5,20 m et 5,50 m, 4 rotors, à partir de 2.850 HT.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Vds silo à céréales rectangulaire, fond conique, avec trappes 8 m3, prix 500 euros.
✆ **04 50 35 22 18**

74 - Vends cornadis Suédois ck industrie 54 dispos photos sur demande.
✆ **06 76 67 95 67**

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds Fourgonnette Jumpy Citroen portes latérales année 96 courroie distrib refaite avec fact à l'appui 110 000 KM 4 pneus neufs, controle OK prix à débattre 2500 euros
✆ **06 87 77 09 88**

47 - Vends camion bétaillère Volvo F7 CT OK année 1985 323.000 km tbé, prix à débattre.
✆ **06 72 96 91 62**

74 - A vendre camion bétaillère Renault 9,5 t PTAC. CT OK, année 1985, 18 700 kms. 5000 euros à débattre.
✆ **06 14 41 35 80**

89 - VENDS bétaillère Master DCI 150 CH, 2007. (réf. 2003)
✆ **06 09 32 83 64**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin à la récolte 2014 sur pied ou bottelage tous formats pré naturel livraison poss.
✆ **06.81.13.67.64**

21 - VENDS foin bio récolte 2013, bonne qualité, balles rondes 80 x 70 (réf. 200C)
✆ **03 80 39 43 92**

38 - Vends paille de 2013 bottes rondes environ 25 000 kg
✆ **04 74 58 68 13 port 06 15 51 09 87**

38 - Vds foin en bottes pour récolte 2014.
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds parcelles 1,50 H et 2,20 H de ray-gras sur pieds pour enrubannage ou foin sur commune La Forteresse.
✆ **06 07 10 71 79**

38 - Vds foin balles rondes.
✆ **06 76 33 01 36**
ou 06 86 17 37 56

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ **06 10 78 30 21.**

18 - Vends foin de prairie sur pied, commune de Lignières.
✆ **06 05 41 88 67.**

71 - Vends foin, récolte 2013-2014, bonne qualité, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vends foin enrubannage 2013, sur Dracy-saint-Loup 71 Autun, analyse effectuée, livraison possible.
✆ **06 83 84 77 06**

Propriété

39 - Groupement forestier (Jura, Chatelneuf, 2è plat) vds 4 parcelles forestières : 1,2ha, 2,7ha, 3,5ha, 6,5ha. Futaie jardinée résineuse ou mixte, domin épicéa, sapin, hêtre. Forte densité de peuplement, bonne accessibilité, desserte forestière. Inventaire par expert forestier. Descriptif et feuilles inventaire sur demande. Contact : Dominique RAGOT,
✆ **06 79 98 62 59**
ou dom.ragot@wanadoo.fr

54 - Achète bois, vergers, prés, terre même loués. Toutes surfaces, très bon prix. Ecrire au journal Le Paysan Lorrain - 5, rue de la Vologne, 54520 LAXOU sous la référence 66507.

58 - VENDS région Brienon sur Beuvron 14 ha, prés libres en 3 parcelles (réf. 2001)
✆ **03 86 29 97 80 HR**

70 - AV - Région Champlitte Maison de village 10 pièces - 200 m2. Gros oeuvre rénové. A finir. 500 m école, magasins. 40 000 euros à déb. (réf. 190A)
✆ **06 45 18 25 12**

71 - A côté de Louhans vends propriété agricole, bt couvert 900 m2, 21 ha 60 de terrain, 2 maisons mitoyennes dans la même cour de 95 m2 chacune, rénovées, 2 juments + petits matériels.
✆ **06 15 18 93 89 le soir 20 h**

71 - Vds 15 km de Cluny maison à rénover, belle grange, étable, prairie 2 ha 60, libre.
✆ **03 85 59 43 95 H.R.**

Divers

26 - Vds 4 anons 12 mois gris Provence très dociles 150 euros + vends tanck a lait Japy 2400 L année 2005 6000 euros
✆ **04 75 03 05 02 HR**

26 - Vds bungalow mobile pour vente de fruits
✆ **06 09 42 79 74**

42 - Vds broutards charolais + foin 2013 petites bottes 1ere 2eme coupe + groupe electrogene diesel
✆ **06 12 91 44 75**

71 - Vends DPU dans le 71.
✆ **06 03 50 13 46**

Location

Autre

84 - Vaucluse, loue mai - juin - juillet, gîte Ventoux proche Luberon. Plus d'infos consultation site Abritel Réf.683217. Propriétaire viticulteur
✆ **04 90 30 19 09**
06 25 08 58 01

Offre

Emploi

42 - Urgent exploitaion caprine laitière recherche un salarié agricole polyvalent.
✆ **06 03 58 26 49**

69 - Producteur sapins de Noel Chaponost recherche à partir du 15/08 un ouvrier agricole entre 30 et 40 ans. CDD pos CDI permis indis Conduite tracteur
✆ **04 78 45 33 01**

71 - Recherche salarié agricole motivé, élevage charolais. Références exigées (stage, apprentissage, contrats).
✆ **03 85 88 35 80 H.R.**

71 - Cherche salarié agricole polyculture élevage, troupeau laitier, CDD 2 mois, si convenance CDI.
✆ **03 85 74 40 01**

73 - Exploitation maraîchère Savoie, suite départ en retraite, cherche salarié temps complet CDI pour travaux maraîchage. Poste à pourvoir au plus tôt.
✆ **06 07 87 82 75**

Service

18 - ETA 18, travaux agricoles, battage céréales, intervention sur département limitrophes.
✆ **06 43 55 03 95.**

Demande

Emploi

01 - Etudiante licence bio vég. rech. emploi maraîchage ou autres pdt un mois été 25 kms autour Bérériat dispo courageuse (fille d'agri avec expérience)
✆ **04.74.50.54.45. ou 06.35.53.07.05**

71 - Jeune homme de 33 ans cherche emploi agricole. Sérieux, motivé et ponctuel. Libre de suite.
✆ **03 85 44 35 27**
06 40 06 98 57

Mariage

Rencontre

38 - Agriculteur 59 ans non fumeur recherche compagne 40 - 55 ans, intéressée pour reprendre la suite de l'exploitation. Laisser message
✆ **07 85 49 70 70**

87 - AGRI 27 A CH F 27 à 32 A pour vie à 2, peut aider à la ferme. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 22 51 25 46**

Animaux

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 18 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 160A)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Elevage HBC vend reproducteurs de 13 à 15 mois, TGS, livraison. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais HBC, adultes - 1 an et 2 ans. Laurent Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 09VB2)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.150A)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux HBC 15 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 16VB1)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42 HR

21 - Eleveur Herd Book Limousin VENDS reproducteurs 20 mois, TGS (réf. 17VB2)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS veaux charolais 16 mois ins. TGS, IA, Exotic SC, demi-frère Genesis, record vente, UCC Pouilly 2013, IA Viers. JF Moreau (réf. 17VB1)
✆ **06 84 12 12 35**

21 - Cause cessation VENDS vaches charolaises pleines ou suitées, TGS. (réf. 19VB1)
✆ **06 81 09 20 82**

25 - Race Montbéliarde VEND ou ECHANGE vaches laitières, génisses pleines, livraison assurée (réf. 200A)
✆ **06 82 66 55 60**
03 81 50 46 81

38 - Achète génisses Montbéliardes 8 jours et 1 mois env.
✆ **06 03 71 29 22**

38 - Vds vaches et génisses prêtes 46 et 66.
✆ **06 47 72 35 05**

42 - Vds taureaux Holstein Rouge et Noir, Montbéliard - TBO - possibilité location et livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds très bons taureaux charolais HBC 16/17 mois Vélage facile TBO Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de 15 mois, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs HBC, IBR A. Beauzon - Préporché (réf. 1410)
✆ **03 86 84 21 53**
06 58 95 93 59

58 - Elevage HBC VEND 6 repro. 17 à 20 mois 7 à 850 kg, origines insémination testées : qualité maternelle, croissance facilité de vêlage. Bouche Fr. - Cercy la Tour (réf. 170B)
✆ **06 16 07 54 55**

58 - VENDS reproducteurs LIMOUSINS 1 an, type viande, IBR A. (réf. 18VB1)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS confiance doux, TB taureau LIMOUSIN 5 ans, consanguinité. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1802)
✆ **06 78 97 54 52**

58 - VENDS reproducteurs charolais 18 mois HBC, origine ins., mère bien indexé. GAEC Hoareau (Bordet) Champvert (réf. 1808)
✆ **06 61 23 45 60**
07 61 91 19 54

58 - Vends limousin 15 et 16 mois très calmes (1811)
✆ **03 86 84 76 92**

58 - Vends 2 taureaux 3 et 4 ans et vaches suitées le tout HBC TGS IBRA, EARL Berger Stéphane (180B)
✆ **06 25 72 20 74**
ou 06 03 61 72 87

58 - VENDS bon taureau charolais HBC 2 ans, docile, bonne origine, IBR A. (réf. 1905)
✆ **06 99 32 12 15**

58 - VENDS TB taureaux HBC 7 ans, 1 300 kg, or. Dessauny + 5 ans, or. Pinay, vêlage facile, prix rais. Coudray L. - Rouy (réf. 19VB3)
✆ **06 73 23 22 99**

58 - VENDS taureau 4 ans. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 19VB4)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel) (réf. 200B)
✆ **03 86 50 37 07**
06 15 01 71 67

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans, maigres hiver au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 2004)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - Vends veaux reproducteurs HBC + génisses 2 ans. Gaec Deboux, Niault, 58110 Chougny.
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS génisses LIMOUSINES pleines, IND IBR, bonnes origines, - taureau HBL 4 ans (réf. 2006)
✆ **06 43 36 91 80**

58 - VENDS taureaux HBC 2 - 3 et 4 ans, - veaux reproducteurs IBR A. GAEC Marion - Luzy (réf. 20VB1)
✆ **06 07 51 04 99**
03 86 30 11 55

63 - Cheptel Salers trait HBS, IBR A, VDS exc. taureau 5 ans, vaches + génisses 2 ans, vacc. BVD.
✆ **04 73 21 14 20**
ou 06 68 54 34 36

69 - Achète vaches et broutars charolais bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - VDS TX15&24 mois + VACHES vélées le tout HBC TGS élevage Grange 69 Savigny
✆ **06 31 41 82 83**

71 - VENDS 10 taureaux charolais repro. 1 et 2 ans HBC au pré. EARL Dufraigne 71190 La Tagnière (réf. 1507)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Vds taureaux charolais HBC de 1 à 2 ans, TGS, IBR A, choix de conformations origines et facilités de naissance. Chatillon JM, Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends veaux 1 an HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds TB taureaux repro. charolais, 2 ans, hivernés au pré, IBR A.
✆ **03 85 24 24 96**
06 07 57 55 40

71 - Vds 1 taureau 30 mois et 2 ans, élevage HBC, TGS, très bonnes origines.
✆ **06 48 20 82 79**

71 - Elevage HBC vend taureaux 2 ans repro., TGS, IBR A, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **06 89 90 35 44**
ou 06 07 31 03 42

71 - Vds bons taureaux 2 et 3 ans, HBC, vêlage facile, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Elevage Pallot vend taureaux charolais 12 à 15 mois, TGS, livraison possible.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vds taureaux charolais 2 ans, produc. visible + génisses 2 ans + vaches, TGS, HBC. Debarnot Fr. Charolles.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vds 1 très bon taureau 6 ans, origine Clame et 1 taureau 2 ans, origine Uccello. Delangle.
✆ **06 88 39 36 26**

71 - Elevage charolais vd taureaux 4, 3 et 2 ans, produits visibles, vaches avec veaux, IBR A. Serge Vincent, Oudry.
✆ **06 77 16 24 11**

71 - HBC vd 4 vaches suitées b. origine, bons taureaux 16 mois, TGS, IBR A. EARL Gaudet F., 71.
✆ **06 62 14 35 44**

71 - Vds taureau 4 ans, taureaux 2 ans, veaux 15 mois. HBC. Laugerette M., région Charolles.
✆ **03 85 24 13 02**
06 82 59 43 20

71 - HBC vd 1 taureau adulte, gd choix veaux 16 mois, génisses 15 mois, bonne morphologie, vaches pleines, TGS. EARL Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**
ou 03 85 88 35 80

71 - Vends taureaux charolais 2 ans, non inscrits, TGS, IBR A, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

71 - Cause cessation vds 2 taureaux charolais de 2008 dont un HBC. Vds tracteur 140-90, 8.000 H, bon état, clim., refait à neuf.
✆ **06 17 93 99 06**

73 - Vend génisses abondance 12-14 mois indem IBR.
✆ **06 87 02 57 64**

89 - Elevage HBC charolais VENDS taureaux 2 ans et 17 mois, - génisses 17 mois, - vaches gestantes, origine de champions, TGS, IBR A. Livraison possible. GAEC Cadoux B. et Fils (réf. 180A)
✆ **06 89 18 05 87**

Ovin

38 - Cause surnombre vends moutons et agneaux.
✆ **04 76 06 63 38 après 19 h**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

42 - Vds cse cess étalon comtois PP 11ans Agr HN très docile bonne origine
✆ **04 77 60 54 85**
ou 06 83 49 24 80

73 - Vds 2 pouliches n été 13 père pie mère appal hafl vacc pucées 1 050 euro l'une.
✆ **04 79 28 42 00 HR**

Volaille-Lapin

38 - Poule réform plein air 3 euros la 11e gratuite samedi 17 mai, prévoir emballage.
✆ **06 37 48 24 06**

Chien

03 - Vds 3 chiots m Bouvier Bernois non LOF nés 20/02 pucé vacc puce mère 250269604007156.
✆ **06 51 85 07 67**

42 - Pour chasse vds petit Beagle non Lof nés 31/01/2014 père LOF mère 250269700308618
✆ **04 77 20 86 76 HR**

68 - Vds chiots Bouvier Bernois lof. 9 sem. très bonnes origines, mère lof. n° 4675/8339 à partir de 700 euros
✆ **06 45 70 70 31 Laurent**

70 - Vds chiots Border Collie, pure race Non LOF, vaccinés pucés, mère n° 250269810334896.
✆ **06 74 90 51 25**



ESPACE Affaires













CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SHM-BTP

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieu dit Chanois
Numéro 117 119
52190 Prauthoy
530 657 436 RCS Chaumont

Aux termes d'une décision en date du 1er avril 2014, l'associé unique a :

- nommé Monsieur Jean-Louis Briffe, demeurant 9 rue des chenevières, 21270 Binges, en qualité de gérant, à compter du 1er avril 2014 pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Catherine Briffe, démissionnaire ;
- décidé d'étendre l'objet social aux activités de négoce de matériels, outillages, véhicules et tous accessoires, neufs et d'occasion, location et dépôt-vente de matériels, en France et à l'étranger, à compter du 1er avril 2014, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- décidé de transférer le siège social du Lieu dit Chanois, Numéro 117 119, 52190 Prauthoy au 9 rue des Chenevières, 21270 Binges, à compter du 1er avril 2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Chaumont sous le numéro 530 657 436 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis
La Gérance

AL212012336

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE CHIRURGIENS-DENTISTES LENOBLE GLODINON ET AUTRES

Société civile professionnelle
au capital de 12.195,84 euros
Siège social : Les Meix fleuris
21 110 Genlis
305 331 902 RCS Dijon

Suivant décision collective des associés en date du 31 décembre 2013 : 1) la dénomination sociale a été modifiée et devient SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE CHIRURGIENS-DENTISTES GLODINON MAUBERT ET AUTRES, à compter du 1er janvier 2014. 2) Monsieur Pierre-Yves Glodinon, 3B, rue des Ribotées, 21 000 Dijon, a été nommé Gérant à compter du 1er janvier 2014, en remplacement de Monsieur Alain Lenoble, rue du Nord, 21 110 Pluvet, démissionnaire. En conséquence, les articles 3, 6, 7 et 21 des statuts ont été modifiés. Mention au RCS de Dijon.

AL212011595

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocat à la Cour
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le mercredi dix huit juin deux mil quatorze à dix heures trente
(18/06/2014 A 10 H.30)

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Dijon

Cité Judiciaire 13 Boulevard Clémenceau 21000 Dijon.

Commune de Dijon

Un appartement avec garage du 16 Rue du Général de Nansouty à Dijon avec ses dépendances dans un immeuble de cinq étages sans ascenseur et cour commune, en bon état d'entretien et ravalé, faisant partie d'un grand ensemble de trois bâtiments d'habitation et quatre bâtiments à usage de garages, en copropriété, construits dans les années 1960/1962, libre de toute occupation, portant sur les lots 44, 105 et 124, cadastré CN n° 192 pour une contenance de 83 a 74 ca, ayant fait l'objet d'un cahier des charges.

Mise à prix :

quatre vingt mille euros (80 000 €).

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal de Grande Instance de Dijon.

Le cahier des charges peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Dijon ou auprès de la SCP MAZEN CANNET MIGNOT, Avocat à la Cour, 2 Bis Rue du Cap Vert 21800 Quétigny - Tél. 03.80.46.12.01.

AL212012353

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

LARREY: Terre et Bois - Objectif : maintien du fermier en place.

33 ha 37 a 77 ca - En compte: ZW-67(J)-67(K) - En valeu: ZP-18(J)-18(K) - Fontaine des murots: ZW-9(J)-9(K)-12(B)-12(AJ)-12(AK)-14(J)-14(K) - Les gravereux: ZR-25(J)-25(K)-25(L) - Sous les vignes de bissey: ZV-33(B)-33(AJ)-33(AK)-33(AL)

POUILLENAY: Pré - Objectif : Maintien de l'occupant sur les parcelles

3 ha 97 a 06 ca - Villers: B-83-88

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 03/06/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212012352

AVIS DE CONSTITUTION

Étude de Maîtres Jean Louis Lamour et Gilles Seraphin
Notaires associés à Beaune (21200)
18 place Carnot

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Seraphin, le 16 avril 2014 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GFV Charmant

Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

Siège social : Morey Saint Denis (21220), 9 rue Ribordot

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S de Dijon

Capital social : Cinq cents euros (500.00 eur)

Cession des parts : les cessions sont soumises à agrément

Gérant : Mr Thierry Beaumont 9 rue Ribordot (21220) Morey Saint Denis

Pour avis, le notaire

AL212012349

Étude de
Me Nadia ARCANGELI-ZERR
Notaire à Montbéliard

Constitution de société

Par acte reçu par Me Arcangeli-Zerr, notaire à Montbéliard (25), le 1er avril 2014, enregistré à Montbéliard Sud Est, le 09 avril 2014, bord. 2014/234 case n°1, extrait 475, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : DND

Capital : 1.500 €

Siège social : 14 rue de Beaune, 21700 Meuilley

Objet : généralement acquisition, gestion, exploitation, par bail, location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon

Apport en numéraire : 1.500 €

Gérant : M. Nicolas Belin, demeurant à Meuilley (21700), 14 rue de Beaune

Pour avis,

Me Arcangeli-Zerr

AL212012338

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Élaboration du Plan local d'urbanisme pour le territoire de Saint Didier

Depuis le 12 mai 2014 une enquête publique relative au projet d'élaboration du P.L.U. (Plan local d'urbanisme) se déroule à la mairie de Saint Didier, aux jours et heures habituels d'ouverture. Elle se terminera le 12 juin 2014 L'avis d'enquête publique est affiché en mairie.

M Jean-Philippe Boudet retraité de l'armée de terre et ingénieur sécurité a été désigné en tant que commissaire enquêteur titulaire et Mme Chantal Dubreuil, retraitée cadre administratif en tant que commissaire enquêteur suppléante, par le président du Tribunal Administratif de Dijon.

Le commissaire enquêteur recevra :

- vendredi 16 mai de 16 h à 19 h
- samedi 24 mai de 09 h à 12 h
- jeudi 5 juin de 09 h à 12 h.
- jeudi 12 juin de 09 h à 12 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du P.L.U. (Plan local d'urbanisme) pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de Saint Didier 21210 Saint Didier, ou par courriel : mairie.saint-didier.morvan@wanadoo.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le maire

AL212012292

CONVOCATION

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BRUNE EXPANSION

42, rue de Mulhouse
21000 Dijon

Avis de convocation

Les sociétaires sont convoqués à l,ÄòAssemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mardi 27 Mai 2014 à 10 H 00, à la salle polyvalente de Laignes (21)

Ordre du jour :

- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapports technique et financier de l'exercice 2013 et mise aux voix de ces rapports
- Election du tiers sortant des administrateurs
- Vote des résolutions
- Questions diverses

Les associés coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de la coopérative des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes ainsi que du bilan, du compte de résultat et des subdivisions éventuelles et de l'annexe dudit exercice.

Les sociétaires sont également convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, le Mardi 27 Mai 2014 à 11 H 30, à la salle polyvalente de Laignes (21) à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Modification de la circonscription territoriale ; Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président

AL212012344

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

Département de Côte d'Or

COMMUNE DE BLAGNY SUR VINGEANNE

Arrêté de présomption de bien vacant et sans maître sur la commune de Blagny sur Vingeanne

Le Maire,

Vu les articles 146 et 147 de la loi n° 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales,

Vu les articles 539 et 713 du code civil,

Vu les articles L25 et L27 bis et ter du code du domaine de l'état, notamment ses articles L25 et L27 bis,

Vu l'avis favorable en date du 22 février 2014 de la commission communale des impôts directs au lancement de la procédure d'attribution à la commune de la propriété cadastrée A 649 considérée comme biens sans maître,

Considérant que cette propriété cadastrée A649 n'est plus entretenue

Vu l'information de la direction générale des finances publiques en date 21 février 2014.

Arrêté

Article 1 :

Madame le maire constate que la parcelle A 649 située sur le territoire de la commune de Blagny sur Vingeanne lieu dit le village est dans une situation de bien sans maître. Elle engage une procédure d'attribution de cette propriété à la commune.

Article 2 :

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le panneau d'affichage légal de la commune et dans l'enceinte de la propriété, pendant un délai de 6 mois et d'une publication dans le journal local.

Article 3 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Préfet ainsi qu'au dernier propriétaire connu.

Fait à Blagny sur Vingeanne,

Le 04 avril 2014

Le Maire,

Marie Françoise Collinet

AL212012354

Annonces Légales
legales@terres-de-bourgogne.net

NON DISSOLUTION

ZEN EN SOI

Société à responsabilité limitée,
Au capital de 2 000 €
Siège social : 12 Quai Philippe Bouhey
21500 Montbard
R.C.S. Dijon788 875 136

Aux termes du procès-verbal du 20/01/2014 l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la Société, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce. Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL212011538

TRANSFERT DE SIÈGE

MSRT

SARL au capital de 7500,00 Euros
Lieudit les Mousseleaux,
21400 Ste Colombe s/ Seine
800415796 R.C.S. Dijon

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 mai 2014 il a été décidé de transférer le siège social de la société au Lieudit les Petits Jumeriaux, 89700 Tonnerre à compter du 26 mars 2014.

Gérance : Monsieur André Reynaud, demeurant 9 rue de la Feuillée, 21400 Châtillon s/ Seine

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL212012347

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL BIGE

Société au capital de 8 000 euros
Siège social : Route De Troyes
21240 Talant
417 609 740 RCS Dijon

Changement de gérant

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 01 avril 2014 l'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Marie Bige de ses fonctions de cogérant de la société, à effet du 1er avril 2014 et décide également qu'à compter du 1er avril 2014, Madame Rosa Di Caterina continuera d'exercer seule les fonctions de gérante de la société.

Pour avis

AL212012340

CESSION

S.E.L.A.S «Didier Nourissat Hugues Misserey, Ivan Striffling et Maël Viard»
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me Viard, notaire à Dijon, le 1/4/2014, enregistré au SIE DIJON NORD le 17/4/2014, Bordereau 2014/701, case n°1, contenant CESSION par La société dénommée ROMAIN JARDEAUX, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 5 000,00 euros, dont le siège social est à Bretigny(21490), France, 11 Grande Rue, identifiée sous le numéro SIREN 530 004 704 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de DIJON.

Au profit de La société dénommée IMMOBILIERE ROBURIENNE, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 7 622,45 Euros, dont le siège social est à Rouvres en Plaine(21110), France, 16 rue des Ducs de Bourgogne, identifiée sous le numéro SIREN 420 423 766 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de DIJON.

Un fonds de commerce de RESTAURATION TRADITIONNELLE, BAR, BRASSERIE, TRAITEUR, VENTE A EMPORTER, FABRICATION DE PIZZAS SUR PLACE OU A EMPORTER, connu sous l'enseigne LE VAL DE NORGES, sis et exploité à Bretigny (21490), 11 Grande Rue, pour lequel le CEDANT est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 530 004 704 et pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements, le fonds de commerce vendu est identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, sous le numéro SIRET 530 004 704 00017.

Moyennant le prix principal de 16250€ s'appliquant aux éléments corporels à hauteur de 2.820€ et aux éléments incorporels à hauteur de 13.430€

Entrée en jouissance fixée au 1/04/2014.

Oppositions Me Philippe Maître, liquidateur judiciaire à DIJON dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion.

Le notaire.

AL212012346

S.C.P «Hervé Bruchon, Romain Bruchon et Clémentine Courlet de Vregille»
Notaires associés
6, rue de l'École de Droit
21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me Bruchon, notaire à Dijon, le 23/04/2014, enregistré au SIE Dijon Nord le 07/05/2014, Bordereau 2014/786, case n°1, contenant Cession par la société dénommée SOCIETE GULLAUD, société à responsabilité limitée, au capital de 15 244,90 Euros, dont le siège social est à Longvic (21600), France, 10 Rue du Professeur Louis Néel, identifiée sous le numéro SIREN 410 362 347 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon au profit de la société dénommée SARL B2M ST SAUVEUR, société à responsabilité limitée, au capital de 5 000,00 Euros, dont le siège social est à Chevigny Saint Sauveur (21800), France, 8 Rue Marie Curie, identifiée sous le numéro SIREN 801 641 440 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon, d'un fonds de commerce de fabrication de pizzas, crèpes, gauffres, fabrication de plat cuisiné, vente à emporter, vente de boissons alcoolisées et non à emporter, sis et exploité à Chevigny Saint Sauveur (21800), Rue Henri Marc, Centre Commercial des Ayers,

Moyennant le prix de 20.000€ s'appliquant aux éléments corporels à hauteur de 2.880€ et aux éléments incorporels à hauteur de 27.120€

Entrée en jouissance fixée au 23/04/2014.

Oppositions Me Bruchon, notaire à Dijon dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion.

Le notaire.

AL212012348

NIÈVRE

AVIS DE CONSTITUTION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Par acte SSP en date du 07/05/2014 il a été constitué une SARL dénommée : HOLDING 2B2G.

Objet social : - La propriété et la gestion de tous biens meubles et immeubles; - L'administration d'entreprises, toutes activités de conseil et d'assistance aux entreprises en matière de management, d'organisation, de contrôle, d'information et de gestion ; - Les conseils, l'assistance et l'ingénierie en matière financière ; - Les conseils et l'assistance aux entreprises en matière de relations publiques et de communication interne comme externe, toutes études de marché, promotion de ventes et publicité.

Capital social : 45 0000 euros.

Siège social : 10 Chemin de la Tuilerie et du Battoir, Champvoux (Nièvre).

Gérance : Monsieur Laurent Bouysse demeurant à Champvoux (Nièvre), 10 Chemin de la Tuilerie et du Battoir.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL582012365

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les **caractéristiques suivantes : Dénomination sociale :** INSTINCT BASSBOAT

Forme sociale : SAS

Capital social : 15 000 €

Siège social : 2, Chemin de la Croix, Mousseaux, 58270 Saint Benin d'Azy

Objet social : Achat, vente, import, export de bateaux, matériel nautique, de pêche, de loisirs et de tous accessoires s'y rapportant, neufs ou d'occasion - Entretien, réparation de bateaux, matériel nautique, de pêche et de loisirs - Location de bateaux

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Frédéric Esteruelas dt à Saint Benin d'Azy (58), 2, Chemin de la Croix, Mousseaux

Immatriculation : RCS de Nevers

AL582012370

Par acte SSP du 01/03/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Sarl L'ARCHE DE BERENICE

Sigle : PBS

Objet social : Taxi phone et vente import export

Siège social : 46 avenue du Général de Gaulle, 58000 Nevers.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Luere Desemete Bienvenu, demeurant 3 place Daniel Chenut, 58000 Nevers

Immatriculation au RCS de Nevers

AL582012367

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
PROTHERMA (SARL)
RCS Nevers 453 574 030
Installation d'équipements thermiques et de climatisation
La Vigne du Gué
Le Tremblay 58400 Chaulgnes
AL582012391

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
GEFDIS SARL (SARL)
RCS Nevers 414 409 706
Commerce de gros de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services
le Montignon
58200 Cosne cours sur loire
AL582012392

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
M. LIGERON Thierry
RM 429 037 294
Construction de maisons individuelles
Le Lyot 58220 Donzy
AL582012393

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a Prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
SOCIETE NOUVELLE LES DELICES DU ROY (SAS)
RCS Nevers 440 758 217
Location de terrains et d'autres biens immobiliers
Rue Jean-Georges, zone des grands champs
58000 Nevers
AL582012394

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
LECORDIER NICOLAS
RCS Nevers 418 249 561
Coiffure
28 rue de la garenne
18320 Jouet sur l'aubois
AL582012389

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
NOACCO S.A. (SA)
RCS Nevers 305 460 917
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
«Le Crot des bruyères»
19 Rue de Bibracte
58120 Château-Chinon ville
AL582012390

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
RICHARD Josette Yvonne Renée
RCS Nevers 513 880 328
Restauration de type rapide
6 rue Lafayette 58170 Luzy
AL582012395

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
ARNAULD CLAIRE
RCS Nevers 492 849 096
Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
12 Place Jean Jaures 58300 Decize
AL582012396

Par jugement du 07/05/2014, le Tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour extinction du passif de :
KOCER EROL - RM NI
3 Rue de la bonne dame de l'orme
58640 Varennes-Vauzelles
AL582012397

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
CARROSSERIE INDUSTRIELLE CHAUSSIN EURL
RCS Nevers 419 773 163
Location de terrains et d'autres biens immobiliers rue Lucien Perreimond 58300 Champvert
AL582012387

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
SARL CLME «LOOCK TEXTILE» (SARL)
RCS Nevers 393 088 752
Commerce de détail d'habillement
RN 81 Route du Vieux
Marigny 58160 Sauvigny-les-Bois
AL582012388

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :
CHRISTIAN BERNADAT IMPRIMEUR (SARL)
RCS Nevers 378 125 603
Autre imprimerie (labeur)
Zone Artisanale route de Toulon 58170 Luzy
AL582012386

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :
CEDRIC FONTAINE (SARL)
RCS Nevers 452 608 029
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
40 rue du Commerce 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
AL582012384

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :
TRADITIONS DU TERROIR (SARL)
RCS Nevers 494 932 783
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
40 rue du commerce
58200 Cosne-Cours-Sur-Loire
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
AL582012385

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
GIANCARLO (SARLU)
RCS Nevers 482 273 257
Restauration traditionnelle
Boulevard Camille Dagonneau 58640 Varennes-Vauzelles
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.
AL582012380

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
ALARME RESEAU SECURITE (SARL)
RCS Nevers 528 568 579
Travaux d'installation électrique dans tous locaux
24 rue du 4 Septembre 58600 Fourchambault
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers. Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.
AL582012381

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
MAURIN Magalie Joëlle Rollande
RCS Nevers 448 579 847
Autre imprimerie (labeur)
5 rue des Promenades 58500 Clamecy
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers. Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.
AL582012382

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé le plan de continuation de :
OLIVEIRA Antonio Avelino
RM 443 953 443
Le Plessis 58500 Ouagne
Commissaire à l'exécution du plan Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
AL582012383

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
EURL VIENNOIDIS (SARL)
RCS Nevers 419 000 948
Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits surgelés
route des Réservoirs
58360 Saint-Honoré-les-Bains
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.
AL582012379

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
ECOBENERGIES (SARL)
RCS Nevers 533 766 820
Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m2)
4 place du Commandant Barat 58400 La Charité-sur-Loire
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers. Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.
AL582012378

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
SARL AUTO ECOLE SYNERGIE (SARLU)
RCS Nevers 449 072 719
Enseignement de la conduite, 15 Quai de Mantoue
58000 Nevers
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.
AL582012376

Par jugement du 07/05/2014, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de liquidation judiciaire de :
GOBET ABOUMEROUANE Asmae
RCS Nevers 537 784 514
Restauration de type rapide
14 rue du 13e de Ligne
58000 Nevers
Liquidateur Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers. Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.
AL582012377

Par jugement du 07/05/2014 le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture de redressement judiciaire de :
ENTREPRISE BACQ (SARL)
RCS Nevers 491 463 378, Travaux de couverture par éléments, «Les Bois de Beaumont» 58700
Murlin
Mandataire judiciaire Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du mandataire judiciaire sus-désigné.
AL582012374

Par jugement du 07/05/2014 le tribunal de commerce a prononcé l'ouverture de redressement judiciaire de :
MAISONS PRATZ (SARL)
RCS Nevers 498 941 152
Travaux de menuiserie bois et PVC,
325 champ de la Forge route de Donzy 58400 Narcy
Mandataire judiciaire Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du mandataire judiciaire sus-désigné.
AL582012375

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DELA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, Location, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de URZY (AA 14/046/01)
Centre équestre (manège)
Biens occupés:
16 ha 32 a 68 ca
- De la grande vanne: AL-102 - La chapelle: AO-107[21]-142[20] - La pioterie: AO-22 - Le boisseau: AO-27-110[28]
Cmne de URZY (AA 14/046/02)
Centre équestre (maison d'habitation et bât. d'exploitation)
Biens occupés:
1 ha 00 a 82 ca
- De la grande vanne: AO-141[20]

Cession globale d'une exploitation agricole
vente et location
Biens libres
Surface totale : 92 ha 87 a 11 ca

Biens à vendre :
Cmne de SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Avec bâtiment d'exploitation:
16 ha 48 a 50 ca
- La goulotte: ZN-31 - Les comatays: ZN-12(*) - Les delbouts: ZC-55(Z)-55(*) - Vignes du cros: A-1020
Et, par extension, Cmne de BAZOCHES:
14 ha 25 a 80 ca
- Fontaine aux pretres: ZH-65 - Le thureau moucheron: ZE-69-70
Et, Cmne de NUARS:
7 ha 57 a 90 ca
- Beauregard: ZC-12-13

Biens à louer dans le cadre d'une intermédiation locative :
Cmne de BAZOCHES:
6 ha 02 a 90 ca
- Grand champ: ZA-17(*)
Cmne de SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES:
15 ha 91 a 70 ca
- Derriere mouloise: ZC-42 - Les comatays: ZN-13(*) - Sur le pauron: ZA-14(*)-16
Cmne de DOMECY-SUR-CURE (89):
14 ha 83 a 10 ca
- Champs du carois: ZI-18(*) - Les coulmes: ZI-17(*)
Cmne de MENADES (89):
17 ha 77 a 21 ca
- Champs signal: A-434-436-437-438-439-440-441-442 - Devant des vignes: A-266 - Le tranchet: A-256-262-696[260]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/06/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL582012373

Avis de constitution
Par acte SSP du 05/05/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LX METAL DESIGN
Objet social : Serrurerie, chaudronnerie, soudure, études techniques se rapportant directement ou indirectement à cet objet
Siège social : Les Bruyères de Crécy - 58300 Avril sur Loire
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : Monsieur Letourneur Laurent, demeurant 38 rue de Remeron à Saint êloi (58000) et Monsieur Collin Xavier, demeurant 4 route des Cassines à Chevenon (58160)
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.
AL582012348

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

Office notarial
François DINET et Guillaume DINET
Notaires Associés à Clamecy (58)

SCI RURALE D'INVESTISSEMENT DU HAUT NIVERNAIS

En liquidation
Avenue Saint Jean
58800 Corbigny (adresse du siège)
SCI. au capital de 762,25 €
R. C. S. Nevers n° 323 945 667

Clôture de Liquidation
Monsieur Bernard Philizot, demeurant à Asnières sous Bois (92600) 9 rue Barreau , agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la « SCI Rurale d'Investissement du Haut Nivernais », société civile dont la dissolution a été publiée dans ce même journal le 11 avril 2014 sous le n°1265, a été clôturée le 21 avril 2014 suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.Le dépôt des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers
Pour avis
Me DINET
AL582012361

SARL CIMENDAG

Société À Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : 4 rue Saint Agnan
58200 Cosne Cours sur Loire
Siège de liquidation : 11, avenue de la Paix, 58200 Cosne Cours sur Loire
529 110 181 RCS Nevers
Liquidateur : M. Yusuf Cimendag
11 avenue de la Paix,
58200 Cosne Cours sur Loire

Clôture de liquidation
Aux termes d'une délibération en date du 17 mars 2014 prenant effet le 31 décembre 2013, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Le liquidateur.
AL582012174

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

IMMO CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège de la liquidation :
4 rue Porte Fouron - 58140 Lormes
RCS 395 305 865 Nevers

Aux termes d'une AGE en date du 18 avril 2014, Mme Beuniche, en sa qualité de liquidatrice, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
La Liquidatrice
AL582012350

→ MODIFICATION DE CAPITAL

SARL HABRITA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 700 € porté à 50 050 €
Siège social : 199 Ter, Route de Lyon
58000 Challuy
483 945 515 RCS Nevers

Aux termes de l'AGE du 8 avril 2014, le capital social a été augmenté en numéraire de 42 350 €, par élévation du nominal des parts sociales de 10 € à 65 €, pour le porter de 7 700 € à 50 050 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
AL582012371

EURL PHARMACIE SALAVERT

Société à Responsabilité Limitée
à Associé Unique
au capital de 1 000 000 €
Siège social : 46 rue du Général Leclerc
58220 Donzy
482 279 080 RCS Nevers

Par décision de l'associé unique en date du 15 avril 2014, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 999 000 € pour le porter à 1 000 000 €, par incorporation du compte « Autres Réserves » et par la création de 9 990 parts nouvelles.
En conséquence, le capital social s'élève à la somme de 1 000 000 €, divisé en 100 000 parts de 10 € chacune, entièrement libérées.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le Gérant et associé unique.
AL582012262

SCI DES CROETS

Société civile au capital de 500 euros
15 Rue Arago
58260 La Machine

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 avril 2014, il a été constitué une société civile :
Dénomination sociale : SCI DES CROETS
Capital : 500 euros divisé en 500 parts sociales d'un montant de 1 euros chacune.
Siège : 15 Rue Arago - 58260 La Machine
Objet : administration, location par bail, propriété, exploitation par bail ou autrement de biens immobiliers.
Durée : 99 années
Gérant : Monsieur Lendomer Nicolas, 15 Rue Arago, 58260 La Machine
Immatriculation au RCS : Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention, le gérant
AL582012364

Par acte SSP du 05/05/2014, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Le nid du lac
Objet social : achat, gestion, location de biens immobiliers
Siège social : Les Pasquelins, 58430 Arleuf.
Capital : 600 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Mathieu Jean Luc, demeurant Les Pasquelins, 58430 Arleuf
Clause d'agrément : Les cessions de parts sociales sont consenties librement entre associés, ainsi qu'au profit des ascendants et descendants d'un associé personne physique.
Immatriculation au RCS de Nevers
AL582012360

NON DISSOLUTION

FORUM FORMATION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège Social : 10, Rue François Mitterrand - 58000 Nevers
408 020 741 RCS Nevers

Aux termes d'une décision du 29/04/2014, l'Associée Unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce.

AL582012363

WAT - TRANS W.T.

SARL au capital de 14 000 €
Siège social : Rue Ernest Durand
Le Bourg - (58150) Garchy
499 610 657 RCS Nevers

Par AGE du 30/04/2014, les associés, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

AL582012366

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DE LA VOIE ROMAINE

58190 Bazoches
RCS Nevers : 801 393 471
Capital social : 141 980 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 15 avril 2014, il a été procédé à l'entrée de l'associé indéfiniment responsable et gérant, Monsieur Perrier Stéphane, demeurant 1 chemin de Montjoumé, 58190 Bazoches et à l'augmentation de capital le portant à 142 000 euros.

Pour avis, la gérance

AL582012355

POMPES FUNEBRES GAUDRY

SARL au capital de 100 €
Siège social :
4 Allée De Neubrandeburg,
58000 Nevers
788 656 247 RCS de Nevers

L'AGE du 05/05/2014 a nommé en qualité de gérant Mme Gaudry Micheline, demeurant 4 Allée De Neubrandeburg, 58000 Nevers en remplacement de Mme Altoukhova Svetlana, à compter du 05/05/2014.

Modification au RCS de Nevers

AL582012362

Etude de Me Sophie KREICHER, notaire
2, place du Docteur Bondoux
58120 Château Chinon

EARL DE LA FRASSE

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 227.100 euros
Siège social : La Frasse, 58140 Gacogne
Immatriculée au RCS de Nevers sous le n°445 295 165

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 7 Mai 2014,entre Mme Sophie Camuzat née Berger, agissant tant en son nom que comme administratrice légale sous contrôle judiciaire de Melle Justine Camuzat et M. Quentin Camuzat, et Mme Françoise Camuzat née Bourlot, et compte tenu de l'urgence, suite au décès de M. Michaël Robert Paul Camuzat, né à Saulieu (21210), le 27 Mai 1980, survenu à Gacogne (58140), le 25 Mars 2014, gérant et associé de l'EARL DE LA FRASSE,

Mme Sophie Berger, veuve non remariée de M. Michaël Robert Paul Camuzat, demeurant à Gacogne (58140), La Frasse, née à Autun (71400), le 30 avril 1982, a été nommée en qualité de nouveau gérant de l'EARL DE LA FRASSE, à compter rétroactivement du jour du décès de M. Michaël Camuzat, pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

Maître Stéphane SANDELLI, notaire.

AL582012372

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

PBFG

SAS au capital de 1 000 Euros
Siège social : 23/25 Grande Rue
89100 Sens
753 749 779 RCS Sens

Aux termes des Décisions collectives des associés en date du 11/04/2014, il a été décidé d'étendre l'objet social pour y adjoindre « à titre accessoire l'activité de loueur de véhicules sans chauffeur d'une contenance de moins de 18m3 ».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL892012445

SARL LE RENDEZ VOUS

au capital de 5 000 Euros
Siège Social : 1 rue du Temple
89100 Maillot
R.C.S Sens 500 465 786

Avis de modification

Aux termes du procès verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 1er mai 2014, il résulte que :

- La collectivité des associés de la SARL LE RENDEZ VOUS a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 1er mai 2014, sans création d'un être moral nouveau. Ces décisions entrainent la publication des mentions suivantes :

Forme :

Ancienne mention : société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : société par actions simplifiée

Administration :

Ancienne mention : Madame Jocelyne Rousseau, gérante

Nouvelle mention : Madame Jocelyne Rousseau, présidente

Dénomination :

Ancienne mention : SARL LE RENDEZ VOUS

Nouvelle mention : SAS LE RENDEZ VOUS

Cession d'actions :

Toutes cessions d'actions sont soumises à agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.

- L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. de Sens

Pour avis,

AL892012456

EURL TAXI DE VILLE-THIERRY

Société à responsabilité limitée
au capital de 3000 euros
Siège social : 12 Place Eugène Petit
89140 Pont sur Yonne
485225890 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal des prises de décisions de l'Associé unique du 30 avril 2014, il résulte que:

L'associé unique de l'EURL TAXI DE VILLE-THIERRY a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 30 avril 2014. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration

Ancienne mention :

Gérant : Christophe Tissier, résidant 12 Place Eugène Petit 89140 Pont Sur Yonne.

Nouvelle mention :

Président : Christophe Tissier, résidant 12 Place Eugène Petit 89140 Pont sur Yonne.

Mention sera faite au RCS de Sens.

Pour avis,

AL892012431

TOURSOR

SAS au capital de 123 000 euros
Siège social
ZA route de Passy 89510 Véron
705 580 223 RCS Sens

Aux termes de l'AGO du 23.04.2014 il a été décidé de nommer :

- La SARL Groupe Michel Audit, ayant son siège social ZA du Bois de la Chocque, rue Théodore Monod 02100 Saint-Quentin en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la Société COGEX

- Monsieur Gilles Michel demeurant ZA du Bois de la Chocque, rue Théodore Monod 02100 Saint-Quentin en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Marc Sauthon

Dépôt légal au TC de Sens.

AL892012448

Le 29.4.2014, l'associé unique de la SAS JEANNIN ADVANCED CAR au capital de 65.000 €, siège social à Auxerre (89) 34/36, av. C. de Gaulle, 347 915 969 RCS Auxerre, a constaté la démission de son Président, a nommé pour le remplacer, pour une durée illimitée, un nouveau Président et un directeur général et a modifié l'adresse du siège social **Anciennes mentions publiées :** Président : M. Y. Jeannin 40, av. C. de Gaulle 89000 Auxerre ; Siège social : Auxerre (89) 34/36, av. C. de Gaulle

Nouvelles Mentions : Président : SAS AMSI au capital de 150.000 €, siège social à Auxerre (89) 34, av. C. de Gaulle, 349 580 191 RCS Auxerre représentée par M. Y. Jeannin 40, av. C. de Gaulle 89000 Auxerre ; Directeur général : M. Y. Jeannin 40, av. C. de Gaulle 89000 Auxerre ; Siège social : Auxerre (89) 36, av. C. de Gaulle

AL892012396

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Meaux du 05/05/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire simplifiée de la **SAS CONSEILS & PARTENAIRES INDUSTRIES** - Route de Tanlay - 89700 Tonnerre.

AL892012453

Jugement du Tribunal de Commerce d'Orléans du 30/04/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la procédure ouverte au profit de la **SARL EVASION SANS PERMIS** - 77 RN6 - 89380 Appoigny (vente, location de voitures sans permis). RCS Orléans 444¬†764 260. Liquidateur¬†: Me Jean-Paul Jousset - 2, Rue Adolphe Crespin - 45000 Orléans.

AL892012452

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/05/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl L.H.S** 3 rue de l'Europe ZA du Marais 89380 Appoigny (Livraison de petits colis). RCS Auxerre 409709060. CIP 3563. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892012442

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/05/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl N.S.I** 32 avenue Gambetta 89000 Auxerre (Electricité peinture travaux de bâtiment). RCS Auxerre 530730050. CIP 3564. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892012443

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/05/2014 arrêtant le plan de sauvegarde de **Madame Livia Marie-Christine PREYA née GRAZIANI** 8 rue Germain Bénard 89000 Auxerre (soins de beauté en institut). RCS Auxerre 341919454. CIP 3354. Commissaire au plan : la SELAS SEGARD-CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre

AL892012444

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/05/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl PHIL O' SOPH** 61 rue de Paris 89000 Auxerre (Restauration rapide et traditionnelle). RCS Auxerre 521337550. CIP 3562. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892012441

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/05/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl ELITE TRANSPORT DISTRIBUTION** 105 rue des Mignottes 89000 Auxerre (transport national et international de toutes marchandises). RCS Auxerre 523245553. CIP 3561. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892012440

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/05/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl ATHANOR BUYS IN CASH** 10 Avenue de Worms 89000 Auxerre (Achat vente d'occasion). RCS Auxerre 752550145. CIP 3517. Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL892012437

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/05/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl LE COQ DE BARCELOS** 92 route de Paris 89380 Appoigny (Restauration traditionnelle). RCS Auxerre 750589087. CIP 3438. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL892012438

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/05/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl PGA PREFABRIQUES** route de Lézinnes 89160 Ancy-le-Libre (Fabrication, préfabrication de garage, d'abris de jardin). RCS Auxerre 528983455. CIP 3506. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL892012439

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/05/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl ARLOT** SARL 32 route de Lormes 89200 Avallon (maçonnerie, terrassement) RCS Auxerre 488631904, CIP 3403 et autorisant la poursuite de l'activité jusqu'au 31/05/2014. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre

AL892012436

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

DRACY - bois et jardin

2 ha 41 a 89 ca - Bois de dracy: D-37 - Champs du bois: D-16 - La forge neuve: B-363 - Les fouets: C-131-416[126]-427[130]-428[130]

VEZELAY - pré, bois et terre à planter

4 ha 72 a 71 ca - Chaumont le haut: C-291(J)-291(K)-292-306(J)-306(K) - Corbigny: C-336 - L hermitage: C-326-327

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 2 juin 2014 à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892012463

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/04/2014, il a été constitué une SASU dénommée :

SO CONSULTING

Siège social : 2 ruelle du patis, 89800 Chichée

Capital : 1.000€

Objet : Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

Président : Mme Sandrine Marsouin, 5 rue du Docteur Landouzy, 75013 Paris.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL892012454

Avis de Constitution

Avis est donné de la constitution d'une société sous seings privés en date du 01.05.2014 présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée

Dénomination : EURL COLOMBIA

Siège social : 31 Rue du Port 89 400 Courlon sur Yonne

Objet : transport de marchandises par voie d'eau

Durée : 99 années

Capital : 1 000 Euros

Co - Gérance : Monsieur Cnudde Christopher, demeurant 31 Rue du Port 89 400 Courlon sur Yonne Madame Lamiot - Cnudde Sylvie, demeurant 31 Rue du Port 89 400 Courlon sur Yonne

Immatriculation : au RCS de Sens.

Pour avis,

AL892012458

Avis de constitution

Par acte sous seing privé, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TRAVAUX RÉSEAUX ENVIRONNEMENT êLAGAGE EXPERTISE, en abrégé TR3E

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital : 5 000 €

Siège : 3 rue de la Barrière, 89160 Fulvy

Objet : la Société a pour objet en France et à l'étranger :

- la réalisation de missions d'expertise, d'assistance, d'accompagnement de chantiers d'aménagement et/ou entretien des espaces verts, naturels ou forestiers ainsi que la gestion de projets liés à ces chantiers ;

- les prestations d'organisation, de planification, de commercialisation, de gestion des entreprises spécialisées dans le secteur environnemental et forestier ;

- l'acquisition, la détention et la gestion de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types ;

- l'accomplissement de prestations de natures administrative, juridique, comptable, financière ou immobilière au profit des sociétés, groupements et entités juridiques détenues par la Société ;

- la participation de la Société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement. ;

- et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser sa réalisation, son développement ou son extension.

Durée : 99 ans

Cogérants : Monsieur Manuel De Matos demeurant 1 rue de l'Hospital, 21140 Semur en Auxois et Monsieur Pascal Oriol demeurant Fatin, 21500 Montigny Montfort

Immatriculation : RCS d'Auxerre

AL892012465

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mai 2014, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole.

Dénomination sociale :SCEA SAVOURAT.

Forme :Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de

l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 10 000 euros.

Siège social : 6 Grande rue, 89190 Les Clerimois.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 10 000 euros.

Gérant : M. Damien Mercier, demeurant à Villiers Louis (Yonne), 15 Grande rue.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL892012435

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nuits, en date du 28 avril 2014, il a été constitué une société à responsabilité à associé unique.

Dénomination sociale : CHRISTOPHE REGNAULT.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Plomberie, chauffage, régulation de chauffage génie climatique, climatisation et ventilation, travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux.

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 7 rue de la libération, 89390 Nuits.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur Christophe Regnault demeurant 2 chemin des huches, 21500 Asnières en Montagne.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, la gérance.

AL892012430

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 avril 2014, il a été constitué une Société civile.

Dénomination sociale : SOCIETE FINANCIERE HENRY.

Forme :Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social : 6 300 euros.

Siège social : 30 chemin des Fossés,89800 Saint Cyr Les Colons.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Parts de société civile pour un montant net de 6 292,43 euros et numéraire pour un montant de 7,57 euros.

Gérants : M. Pascal Henry et Mme Pascale Mont épouse Henry, demeurant tous deux à Saint Cyr Les Colons (Yonne), 30 chemin des Fossés.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas sauf les cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892012426

CONVOCATION

Convocation en Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués :

en Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire

aux date, heure et lieu suivants : **Jeudi 05 Juin 2014 à 14 h30**

Salle de conférence du Conseil Général de l'Yonne, 16-17 Boulevard de la Marne, 89000 Auxerre

Ordre du jour : Assemblée Générale Ordinaire Plénière

- Présentation du rapport d'activité 2013,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Présentation des comptes consolidés de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Renouvellement du mandat Commissaires aux Comptes,
- Renouvellement des Administrateurs,
- Vote des résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.

Ordre du jour : Assemblée Générale Plénière Extraordinaire

- Rapport du Conseil d'Administration sur le projet de fusion par absorption de la coopérative JBA,
- Modification de l'article 2 (circonscription territoriale) des statuts de Cialyn,
- Rapport de révision sur la fusion,
- Approbation de la convention d'apport-fusion,
- Election des associés coopérateurs (3) proposés à la fonction d'Administrateur de la coopérative Cialyn,
- Affectation du boni de fusion,
- Constatation de l'augmentation du capital social,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Vote des résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Extraordinaire.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date des Assemblées Générales.

Le Conseil d'Administration»

AL892012428

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL DU MASRI

SARL en liquidation amiable
au capital de 6 000 €
Siège social : Sens (Yonne)
63, boulevard de Verdun
507 673 085 R.C.S. Sens

Le 05/05/2014, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Rami Costandi de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL892012455

LES SERRES SENONAISES

S.C.E.A. en liquidation
au capital de 3 048,98 €
Siège de liquidation : Route de Noé
89100 Malay le Grand
392 052 098 RCS Sens

Par décision du 25.03.2014, l'assemblée générale ordinaire, statuant au vu du rapport du

Liquidateur a :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL892012227

LES SERRES SENONAISES

S.C.E.A. au capital de 3 048,98 €
Siège social : Route de Noé
89100 Malay Le Grand
392 052 098 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 25.03.2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. A été nommée en qualité de Liquidateur Madame Fatima Dhimane, demeurant Route de Noé, 89100 Malay Le Grand, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Malay Le Grand (89100), Route de Noé, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL892012228

CHATELET JOËL

Société À Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 8 000.00 euros
Siège social
125 bis avenue de Saint Georges
89000 Auxerre (Yonne)
RCS Auxerre 401 798 699
Liquidateur : M. Sébastien Chatelet
11 rue des Grelonnes, 89113 Charbuy

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 15 avril 2014 prenant effet le 31 décembre 2013, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL892012355

TRANSFERT DE SIÈGE

KRONOTEX SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 8 rue de Berri
75008 Paris
R.C.S Paris 801 115 080

Avis de transfert de siège

Suivant décision du Président en date du 01.04.2014, le siège social de la société a été transféré du 8 rue de Berri, 75008 Paris à Bois de la Duchesse, 89006 Auxerre à compter du même jour. L'article 4, al.1 des statuts a été modifié en conséquence.

Le président reste Monsieur Ignace Gorus domicilié au 35, Molenstraat 8940 Wervik (Belgique). La société sera désormais immatriculée au RCS d'Auxerre.

Pour avis

AL892012462

KRONOSPAN SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 11 020 000 euros
Siège social : 8 rue de Berri
75008 Paris
R.C.S Paris 799 378 781

Avis de transfert de siège

Suivant décision du Président en date du 01.04.2014, le siège social de la société a été transféré du 8 rue de Berri, 75008 Paris à Bois de la Duchesse, 89006 Auxerre à compter du même jour. L'article 4, al.1 des statuts a été modifié en conséquence.

Le président reste Monsieur Jan Ide domicilié à Oostrozebeekstraat 116c, B-8710 Wielsbeke-Ooigem (Belgique).

La société sera désormais immatriculée au RCS d'Aurerre.

Pour avis

AL892012457

DECORAMA BATI

SARL au capital de 8 000 €
Siège social :
Imm Athéna, 20 Allée L. Calmovic
93320 Les Pavillons-sous-Bois
540 096 435 RCS de Bobigny

L'AGE du 27/03/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 3 Chemin de Champbertrand, Rosoy, 89100 Sens, à compter du 27/03/2014

Gérant : M. Khan Dilawar, demeurant 15 Rue Samson, 93200 Saint-Denis

Radiation au RCS de Bobigny et réimmatriculation au RCS de Sens

AL892012447

HNP INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 30 route d'Appoigny,
89113 Fleury la Vallée
799 440 334 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée HNP INVESTISSEMENTS a décidé de transférer le siège social du 30 route d'Appoigny, 89113 Fleury la Vallée au ZI de Ty er Douar 56150 Baud à compter du 1er avril 2014 et de modifier en conséquence l'article 4

des statuts.

Pour avis

Le Président

AL892012432

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

L'AGE du 20.10.2013, de la société PRINCIA FASHION COIFFURE, SARL au capital de 2500€, 27 Rue Thénard, 89100 Sens, 797 885 191 RCS Sens, a décidé de nommer nouveau gérant, Mme Bantsimba Georgine Archange Princia, 22 Rue Jim Karnezis, 89340 Champigny en remplacement de Mr Biampandou Gildas Euloge pour démission.

Mention au RCS de Sens.

AL892012434

CESSION

SEUTET DELIRY & AVOCATS
LA SYNERGIE EN DROIT DES AFFAIRES

35 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date des 29 et 30 avril 2014, enregistré au SIE d'Auxerre le 06/05/2014, bordereau n° 2014/455 case n° 4, la SARL LASERSOUND EVENEMENTIEL au capital de 80.000 € dont le siège social Les Guettes - Fontette - 89450 Saint Père, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° B 753¬†105 584 a cédé à la SARL NIGHT AND DAY au capital de 10.000 € dont le siège social est 10 route de Paris - 89200 Avallon, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° B 519¬†198¬†543, un fonds de commerce de disco mobile, animation et organisation de soirées¬†; prestations de services techniques pour le son, l'éclairage, le décor, le montage de structures, la projection d'images et vidéo, les costumes, la fourniture d'énergies par groupe électrogène¬†; achat, vente, location de matériel hi-fi, de sonorisation, d'éclairage et de mobilier de réception, vente de photos et vidéos¬†; production, présentation, promotion et organisation de spectacles des arts de la scène sis et exploité Les Guettes - Fontette - 89450 Saint PERE, immatriculé au RCS d'Auxerre sous le numéro SIRET 75310558400019, moyennant le prix de 170.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 10.000 € et au matériel pour 160.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 30/04/2014.

Les oppositions seront reçues à la société Segard Carboni sise 16 rue de l'horloge - 89000 Auxerre et devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales.

Pour Avis

La gérance

AL892012449

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO0004378 - COTE D'OR

RESPONSABLE DE CULTURES H/F

Principal groupe agricole et agroalimentaire de Bourgogne/Franche-Comté (700 collaborateurs), recherche pour sa filiale de production et de commercialisation de plants maraîchers (20 salariés). En lien direct avec le responsable du site, vous pilotez de manière autonome l'ensemble des opérations de planification, de mise en production des plants maraîchers ainsi que l'ensemble du personnel. Vos principales missions : Contrôler les conditions d'ambiance de la production (température, humidité, chauffage), veiller aux indicateurs agronomiques et régler les équipements selon le climat, observer le végétal au cours des déplacements dans les serres, rééquilibrer si nécessaire les solutions fertilisantes, repérer les foyers de ravageurs dans les serres et appliquer les traitements phytosanitaires, planifier le travail des équipes, gérer le personnel. De formation ingénieur ou doté d'une forte expérience sur un poste similaire, vous maîtrisez l'environnement et le métier du maraîchage. Dynamique, rigoureux, doté d'un bon potentiel managérial, vous désirez intégrer un groupe dynamique, en pleine croissance, garant du respect et de la valorisation des productions agricoles du terroir bourguignon. CDI. Statut cadre.

AO0004587 - JURA

SALARIE POLYVALENT DE REMPLACEMENT AGRICOLE ET MULTISECTORIEL H/F

Groupement d'employeurs. Intervention dans des exploitations agricoles (travaux de conduite de saison, traites, soins aux animaux, remplacement des agriculteurs..). Possibilité d'emploi dans d'autres secteurs que l'agriculture, en complément. Aimant élevage bovin laitier. Formation agricole indispensable. Polyvalent, autonome, curieux, dynamique. CDI 1200 h/an. Possibilité d'évoluer vers un temps plein.

AO0004575 - BAS RHIN DEPLACEMENTS ALSACE

2 TECHNICIENS SURVEILLANCE DU TERRITOIRE H/F

OPA. Surveillance du territoire en arboriculture : observation de végétaux, prélèvements, saisie de données informatiques. Travail en équipe et en autonomie. Formation indifférente. Autonomie, rigueur, goût prononcé pour le travail de terrain. Permis VL. URGENT. Entrée immédiate pour CDD 3,5 mois jusqu'au 31/08/2014. Formation délivrée en début de contrat. 1603€ brut mensuel (primes comprises) + TR + voiture de service.

AO0004467 - COTE D'OR

TECHNICO-COMMERCIAL H/F

Organisme, collecteur de céréales (140 KT/an) avec une activité d'achat et vente en agrofournitures recrute pour renforcer son équipe terrain. Son secteur d'activité s'étend sur un périmètre d'environ 60 kms autour de Dijon. Dans le respect des orientations fixées par la direction, vous aurez en charge le développement de votre portefeuille clients agriculteurs. Vous assurerez la vente de notre gamme d'engrais, de semences et de produits phytosanitaires et dans le même temps vous aurez à cœur de développer l'activité collecte avec vos clients. Pour ce poste, nous recherchons une personne avec une formation BTS agricole ou production végétale. Vous avez idéalement une expérience de plus de 2 ans dans le secteur. Votre relationnel, votre rigueur et votre dynamisme devront vous permettre d'établir un climat de confiance avec vos clients agriculteurs et seront un atout pour intégrer nos équipes. • CDI. Rémunération négociable suivant expérience : Salaire brut mensuel fixé à 2400€ x 13mois + Prime d'objectif.

AO0004490 - DOUBS - DEPLACEMENTS DOUBS, JURA ET TERRITOIRE BELFORT

RESPONSABLE D'EQUIPE H/F

OPA. Sous autorité hiérarchique du directeur et du chef de service : Management opérationnel de l'équipe Identification bovine, ovine, caprine et porcine selon organigramme. Gestion dossiers techniques tant au niveau identification que certification de parenté. Gérer dysfonctionnements et rendre compte au directeur et au chef de service. Participation à l'équipe d'encadrement de la structure. Responsable du site pour le fonctionnement au quotidien. Participation au groupe de techniciens au niveau des régions Franche-Comté et Champagne-Ardenne, voire à un ou plusieurs groupes au niveau national. Gestion du Système Management Qualité, en tant que correspondant qualité. Ingénieur Agro/Agri ou BTSA avec expérience. Exp. professionnelle ds poste d'encadrement hiérarchique et de responsabilité appréciée. Connaissance et intérêts pour les enjeux liés à l'identification et la traçabilité des animaux. Aptitude au travail en équipe et à la négociation. Capacité d'analyse et de synthèse. Aptitudes rédactionnelles. Autonomie, organisation et polyvalence. CDI. Entrée dès que possible. Statut cadre.

AO0004442 - ALSACE

INGÉNIEUR COMMERCIAL SEMENCES H/F

Leader mondial de l'agrofourniture. Fidéliser un portefeuille clients (acheteurs, directeurs techniques), animer les équipes de vente des distributeurs, supporter les actions des équipes de distributeurs auprès des agriculteurs avec démonstrations, suivis et exploitations d'essais, participer au fonctionnement de l'équipe régionale. Ingé. Agro ou équi. Compétences techniques, semences & commerciales.

AO0004494 - JURA

AIDE CAVISTE H/F

Depuis 1906, acteur majeur des vins du jura, reconnue pour la constance et la qualité de ses vins. Elabore une gamme variée de vin : Rouges, Blancs, Crémants, Pailles, Vins jaunes. Rattaché au responsable technique vous participerez à tous les travaux de cave à partir des fermentations jusqu'à la préparation à la mise en bouteille. Ponctuellement vous participerez aux opérations de conditionnement. Vous évoluez au sein d'une équipe dans une cave moderne : pressoirs pneumatiques, filtration tangentielle... Vous disposez d'une formation et/ou d'une expérience en rapport avec la fonction. Vous savez travailler en équipe en sachant faire preuve de rigueur et d'autonomie. Contrat CDI annualisé basé à Arbois.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi



LOISIR Il n'y a jamais autant eu de diversité au jardin avec moultes formes et couleurs ! Une façon d'égayer l'horizon, quelle que soit la météo.

Nouveaux styles colorés pour le farniente au jardin

Avec le retour du printemps et l'approche de l'été, on ressort les accessoires pour passer du bon temps dans le jardin. Les designers laissent de plus en plus vagabonder leur imagination pour proposer des chaises, des tables, des bancs, des salons complets de jardin, aussi originaux que colorés. Tour d'horizon des tendances...


OCEO

De nouvelles formes, de nouveaux usages pour des mobiliers traditionnels… Le jardin se pare de nouveaux atours avec le retour des beaux jours.

Gonflé

Nomade car gonflable, le fauteuil de type Lounge Onyx de la marque Intex (En vente en supermarchés, en magasins spécialisés et par correspondance) inspire la détente ! Une forme arrondie qui appelle à se lover au soleil. Waterproof, renforcé à sa base, il ne craint pas les intempéries et aléas au jardin.

Pour la sieste

On l'imaginait au coin du feu, le voici au bord de la piscine ou en terrasse : le rocking chair revendique sa place en extérieur. Armature en aluminium, assise en toile polyester pour le modèle, par exemple, d'Océo (en vente en jardineries et magasins spécialisés).

Pop 70's

Ce fut une des stars du mobilier des années 1970 : le tabouret Banane dessiné par Henry Massonnet séduit car il est pétillant, maniable (démontable) et bon marché. Il est devenu culte car photographié avec Brigitte Bardot. Aujourd'hui, il s'appelle Tam Tam et ressort ses couleurs en version cocktail azur, curaçao, banana, curry, flamingo et mojito, chez Matéa (vente en ligne).

À table !

Si vous aimez les grandes tablées, alors vous aurez le choix entre des modèles en aluminium et en bois. Les premiers ont la réputation d'être solides, faciles d'entretien. Certains imitent le bois. Les tables en acacia ou en teck, très à la mode ces dernières années, sont un peu passées au second plan, même si les prix sont plus accessibles. Ces meubles se trouvent facilement en grande distribution, en jardineries et dans les magasins spécialisées.

Comme à l'intérieur

Vous aimez le confort même au jardin ? Vous voulez donner une touche un peu chic et exotique à votre extérieur ? Alors vous serez peut-être séduit par les salons en résine tressée qui rappelle le rotin. Les déclinaisons sont multiples : formes rectangulaires, arrondies ou encore encastrables. La résine a l'avantage de ne pas avoir l'inconvénient du rotin : elle supporte bien l'humidité par exemple. Bien sûr, vous n'oublierez jamais de rentrer les coussins chaque soir ! On veillera à vérifier que la structure, elle, est bien en aluminium, gage de résistance.

2 minutes sur un banc…

Pas seulement publics ! Les bancs sont aussi pratiques pour la pause du jardinier. Les petits aiment aussi s'y asseoir pour la photo entre cousins-cousines ! À titre d'exemple, Fermob propose une gamme solide en en acier galvanisé laqué et déclinée en 22 coloris. Traité très haute protection et peinture anti-UV pour un usage extérieur qui gardera le pétillant de ses teintes. Ces bancs sont vendus en jardineries.

Tête-à-tête

Sur un balcon ou dans un petit coin de verdure, les ensembles table-chaises style bistrot font leur retour. Dans les rayons des magasins, l'aluminium (ou l'acier, plus fragile) a remplacé le fer forgé d'autrefois. Les couleurs sont assez toniques (rouges, vert, rose…). Les lignes sont légères ou plus imposantes lorsque l'assise et le dossier sont en toile polyester. On aime aussi les modèles avec accoudoirs dans lesquels on se cale bien. Les tables peuvent aussi être plus basses pour composer un ensemble « conversation » (plutôt pour poser un plateau, un livre que pour déjeuner). On en trouve facilement un peu dans tous les types de commerce.

Bucolique

Le nouveau mobilier jardin invite au cocooning dans des formes rondes. La Loveuse Samoa, par exemple, est une version suspendue pour mieux s'évader ! En résine tressée. **RACINES**



vient de paraître

Notre histoire commence

« Notre histoire commence » est un recueil de nouvelles écrites par Tobias Wolff paru aux éditions Christian Bourgois (www.christianbourgois-editeur.fr).



15 euros

Dix petits récits inédits ou jamais parus en volume pour 170 pages, c'est dire la concision du propos et la précision de l'écriture de cet auteur américain qui approche les 70 ans. Il part de situation ordinaire (un chien promené sur la plage, une sœur qui appelle son frère au poste de garde de sa base militaire, un jeune garçon qui travaille pour la première fois dans les champs…) et campe très rapidement une intrigue montrant le caractère de son personnage principal, en général dans une petite ville des Etats-Unis profonds. Rien à voir avec le pays des immensités ou du glamour hollywoodien et autres stéréotypes concernant l'Amérique souvent rêvée. Mais au contraire, des vies ordinaires qui sont confrontées à des quotidiens ordinaires. Certains critiques ont comparé cette écriture à celle du grand écrivain russe Anton Tchekov. **THIERRY MICHEL**

▶ Sudoku

			7					
	2			8	6			
	6	4		5				1
			6				5	9
		9	8	4	5	7		
3	5				9			
7				3		5	6	
			4	6			8	
					1			

Résultat du précédent numéro

1	8	9	4	6	5	7	3	2
6	7	3	1	2	9	5	4	8
2	5	4	7	8	3	1	6	9
4	2	5	9	7	1	6	8	3
3	6	1	8	5	2	9	7	4
8	9	7	6	3	4	2	5	1
7	3	6	2	1	8	4	9	5
9	1	8	5	4	7	3	2	6
5	4	2	3	9	6	8	1	7

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU Votre abonnement 2014



1 > Version **Papier**



2 > Version **Numérique**



3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

Prénom ____ Nom ____
Raison sociale ____
Adresse ____
Lieu-dit ____ CP ____ Ville ____
Tel. ____ Fax ____
Mobile ____ Signature
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ **Je demande une facture**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL ____

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 17 mai 2014 au 23 mai 2014

Samedi 17

TF1
20.55 Les enfants de la télé. Divertissement présenté par Arthur, avec Eddy Mitchell, Fred Testot, Sylvie Testud, Alice Taglioni, Virginie Hocq, Amelle Chahbi, Jean-Marie Bigard, Patrick Sébastien et Laurent Baffie.
23.30 Spécial bêtisier. Divertissement présenté par Karine Ferri.

France 2
20.45 Les années bonheur. Divertissement présenté par Patrick Sébastien.
23.25 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Mongeville «Le dossier Phébus» ★★. Téléfilm avec Francis Perrin, Marie Mouté, Pierre Aussedat, Gauthier Baillot, Gabrielle Forest, Léa Wiazemsky. (voir Sélection)
23.00 Inspecteur Lewis «Les masques tombent». Série avec Kevin Whately ⑩.
00.30 Appassionata «Don Giovanni». Opéra de Mozart.

Arte
20.45 L'aventure humaine «De l'Orient à l'Occident (3 et 4/7)». Documentaire.
22.45 Sex & Music (3/4) «Des troubles dans le genre».
23.35 Tracks. Magazine.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan, Daniel Dae Kim, Chi McBride ⑩.

Canal +
21.00 Football «Ligue 1 : Multiplex».

Dimanche 18

TF1
20.55 Very Bad Trip 2. Comédie (2011) de Todd Phillips, avec Bradley Cooper, Ed Helms, Zach Galifianakis, Justin Bartha (1h40) ⑫.
22.55 Esprits criminels. Série ⑩.

France 2
20.45 Les Lyonnais. Policier (2011) de Olivier Marchal, avec Gérard Lanvin, Tcheky Karyo, Daniel Duval, Lionnel Astier (1h38) ⑫.
22.30 Faites entrer l'accusé «Jean-Michel Bissonnet, le bourgeois, le jardinier et le vicomte». Magazine présenté par Frédérique Lantieri ⑩.

France 3
20.45 Inspecteur Barnaby : «Les fantômes de March Magna», «Mort par KO». Série avec John Nettles ⑩.
00.10 L'insoumise. Drame muet en NB (1928) de Howard Hawks, avec Charles Farrell, Greta Nissen (1h15).

Arte
20.45 Harvey Milk. Drame en VO (2008) de Gus Van Sant, avec Sean Penn, Emile Hirsch, Josh Brolin, Diego Luna, James Franco (2h03).
22.45 Ne m'oublie pas. Documentaire.

M6
20.50 Zone interdite «La vie secrète des gitans». Magazine présenté par Wendy Bouchard.
23.00 Enquête exclusive «Allô police secours ! : Urgences à Lille». Magazine présenté par Bernard de La Villardière ⑩.

Canal +
20.55 Football «J + 38». Magazine.

Lundi 19

TF1
20.55 Résistance (1 et 2/6). Série avec Pauline Burlet, César Domboy, Tom Hudson, Robert Plagnol ⑩.
23.05 New York, unité spéciale ⑩.
01.35 Au Field de la nuit, avec Philippe Damier, Marc Dugain, Marie-Caroline Missir, Louise Tourret, Patrice Duhamel, Amelle Chahbi.

France 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre : «En chair et en plâtre», «À feu et à sang», «Ce qui ne nous tue pas». Série avec Angie Harmon, Sasha Alexander ⑫.
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.25 Un taxi pour Tobrouk. Drame en NB (1961) de Denys de La Patellière, avec Lino Ventura, Hardy Kruger, Charles Aznavour (1h28).

France 3
20.45 Tout peut changer «Comment échapper aux nouvelles arnaques ?». Magazine présenté par Laurent Bazin.

Arte
20.50 La piel que habito. Drame en VO (2011) de Pedro Almodovar, avec Antonio Banderas (1h56) ⑫.
22.45 Pour lui ★★. Drame en VO (2011) de Andreas Dresen, avec Steffi Kühnert, Milan Peschel (1h44). (voir Sélection)

M6
20.50 Cauchemar en cuisine. Magazine de Philippe Etchebest.

Canal +
20.55 Vikings (3 et 4/10). Série ⑫.

Mardi 20

TF1
20.55 Unforgettable : «Un grain de sable», «Une affaire de jeunesse», «Jeu de construction», «Appels personnels». Série avec Jane Curtin, Poppy Montgomery, Dylan Walsh.

France 2
20.45 Qui sera le prochain grand pâtissier ? Magazine présenté par Virginie Guilhaume, avec Christophe Michalak, Christophe Adam, Philippe Urraca et Pierre Marcolini.
23.40 Infrarouge «Love Hotel». Documentaire ⑩.

France 3
20.45 Un crime oublié. Téléfilm avec Corinne Touzet, Guillaume Cramoisan, Michèle Moretti, Anne Benoît, Fabrice Michel ⑫.
22.30 Le grand débat des européennes.

Arte
20.50 La tragédie électronique. Documentaire.
22.15 Schulz contre Juncker «Le duel pour l'Europe». Documentaire.
23.10 Looking for Europe.

M6
20.50 2012. Science-fiction de Roland Emmerich, avec John Cusack, Chiwetel Ejiofor, Amanda Peet (2h32).
23.40 Enquêtes extraordinaires «La réincarnation». Magazine présenté par Stéphane Allix.

Canal +
20.55 Le passé ★★★. Comédie dramatique (2013) de Asghar Farhadi, avec Bérénice Bejo, Tahar Rahim, Ali Mosaffa (2h05) ⑩. (voir Sélection)

Mercredi 21

TF1
20.55 Grey's Anatomy : «Mauvais sang», «Un nouveau visage», «L'art de la négociation». Série avec Ellen Pompeo, Patrick Dempsey ⑩.
23.20 Revenge. Série.

France 2
20.45 J'ai peur d'oublier. Téléfilm avec Clémentine Célarié, Daniel Russo, Patrick Catalifo (1h28).
22.25 La parenthèse inattendue. Magazine avec Cristiana Reali, Jean-Marc Généreux, Régine.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Le goût du Morbihan» ★★★. Magazine de Patrick de Carolis. (voir Sélection)
23.50 Les chansons d'abord. Magazine avec Les Prêtres, Chimène Badi, Mathieu Sempéré, Élizabeth Vidal.

Arte
20.50 We Need to Talk About Kevin. Drame en VO (2011) de Lynne Ramsay, d'après Lionel Shriver, avec Tilda Swinton, Ezra Miller (1h46) ⑫.
22.30 L'écrivain d'O. Documentaire.
23.20 Il était une fois en Anatolie. Drame en VO (2011) de Nuri Bilge Ceylan, avec M. Uzuner (2h31).

M6
20.50 Pékin express «À la découverte du Bhoutan, un pays hors du temps». Divertissement.

Canal +
20.55 Only God Forgives. Thriller (2013) de N. Winding Refn, avec Ryan Gosling, Kristin Scott Thomas (1h26) ⑩.

Jeudi 22

TF1
20.55 Falco. Série avec Sagamore Stévenin, Clément Manuel ⑩.
00.00 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⑫.

France 2
20.45 Des paroles et des actes «Spécial élections européennes». Magazine présenté par David Pujadas.
23.20 Alcaline, le concert «Coldplay».
00.45 Au clair de la Lune «Les enfants du paradis». Ballet.

France 3
20.45 Les neiges du Kilimandjaro ★★. Comédie dramatique (2011) de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin (1h43) ⑩. (voir Sélection)
23.50 Quand j'étais chanteur ★★★. Comédie dramatique (2006) de Xavier Giannoli, avec Gérard Depardieu, Cécile de France, Mathieu Amalric (1h48). (voir Sélection)

Arte
20.45 Real Humans (3 et 4/10). Série en VO avec Lisette Pagler.
22.45 La piel que habito. Drame en VO (2011) de Pedro Almodovar, avec Antonio Banderas (1h56) ⑫.

M6
20.50 La plus belle région de France «Corse, Picardie, Basse-Normandie, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais». Divertissement.
23.15 Les maisons les plus originales. Magazine.

Canal +
20.55 Scandal (9 et 10/18). Série ⑩.

Vendredi 23

TF1
20.55 Qui veut gagner des millions ? Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, avec Alain Chamfort, Élie Semoun, Laurent Ruquier, Michaël Gregorio, Roselyne Bachelot, Catherine Laborde, Michèle Bernier et Bruno Solo.
23.30 Qui veut épouser mon fils ?

France 2
20.50 Boulevard du Palais «Mort d'un salaud». Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Philippe Ambrosini, Olivier Saladin, Cassandre Vittu de Kerraoul (1h35).
22.30 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

France 3
20.45 Faut pas rêver «Vietnam, le réveil du dragon». Magazine.
23.15 Les petits héros du ghetto de Varsovie. Documentaire.

Arte
20.50 La Vénitienne. Téléfilm avec Thierry Frémont, Hélène Seuzaret, Catherine Samie, Laurent Terzieff (1h19).
22.10 Naturopolis «Tokyo, de la mégapole à la ville-jardin».
23.00 Bail bail Berlin !

M6
20.50 Bones : «Enfants gâtés», «La guerre Mobley-Babcock», «Pas du cinéma», «En quête de preuves», «Pris pour cible». Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⑩.

Canal +
20.55 Fast & Furious 6. Aventures (2013) de J. Lin, avec Vin Diesel, Paul Walker, Dwayne Johnson (2h05) ⑩.

SÉLECTION



Les neiges du Kilimandjaro - Délégué syndical, Michel est licencié, comme plusieurs de ses camarades, car il ne veut pas bénéficier d'un régime de faveur. Un jour, alors qu'il dîne avec sa femme et deux amis, deux hommes cagoulés font irruption chez lui, le frappent et s'enfuient avec son argent. Très choqué, Michel porte plainte. Cela fait des années que Robert Guédiguian ne tournait plus dans son quartier natal de l'Estaque, à Marseille. Il y revient pour cette jolie histoire d'amour et d'amitié, qui met en scène un couple de militants, qui, malgré leur bonne conscience d'homme et de femme de gauche, commencent à se poser des questions, et voient leurs certitudes voler en éclat. Avec une mise en scène sobre et une bande de comédiens-copains sensationnels, le cinéaste s'interroge et secoue ses spectateurs, qui se posent, eux aussi, les mêmes questions. Placée sous le patronnage de Victor Hugo et de Jaurès, cette œuvre (politique, mais très généreuse) est une belle leçon de vie. Malgré un début un peu lent, Robert Guédiguian nous fait partager quelques moments de joies simples de ses héros. En prime, il met en scène un magnifique amour conjugal, qui trouvera son point d'orgue dans une fin magnifique. ***Jeudi 22, sur France 3, à 20h45.***

Mongeville «Le dossier Phébus» - Le juge Delvaux, un ami de Mongeville, a été tué dans un attentat, sous les yeux de ce dernier. L'histoire est parfois un peu complexe, mais on la suit avec plaisir, tant le duo formé des deux héros fonctionne bien. L'enquête du héros sur la disparition de sa fille continue, et, malgré des baisses de rythme, l'histoire est prenante. ***Samedi 17, sur France 3, à 20h45.***

Pour lui - Frank et Simone, la quarantaine épanouie, vivent heureux avec leurs deux enfants, quand le médecin leur annonce que Frank a une tumeur au cerveau. Il n'a plus que quelques mois à vivre. D'un commun accord, il décident que Frank les vivra à la maison, entouré des siens. Si le sujet est dur, il est traité avec beaucoup d'humanité. Loin d'être un plaidoyer en faveur de l'euthanasie, ce film bouleversant montre tout l'amour que des être peuvent apporter à un malade en fin de vie, et il *«célèbre la vie dans la mort elle-même».* ***Lundi 19, sur Arte, à 22h45.***

Le passé - Après quatre ans d'absence, Ahmad, un Iranien, rentre à Paris pour finaliser son divorce avec Marie. On suit le cœur serré cette histoire qui plonge dans l'intimité d'une famille recomposée. Avec un grand sens de la dramaturgie, Asghar Farhadi a construit son film comme un suspense, qui dévoile, peu à peu, les secrets de famille, telles des poupées russes. Portée par une interprétation exceptionnelle, cette œuvre, la première d'Asghar Farhadi tournée en France et en français, montre les différents problèmes qui peuvent se poser à une famille recomposée, sans jamais juger quiconque. Magnifique ! ***Mardi 20, sur Canal +, à 20h55.***

Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Le goût du Morbihan» - Le golfe du Morbihan est une terre bretonne émaillée de nombreuses îles. Cet épisode nous entraîne à la recherche de ces merveilles, le plus souvent méconnues. Entre châteaux, églises et chapelles, Patrick de Carolis nous fait visiter cette région magnifique, qui recèle tant de trésors. Comme toujours, des gens passionnés nous expliquent comment vivre avec ces merveilles. On visite ainsi les caches des chouans de Cadoudal, des champs remplis de menhirs, ainsi qu'une île sans eau ni électricité. Fascinant ! ***Mercredi 21, sur France 3, à 20h45.***

Quand j'étais chanteur - À Clermont-Ferrand, Alain Moreau est chanteur de bals et offre ses services lors des mariages ou dans des maisons de retraite. Ce film est à la fois une histoire d'amour, de sentiments, d'une rencontre et une description de la vie simple et honnête d'un chanteur de bals. Le récit est attachant, et le personnage d'Alain Moreau est dépeint avec finesse et avec un souci de réalisme et de crédibilité. Gérard Depardieu se fond parfaitement dans la peau de son personnage, usant de tout son talent et de son savoir-faire. Cécile de France, lumineuse, lui donne la réplique avec brio. ***Jeudi 22, sur France 3, à 23h50.***

L'exposition consacrée à Star Wars est un régal pour les fans de la saga de George Lucas, mais aussi pour les non initiés.

Les côtés obscurs de Star Wars



ELISABETH HERSAND/LA VIENNE RURALE

A l'image du protojet grandeur nature d'Anakin, les mises en scènes sont toujours très impressionnantes.

Jusqu'au 30 juin, la Cité du Cinéma, à Saint-Denis (93) accueille Star Wars Identities. Présentée en première européenne, l'exposition présente près 200 costumes, accessoires, maquettes et dessins conceptuels, dans une mise en scène très interactive.

A priori, difficile de trouver un lien entre agriculture et Star Wars… En cherchant bien, on se souvient quand même que Luke Skywalker a été élevé par son oncle, un fermier de la planète Tatooine. Une exploitation « d'humidité », installée en plein désert, et chargée de collecter l'humidité pour en faire de l'eau. Même si l'idée pourrait intéresser les agriculteurs du Poitou-Charentes toujours très concernés par les questions d'eau, le lien avec l'agriculture s'arrête là. Comme son nom l'inique, l'exposition Star Wars Identities a été construite autour des identités des personnages imaginés par George Lucas, dans les années soixante-dix. Equipés d'un oreillette et d'un bracelet magnétique, les visiteurs parcourent deux plateaux de tournage de la Cité du Cinéma, de 2 000 m², pour découvrir près 200 costumes, accessoires, maquettes et dessins conceptuels de la saga. Au fil des vitrines dans lesquelles sont exposés des costumes, personnages, casques et autres accessoires utilisés dans les 6 films de la saga, des explications sont données aux visiteurs par le biais de l'oreillette, souvent en lien avec une vidéo. Un focus particulier est par exemple fait sur Anakin et Luke Skywalker, et le fait que, malgré leur bagage génétique commun, des épreuves similaires, leur vie ait été si opposée. La marionnette de Yoda, de même que les costumes et accessoires de Chewbacca, de Boba Fett, de la princesse Leia, des soldats de choc ou de Darth Vader sont aussi exposés. Pour les fans de la saga, ces accessoires qui ont servi aux différents tournages, sont observés avec beaucoup d'égard, puisque de nombreux sont exposés pour la première fois au public. Le monumental costume de Darth Vador (Dark Vador pour la France) est d'ailleurs l'objet de très nombreuses photographies, tout comme son casque. Pour les non-initiés, la visite est tout aussi intéressante, puisque l'oreillette et les différents écrans tactiles, et vidéos diffusées permettent de redonner le contexte, et parfois expliquer les choix du réalisateur pour les noms donnés aux personnages, leur apparence physique._On apprend ainsi que c'est le regard d'Albert Einstien qui a été utilisé pour les yeux de Yoda… En parallèle de l'exposition, chaque visiteur peut créer son propre Héros Star Wars dans le cadre d'une quête interactive identitaire unique. Dix composantes de l'identité sont traitées, et font l'objet d'une interaction, grâce au bracelet remis à chaque visiteur : l'espèce, les gènes, les parents, la culture, les mentors, les amis, les événements de la vie, la profession, la personnalité et les valeurs. Chacune des réponses données au fil des 10 stations est un pas de plus vers un profil identitaire complet. Les visiteurs peuvent voir le résultat de leur quête - un nouveau personnage Star Wars unique - pour la toute première fois à la fin de l'exposition et demander à recevoir une version plus détaillée du profil de leur personnage par courriel pour le consulter ultérieurement ou le partager sur les médias sociaux. Sur le plan scientifique, le visiteur apprendra en quoi ces dix composantes influent sur l'identité. Dix vidéos - une par composante - combinent des extraits de Star Wars et des graphiques animés pour expliquer le rôle de chaque composante dans le développement de l'identité, celles des personnages fictifs de l'univers des films comme celle du visiteur. Des vidéos qui ont d'ailleurs été conçues en collaboration avec le Centre des sciences de Montréal et une équipe d'experts travaillant dans diverses disciplines scientifiques, notamment la génétique, la neuropsychologie, les sciences de la santé et la psychologie. Pour les fans de mécanique, l'exposition présente les maquettes des très nombreux vaisseaux de la saga. Avec notamment en vedette le Faucon Millénium de Han Solo et le protojet grandeur nature d'Anakin (voir la photo). Au final, c'est une plongée d'au moins deux heures dans l'univers Star Wars qui est offert au public. Un plongeon qui tombe à pic, un an avant la sortie de l'épisode 7…

ELISABETH HERSAND,
LA VIENNE RURALE

En pratique

L'exposition Star Wars Identities est visible jusqu'au 30 juin 2014, à la Cité du Cinéma, à Saint-Denis (93).

- **Tarif : 22 euros pour les adultes et 17 euros pour les enfants de moins de 14 ans.**
- **Les réservations sont obligatoires.**
- **infos et réservations : http://www.starwarsidentities.fr**



ELISABETH HERSAND/LA VIENNE RURALE

L'oreillette permet aux spectateurs d'apprendre de nombreuses informations sur les personnages (ici, Yoda).



ELISABETH HERSAND/LA VIENNE RURALE

Le casque de Darth Vador.